



PROM'HAIES
en Nouvelle-Aquitaine

PROM'HAIES

en Nouvelle-Aquitaine



Ensemble,
agissons pour la haie et l'arbre champêtre,
au service de nos territoires

REVUE DE PRESSE

2023



Prom'Haies
collecte et plante
du Végétal Local



Prom'Haies
est membre
fondateur et
administrateur de :



www.afac-agroforesteries.fr



114 articles citant Prom'Haies

Abréviations correspondant aux journaux dans lesquels sont parus les articles

B : Bulletin (municipal, associatif...)
 BP : Bien en Périgord
 CE : Charente Eaux
 CL : Charente Libre
 CP : Centre Presse
 FB : France Bleu et France 3
 LAC : L'Avenir, le Confolentais
 LC : La Concorde
 LCF : Le Courrier français
 LCO : Le Courrier de l'Ouest

LD : Le démocrate indépendant, Le journal de Bergerac
 LM : La Montagne
 LNR : La Nouvelle République
 LPDC : Le Populaire du Centre
 RP : Réussir le Périgord
 RVC : La Vie Charentaise
 SO : Sud-Ouest
 VR : Vienne Rurale
 Web 86.info : Web86

Janvier (21 articles) :

Date	Titre de l'article	Commune	Dépt	Support de presse	Page
Janvier	Prom'haies en NA : "Grande semaine plantons l'avenir !" 2023 – FNE NA	Région		B	5
10 janvier	L'ancienne peupleraie renaturalisée	Lisle	24	SO	8
13 janvier	Une 2 ^{ème} microforêt en préparation	La Crèche	79	LCO	9
13 janvier	Deux micro-forêt	La Crèche	79	LC	10
18 janvier	Des élèves de Barbezieux-Saint-Hilaire ont planté des haies sur l'AAC des puits de Chez Drouillard !	Barbezieux-St-Hilaire	16	CE	11
19 janvier	Plantation d'une haie aux Ardentes	Vouneuil-sur-Vienne	86	LNR	12
20 janvier	200 arbres plantés par les enfants	Barbezieux-St-Hilaire	16	CL	13
20 janvier	Des conventions pour l'environnement	Fors	79	LNR	14
20 janvier	De nouvelles haies vont être plantées	Marigny	79	LNR	15
20 janvier	Agroforesterie, quand l'arbre ouvre les champs des possibles	Région		Web86	16
23 janvier	Les écoliers participent à la plantation d'une haie	Senillé-St-Sauveur	86	LNR	17
23 janvier	Plantons l'avenir avec des haies et arbres agroforestiers	Sommières-du-Clain	86	LNR	18
24 janvier	Les cocottes de Michael Villan ont commencé à pondre	Sers	16	CL	19
25 janvier	Second chantier participatif pour créer une microforêt	La Crèche	79	LNR	20
25 janvier	Une quatrième plantation participative	Ste-Néomaye	79	LCO	21
25 janvier	Une journée de plantation d'arbres dans une ferme à Saint-Vivien ce 28 janvier 2023	St-Vivien	17	FB	22
26 janvier	Des haies pour lutter contre la pollution de l'eau	Barbezieux-St-Hilaire	16	SO	23
29 janvier	Une haie bocagère prend racine à Narbonneau	Pamproux	79	LCO	24
30 janvier	Nouveau chantier de plantations	Marigny	79	LNR	25
30 janvier	300 arbres plantés lors du chantier participatif	Landrais	17	SO	26
31 janvier	Écoliers participent à une plantation de haie	Availles-en-Châtellerault	86	LNR	27

Février (25 articles) :

Date	Titre de l'article	Commune	Dépt	Support de presse	Page
Février	Pas des sols vivants sans eau, pas d'eau sans sols vivants	Sud Ouest Sepanso		B	28
1 février	Vienne : le top 10 des sorties nature en février, mars et avril	Poitiers	86	CP	32
2 février	La plantation de haies se poursuit	Ste-Néomaye	79	LNR	33
2 février	Chantier Participatif de Plantation de l'Arborétum Trilautin le 28 janvier 2023	Triac-Lautrait	16	B	34
2 février	Un nouvel arboretum avec 360 végétaux plantés	Triac-Lautrait	16	CL	36
3 février	Les enfants plantent pour l'avenir	Chasseneuil-du-Poitou	86	LNR	37
3 février	Une haie au service de la continuité écologique	Vouneuil-sur-Vienne	86	VR	38
4 février	Ils ont planté 270 mètres de haies	Brûlain	79	LCO	39
5 février	Projet de plantation collège-entreprise	La Crèche	79	LNR	40
6 février	L'école Saint-Exupéry plante les fruitiers de l'avenir	Longré	16	CL	41
6 février	Une haie champêtre pour la pie-grièche écorcheur	Buxerolles	86	LNR	42
7 février	Une seconde microforêt plantée à l'Hélianthe	La Crèche	79	LNR	43
9 février	Des arbres plantés par les enfants	Prignonieux	24	LD	44
11 février	Plantation participative d'une haie champêtre à la ferme à roulettes	St-Vivien	24	SO	45
11 février	450 mètres de haies plantés au parc de loisirs	Vicq-sur-Gartempe	86	LNR	46
16 février	Les écoliers ont été initié au pralinage	Prignonieux	24	SO	47
17 février	La plantation de haies est terminée	St-Hilaire-la-Palud	79	LNR	48
18 février	CPA de Lathus : se préparer au changement climatique	Lathus-Saint-Rémy	86	LNR	49
22 février	50 arbres fruitiers plantés, 250 élèves réunis pour l'avenir	Civray	86	B	50
24 février	Après les plantations, vient le temps de l'atelier greffage	Mauzé-sur-le-Mignon	79	LNR	51
24 février	Prom'haies en mission formation à l'oisellerie	La Couronne	16	CL	52
27 février	2 600 arbres plantés à l'abbaye de Bonnevaux	Marçay	86	LNR	53
28 février	La commune plante des haies	Colombiers	79	LNR	54
28 février	Pourquoi il faut planter des haies	Savigny-Lévescault	86	LNR	55
28 février	La haie s'étoffe au rond-point de la Vigne	Échiré	79	LCO	56

Mars (18 articles) :

Date	Titre de l'article	Commune	Dépt	Support de presse	Page
1 mars	Les écoliers plantent des haies	Oyré	86	LNR	57
1 mars	Les écoliers plantent des haies	Oyré	86	LCO	58
2 mars	Les élèves font l'école buissonnière	Échallat	16	CL	59
5 mars	Les secrets de la greffe d'arbres fruitiers	Melleran	79	LCO	60
6 mars	Une dizaine de personnes à l'atelier greffage de l'association Prom'haies	Mauzé-sur-le-Mignon	79	LCO	61
6 mars	Participation record pour la matinée de plantations	Fors	79	LNR	62
7 mars	Une haie bocagère sur la voie romaine	St-Georges-lès-Baillargeaux	86	LNR	63
8 mars	Un atelier greffage riche d'enseignements	Mauzé-sur-le-Mignon	79	LNR	64
10 mars	Les écoliers plantent une haie	Brioux-sur-Boutonne	79	LNR	65
10 mars	Une haie arborée fruitière avec Prom'haies	Montalembert	79	LCO	66
11 mars	Le collège de l'Osme se met au vert	Aigre	16	CL	67
13 mars	Les enfants ont planté une haie	Archigny	86	LNR	68
15 mars	L'atelier greffage a séduit les arboriculteurs amateurs	La Faye	16	CL	69
21 mars	110 arbres plantés par les écoliers	La Puye	86	LNR	70

23 mars	Une formation à la greffe de fruitiers	St-Marc-la-Lande	79	LNR	71
24 mars	Les "petites mains" de l'école ont planté des haies dans la commune	Salles-d'Angles	16	CL	72
25 mars	Animation greffage à Civray	Civray	86	Web86	73
26 mars	Les secrets de la greffe d'arbres fruitiers	St-Symphorien	79	LCO	74

Avril (4 articles) :

Date	Titre de l'article	Commune	Dépt	Support de presse	Page
4 avril	Biodiversité : première matinée mitigée	Fors	79	LNR	75
4 avril	Une vingtaine de bénévoles plantent un verger biologique	Sommières-du-Clain	86	LNR	76
6 avril	Une destruction qui coûte cher	Les Châteliers	79	LCO	77
29 avril	Boiser, ça coule de source	Chenay	79	LCO	78

Mai (3 articles) :

Date	Titre de l'article	Commune	Dépt	Support de presse	Page
2 mai	La fête de la nature clôt le projet Inven'Terre- – 79 – NR	Exireuil	79	LNR	79
8 mai	Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine : 34 ans après, un bilan	Poitiers	86	Web86	80
24 mai	Important projet de plantation de haies à Valence-en-Poitou	Valence-en-Poitou	86	LNR	81

Juin (4 articles) :

Date	Titre de l'article	Commune	Dépt	Support de presse	Page
Juin	Les haies vives, un refuge pour la biodiversité	Les cahiers du Tourisme et du Fleurissement			82
21 juin	Les haies de demain démarrent par une collecte de graines	Cherves-Richemont	16	CL	84
21 juin	Le jardin des petites cagouilles inauguré	Segonzac	16	CL	85
26 juin	Respecter l'humain et le paysage	Saint-Laurent-de-Cognac	16	SO	86

Juillet (6 articles) :

Date	Titre de l'article	Commune	Dépt	Support de presse	Page
Juillet 2023	Défendre les haies : un combat permanent !	Poitiers	86	Web86	87
3 juillet	Des haies s'arrachent toujours dans les Deux-Sèvres	Niort	79	LNR	88
5 juillet	Des haies pour restaurer le bocage	Montravers	79	LNR	89
5 juillet	Des aides pour planter dans les Deux-Sèvres	Niort	79	LNR	90
5 juillet	A Poitiers, des élèves ont créé des affiches sur les oiseaux locaux	Poitiers	86	LNR	91
17 juillet	En Creuse, quelle est cette agricultrice qui prospère à l'ombre de ses arbres ?	Guéret	23	LM	92

Aout (3 articles) :

Date	Titre de l'article	Commune	Dépt	Support de presse	Page
1 ^{er} août	L'association Prom'Haies contribue au reboisement de St-Junien et des communes alentours	Saint-Junien	87	LPDC	99
7 août	Hennessy va aider à planter 1000 km de haies	Terre de Vins	16	B	101
29 août	L'éveil à la nature se fait dès le plus jeune âge	Deux-Sèvres	79	LNR	103

Septembre (5 articles) :

Date	Titre de l'article	Commune	Dépt	Support de presse	Page
1 ^{er} sept.	Formation à la greffe de fruitiers	Saint-Marc-la-Lande	79	B	104
15 sept.	Lotissement des Grands Bois	Saint-Gelais	79	LCO	105
21 sept.	Le nouveau lit du ruisseau des Cheville	Montemboeuf	16	LCL	106
24 sept.	Un repas tiré du panier pour mieux connaître le tiers-lieu	Saint-Maurice-des-Lions	16	LCL	107
30 sept.	La formation à la reconnaissance des végétaux est lancée	Boivre-la-Vallée	86	CP	108

Octobre (6 articles) :

Date	Titre de l'article	Commune	Dépt	Support de presse	Page
9 oct.	Prom'Haies récolte les graines de la biodiversité	Dissay	86	LNR	109
10 oct.	Prom'Haies prêt à s'engager dans le Pacte national en faveur de la haie	Niort	79	LCO	110
12 oct.	Le bois de l'Espèr, à Jaure : un îlot de biodiversité unique en Dordogne	Jaure	24	BP	112
12 oct.	Une haie de 700 m et un verger communal aménagés	Échiré	79	LNR	115
13 oct.	Un verger communal en projet	Échiré	79	LCO	116
20 oct.	Des sites pour protéger la campagne de demain	Ribérac	24	RP	117

Novembre (9 articles) :

Date	Titre de l'article	Commune	Dépt	Support de presse	Page
3 nov.	Deux expositions sur le rôle des haies et des arbres	Villeteureix	24	DL	118
14 nov.	Une proposition de loi pour préserver les sols ?	Montamisé	86	VR	119
15 nov.	Des aides pour la plantation de haies	Charente	16	CL	120
15 nov.	Honneur à la plantation de haies	Charente	16	RVC	121
20 nov.	À Chabonais, l'éleveur bovin multiplie les plantations	Chabonais	16	CL	122
23 nov.	De l'aide pour les replantations de haies	Bernac	16	LAC	123
25 nov.	Des plantations dans leur lycée	Chef-Boutonne	79	LNR	124
25 nov.	La commune a besoin de bras pour planter	Fors	79	LNR	125
27 nov.	Confirmer la place de l'arbre dans l'agriculture	Melle	79	LNR	126

Décembre (10 articles) :

Date	Titre de l'article	Commune	Dépt	Support de presse	Page
5 déc.	Divers	Saint-Gelais	79	LNR	127
7 déc.	Près de 500 mètres de haies plantés	Fors	79	LNR	128
9 déc.	L'Inven'terre du patrimoine naturel	St-Maixent-l'École	79	CO & LNR	129
15 déc.	De l'aide pour la replantation des haies	Bernac	16	LCF	131
15 déc.	Les haies sont dans toutes les têtes	Jouhé	79	LNR	132
18 déc.	Exploiter durablement ses haies et les valoriser	Melle	79	LNR	133
22 déc.	Une haie de 700 mètres a été plantée	Échiré	79	LNR	134
27 déc.	Remettre des arbres, c'est remettre de la vie	Melle	79	LNR	135
27 déc.	La commune de Nanteuil souhaite valoriser ses espaces naturels	Nanteuil	79	LNR	136
29 déc.	Partenariat et convention au menu	Nanteuil	79	CO	137

LA LETTRE d'information De France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine

ZOOM SUR NOS ASSOCIATIONS

PROM'HAIES EN NA : GRANDE SEMAINE "PLANTONS L'AVENIR !" 2023



Communiqué de presse – 19/01/2023

L'association régionale Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine a contribué à la plantation de plus de 2 520 000 arbres depuis sa création en 1989.

Acteur historique depuis plus de trois décennies dans l'accompagnement à la plantation de haies, Prom'Haies ne compte pas s'arrêter en si bon chemin ! Afin de mettre en valeur la saison de plantation 2022-2023, Prom'Haies organise la grande semaine "Plantons l'avenir !" du 27 janvier au 4 février 2023, grâce au soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Fonds pour l'Arbre. Durant ces 8 jours, 10 chantiers participatifs de plantation de haie et / ou d'arbres agroforestiers sont ouverts au public (programme en pièce jointe et modalités précises d'organisation pour chaque animation sur la page d'accueil de notre site internet : <https://www.promhaies.net/>, sur notre page Facebook "Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine" ou sur notre compte Instagram) dans les départements de la Charente, Charente-Maritime,

Dordogne, Deux-Sèvres et Vienne :

- Samedi 28 janvier : à Landrais (17), Saint-Vivien (24), Sainte-Néomaye (79) et Sommières-du-Clain (86)
- Mardi 24 janvier : Chasseneuil-du-Bois (86) et Voussuil-sur-Vienne (86)
- Jeudi 2 février : Saint-Martin-la-Pallu (86)
- Samedi 4 février : Ronsenac (16), La Chapelle-Moulière (86) et Savigny-l'Évescault (86)

Toutes les personnes volontaires sont les bienvenues, pour un moment de partage et d'entraide. C'est l'occasion de passer quelques heures au grand air et de participer au maintien des arbres et des haies dans nos paysages. Ces chantiers bénéficieront de la présence d'un.e technicien.ne agroforestier.ère, qui pourra répondre à toutes vos questions. Nous demandons aux participants de bien vouloir se munir d'outils de plantation : pelle-bêche, fourche, pelle de jardinage... et de prévoir un équipement adapté : bottes, gants, vêtements chauds et imperméables...

Afin de communiquer dans les médias sur ces temps forts du territoire, nous invitons toutes les personnes susceptibles de pouvoir relayer l'information à venir nous rencontrer lors de ces animations. Nous vous accueillerons avec plaisir et afin de vous réserver le meilleur accueil, merci de nous informer au préalable de votre venue. Pour toute question, sur l'organisation de ces journées, vous pouvez contacter Carole Malherbe au 05 49 07 64 02 ou par mail à etudes@promhaies.net.

En cas de météo défavorable, n'hésitez pas à vous assurer du maintien de l'animation en nous appelant la veille ou en consultant notre site internet ou notre page Facebook.

Par ailleurs, en parallèle de ces animations ouvertes à tous, des animations pédagogiques seront menées auprès d'élèves du primaire, de collégiens, de lycéens... ainsi que des temps de formation et d'échanges techniques auprès d'agriculteurs, d'élus et d'agents des collectivités.

Ces animations sont réalisées en partenariat avec nos "planteurs" : collectivités, agriculteurs, établissements scolaires, associations et organismes para-agricoles... et grâce aux financeurs de projets de plantation (État - France relance - , Région, Départements, financements privés...).

Les points forts de Prom'Haies en matière de plantation ce sont :

- Des projets construits "sur mesure", adaptés au terrain et aux attentes du planteur
- L'implantation de haies doubles, voire triples (sur 2 ou 3 rangs)
- Du paillage naturel ou a minima biodégradable
- Des végétaux autochtones et adaptés au territoire, issus notamment de la marque "Végétal local".

UNE AFAC EN NOUVELLE AQUITAINE

Le retour de l'arbre hors forêt

Nous sommes familiarisés avec l'arbre urbain, souvent à vocation d'agrément ou avec l'arbre en forêt mais il existe aussi d'autres utilisations des arbres, en pleine campagne ou sur les franges urbaines. Malheureusement pendant des décennies celle-ci ont régressées sous l'effet de l' « industrialisation » et de la spécialisation de l'activité agricole. De quoi s'agit-il quand on parle de l'arbre hors forêt ? Principalement, il s'agit :

- Des haies bocagères, elles ont fortement souffert du remembrement des années 1950,1960
- Des alignements d'arbres au bord des routes, abattus sans remord au nom de la sécurité routière
- Des vergers
- Des arbres isolés qu'on découvre parfois au cœur d'un pâturage

Plus globalement on utilise le terme d'**agroforesterie** qui désigne une orientation visant à réintroduire l'arbre au cœur des pratiques agricoles, que ce soit à des fins productives (le cas d'un verger) ou pour les services écosystémiques traditionnels qu'il peut rendre et qu'on avait tendance oublier.

Depuis 1989, en Aquitaine, l'association Prom'haies a œuvré avec opiniâtreté et aujourd'hui sous son initiative les acteurs locaux de l' « arbre hors forêt » se sont concertés pour créer un outil de promotion et de développement d'agroforesterie : une AFAC (Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries)

Création d'une Afac

Le Réseau Afac a pour mission de promouvoir et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre hors forêt afin de répondre aux enjeux de transition agro écologique, de lutte contre l'effondrement de la biodiversité, de résilience face à la crise climatique et de dynamisme économique. Pour mener à bien cette mission, le Réseau Afac s'appuie sur l'expertise et les réalisations de ses adhérents qu'elle représente et qu'elle outille.

Ainsi le 13 octobre 2022, à l'issue de son assemblée générale constitutive est née l'AFAC-Nouvelle Aquitaine, quatrième Afac régionale.

Au-delà des tâches élémentaires habituelles (dépôt des statuts, mise en place d'outils de fonctionnement), une première tâche échoit à cette nouvelle organisation : participer à la « feuille de route végétal sauvage d'origine locale Nouvelle-Aquitaine », portée par la Région.

Quelques liens utiles

Le réseau Afac : <https://afac-agroforesteries.fr/>

L'association Prom'haies : <https://www.promhaies.net>

L'ancienne peupleraie renaturalisée



Les élèves de l'école de Lisle ont participé à la plantation de variétés anciennes d'arbres fruitiers. © Crédit photo : DR

La re-naturalisation du site de l'ancienne peupleraie derrière le camping de Lisle a été retenue dans le cadre des projets nature, transition et protection des berges portés par la Communauté de communes du Périgord ribéracois (CCPR) en partenariat avec l'association Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine.

Bruno Limerat, le premier adjoint au maire, a piloté ce projet au niveau de la commune. « L'idée est de faire de ce lieu un support touristique et pédagogique de préservation de la biodiversité par l'installation d'un verger d'anciennes variétés d'arbres fruitiers et forestiers adaptés aux zones humides », a-t-il expliqué.

Judi 5 janvier, les élèves de CM1 et CM2 le matin et ceux de CE1 et CE2 l'après-midi, ont participé à la plantation des arbres fruitiers. Vendredi 6, les agents communaux ont achevé la plantation d'arbres de zones humides avec Sarah, de Prom'Haies, et Audrey, de la CCPR.

Nichoirs pour chauve-souris

Un observatoire sera prochainement créé avec des nichoirs pour chauve-souris. Des ouvertures seront prochainement créées dans une haie champêtre qui permettront d'observer une prairie de zone humide, où il est prévu des fauchages tardifs et du pastoralisme ovin. Des panneaux d'information seront installés courant 2023, indiquant les différentes variétés d'arbres plantées.

Une 2^e microforêt en préparation

Un chantier participatif est organisé par la municipalité, les 4 et 5 février, pour la plantation d'une deuxième microforêt, derrière la salle de l'Héliante.



Un terrain de plus 1 000 m² derrière l'Héliante va accueillir la deuxième microforêt de La Crèche.

Après le succès de la plantation de la première microforêt en décembre, sur le terrain du Centre de première intervention des sapeurs-pompiers, la municipalité invite les habitants à un nouveau chantier participatif pour la plantation de la seconde microforêt de la commune, samedi 4 et dimanche 5 février, sur le terrain situé derrière l'Héliante.

Dans le cadre du programme global « Nature et transition » porté par la municipalité, les deux microforêts sont plantées selon le principe Miyawaki -botaniste japonais né en 1928, expert en biologie végétale-, permettant une croissance des arbres dix fois plus rapide, des espaces trente fois plus denses que pour une plantation d'arbres classique, et cent fois plus riches en biodiversité.

Une trentaine d'essences natives

L'opération sera à nouveau réalisée sous forme de chantier participatif, en partenariat avec les associations Yacaba, qui dispose déjà d'une solide expérience dans la mise en place de microforêts, et Prom'Haies, pour la

fourniture des plants.

Le terrain attenant à la salle de spectacles l'Héliante va accueillir la deuxième session, sur une surface de plus de 1 000 m². Le sol a déjà été préparé avec un dépôt de broyat, pour la plantation de trois arbres en moyenne par mètre carré. Pompon, l'âne créchois, fournira à nouveau le

crottin nécessaire au pralinage.

Une trentaine d'essences natives, c'est-à-dire d'essences qui pousseraient spontanément sur zone sans l'intervention de l'homme, ont été sélectionnées. Parmi celles-ci : des chênes, des érables, des noisetiers, des troènes, des cornouillers et des petits fruitiers.

Deux-Sèvres – La Crèche

Du 13/01/2023

Deux micro-forêts

Deux micro-forêts urbaines sont en train de voir le jour à l'entrée de la ville de La Crèche.



Le terrain est préparé par les agents de la commune avant les plantations.

La création de ces micro-forêts fait partie d'un programme global, « Nature et Transition » porté par la municipalité de La Crèche. Pour ce projet de longue haleine, la ville a choisi de s'entourer de deux associations spécialisées dans ce domaine : Yacaba et Prom'Haies. Deux parcelles ont été choisies par la municipalité de La Crèche, le terrain du Centre de Première Intervention (CPI) des sapeurs-pompiers, fort de ses 750 m² disponibles, 2 250 végétaux y ont été plantés mi-décembre. Une deuxième parcelle est située sur le terrain de l'Hé-

liante où l'espace sera de 950 m² et les plantations auront lieu les samedis 4 & dimanche 5 février 2023. « La municipalité souhaite associer les habitant(e)s au projet, en proposant de conserver les refets (drageons) des arbres des jardins créchois (essences locales), et de venir les planter à l'automne sur le terrain dédié » expliquent les élus en charge de la participation citoyenne. Pour participer à la plantation, les bénévoles doivent apporter leur matériel : gants de jardinage, fourche, petite pelle, et sont invités à prévoir leur gobelet ou tasse pour le café ou la

boisson. Inscriptions et renseignements sur le site internet de la mairie.

La création de micro-forêts s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre le dérèglement climatique et d'effondrement de la biodiversité. Le principe de la micro-forêt a été mis au point par Akira Miyawaki, botaniste japonais né en 1928, expert en biologie végétale. Sa méthode de « végétation potentielle naturelle » n'utilise aucun produit chimique ni engrais de synthèse, et permet de recréer un morceau de forêt ancestrale beaucoup plus rapidement qu'en régénéra-

tion spontanée. Les micro-forêts sont 30 fois plus riches en biodiversité et capables, proportionnellement, de stocker davantage de CO₂ qu'une forêt classique. Après trois ans, les arbres font environ 3 mètres de hauteur. À ce stade, la forêt n'a plus besoin d'entretien, mais de quelques regards bienveillants pour l'accompagner dans sa lente émergence.

Rendez-vous début février sur le terrain de l'Héliante.

MARIE SABOURIN (CLP)

Charente – Barbezieux-Saint-Hilaire
18/01/2023

Des élèves de Barbezieux-Saint-Hilaire ont planté des haies sur l'AAC des puits de Chez Drouillard !



Plantons, plantons !

Le 12 janvier 2023, dans le cadre du programme Re-Sources porté par la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire sur l'Aire d'Alimentation de Captage des Puits de Chez Drouillard, **une quarantaine d'élèves de 2 classes de Barbezieux** (CM2 de l'école Sainte Marie de Barbezieux ainsi 5ème SEGPA du collège Jean Moulin) ont participé le temps d'un après-midi à la plantation d'une haie champêtre sur les pourtours d'une parcelle communale. **Cet après-midi a permis aux élèves s'initier à la plantation de végétaux et de les sensibiliser aux rôles de la Haie, notamment vis à vis de la protection de la ressource en eau et de la biodiversité.**

Cette animation a été réalisée grâce au **dispositif HAIE'COLE du Département de la Charente**, sollicité par la commune et a bénéficié d'une animation conjointe de l'association Prom'Haies, de Charente Eaux et du SYMBAS. A la suite de cette après-midi de plantation, un animateur de l'association Charente Nature interviendra en classe afin de présenter aux élèves les différents intérêts de la haie.

Plantation d'une haie aux Ardentes

Un programme de plantation de haies sur les chemins ruraux vise la restauration des corridors écologiques de Grand Châtelerault et donc de la biodiversité.

La commune de Vouneuil s'est engagée dans ce projet. Une haie va être réalisée le long du chemin des Ardentes grâce à un chantier participatif avec la société Wibaux et l'association Prom'haies.

Un chantier participatif mardi 31 janvier

Cette haie sera composée de cornouiller sanguin, genêts à balai, néflier, prunellier, troène, aubépine, ajonc... Elle sera utile à la biodiversité en créant notamment un refuge



Christian Deshoulière et Bruno Dantin, les élus de Vouneuil-sur-Vienne, responsables de l'opération. (Photo NR-CP)

pour les oiseaux, les insectes et autres animaux. De plus, dans l'avenir, cette haie offri-

ra un chemin de promenade agréable. La municipalité invite tous les volontaires dési-

rant participer à ce chantier de plantation à se retrouver le mardi 31 janvier à 9 h chemin des Ardentes, au niveau du local foot/chasse à côté des cours de tennis, pour un café d'accueil.

Un technicien de Prom'haie sera présent pour expliquer les rôles de la haie et les techniques de plantation, et chacun pourra donner un peu de temps pour ces travaux.

Vers 12 h, la municipalité offrira un pot aux participants.

Inscription auprès de la mairie 05.49.85.11.48. Se munir de l'équipement adapté aux conditions météo et au chantier, si possible apporter bêche et fourche.

BARBEZIEUX : 200 ARBRES PLANTÉS PAR LES ENFANTS



La plantation a fédéré scolaires et professionnels de la préservation des ressources et de la biodiversité.

Photo CL

Des scolaires ont planté des haies qui joueront un rôle important dans la préservation de la vallée du Trèfle, à St-Hilaire.

Des plantations pédagogiques de haies par des scolaires, c'est assez courant. Mais celle qui a été réalisée récemment à Saint-Hilaire-de-Barbezieux par une quarantaine de scolaires sort un peu de l'ordinaire...

IL VOUS RESTE 90% DE CET ARTICLE À LIRE

Des conventions pour l'environnement

Aux yeux de Nicolas Cotrel, directeur de l'association Deux-Sèvres nature environnement (DSNE), la commune de Fors fait figure de bonne élève en ce qui concerne ses actions en faveur de la biodiversité. D'une part, les municipalités qui se sont succédé depuis une vingtaine d'années ont toujours eu à cœur de mener des projets vertueux et concrets, d'autre part, une commission Environnement, écologie et développement durable a été créée au sein du nouveau conseil. Récemment, ce groupe de travail a saisi l'opportunité offerte par la Région Nouvelle-Aquitaine en répondant à son appel à projet Nature et transitions visant à faire émerger et soutenir des initiatives et des actions au service de la biodiversité.

Une subvention pour financer le projet

Grâce au dossier élaboré, la commune bénéficiera d'une subvention afin de l'aider à financer son projet.

Pour que celui soit construit et mené à son terme, la commune a choisi de s'entourer de spécialistes issus de DSNE, du Groupe ornithologique des Deux-Sèvres (Gods) et de Prom'Haies.

Les actions sur le terrain s'étaleront sur quatre principaux axes durant les années 2023 et 2024. La zone des Commu-



Emma Hippeaux et Patrick Boucheny (Gods), Magali Migaud (DSNE), Irène Vignaud, Alain Canteau et Julia Pougnaud (conseil municipal) et Nicolas Cotrel (DSNE). (Photo NR)

naux, seule zone humide de ce type parfaitement préservée dans le département, fera l'objet d'une étude concernant sa végétation et ses habitants amphibiens.

Nouvelles plantations et inventaire de la faune

En ce qui concerne le bocage, de nouvelles plantations seront planifiées en privilégiant les espèces résistant à la sécheresse. Du côté du bourg, l'extension du verger communal se poursuivra avec la volonté de préserver les espèces anciennes.

En parallèle, un inventaire des oiseaux et chauves-souris sera dressé et des aménagements seront mis en place en leur faveur (nichoirs et abris). Enfin, la population et l'école seront intégrées à ces initiatives en bénéficiant d'animations variées : randonnée découverte, fabrication de nichoirs, atelier d'apprentissage des techniques de greffage, mise en place de panneaux explicatifs... Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, des conventions de partenariat seront signées avec les trois associations citées précédemment.

Deux-Sèvres – Marigny
20/01/2023

De nouvelles haies vont être plantées

Vendredi 27 janvier, le territoire martignacais accueillera deux nouveaux chantiers de plantations de haies. Joseph Hiou, animateur au Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam) Plaines et marais mouillés a mis en place deux opérations de plantations. Ce jour-là, de 9 h à 12 h 30, les planteurs seront à l'œuvre chez Didier Guilloteau et l'après-midi, de 14 h à 17 h 30, c'est Valérie Goerlinger (Bost) qui les accueillera.

Les opérations se dérouleront au lieu-dit Péré-en-Forêt (coordonnées GPS 46.1851, -0.3.915). Le fléchage guidera ensuite jusqu'aux chantiers.

Jeudi 2 février, la ferme de la Roche-Laitière, à Brûlain, accueillera également les planteurs bénévoles mais aussi les élèves de la MFR du Marais poitevin de 9 h à 13 h pour un nouveau chantier.

Pour mener à bien ces opérations, toute aide est bienvenue pour une heure, deux heures ou une demi-journée.

Les plantations de haies se



À gauche, Samuel Fichet (Prom'haies), au centre Joseph Hiou (Civam) avec les bénévoles, la propriétaire et l'exploitant. (Photo NR)

mettent en place grâce au soutien technique de Prom'haies et au soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Fonds Archimbaud, du plan Écophyto et de l'Office français de la biodiversité (OFB).

Le Civam, groupe d'agriculteurs et de ruraux travaillent de manière collective à la transition agroécologique. Dans ce cadre, le Civam organise une soirée ciné débat en pré-

sence d'un des réalisateurs, autour du film *Tu nourriras le monde* (90 mn) de Floris Schruijer et Nathan Picardle mardi 31 janvier à 20 h au Cinéma de la Venise-Verte à Saint-Hilaire-la-Palud.

Renseignements

complémentaires : Joseph Hiou au 06.71.94.75.35, courriel : joseph.civam@gmail.com ou Samuel Fichet au 06.95.55.06.94.



lire

Agroforesterie, quand l'arbre ouvre les champs des possibles



Rédaction ⌚ 2 mois

Un article du magazine en ligne « Le Vivant »

« L'arbre serait-il de retour dans le système agricole ? Pratique ancestrale, l'agroforesterie revient sur le devant de la scène depuis une vingtaine d'années. Son atout : optimiser les rendements tout en luttant contre le dérèglement climatique. Regards croisés d'agriculteurs venus partager leur expérience à l'occasion d'une journée ferme ouverte, organisée par le CIVAM Seuil du Poitou et l'association Prom'Haies » [\(lire la suite ici\)](#)

Partager :



Twitter



Facebook

Les écoliers participent à la plantation d'une haie



Deux élèves ont fait une démonstration. © Photo NR-CP

Vendredi après-midi, 20 janvier, les élèves de CP/CE1 de l'école de Senillé-Saint-Sauveur, emmitoufflés et bottes aux pieds, sont partis plein d'entrain vers le chemin des Chaumes participer à un chantier de plantation de haie.

400 m de haies

Le soleil était au rendez-vous et le petit groupe, très désireux d'apporter sa contribution, est parti d'un bon pas, encadré par Stéphanie Guychard, leur enseignante, et cinq parents.

Ce programme de plantation de haies sur les chemins ruraux est initié par la Région Nouvelle-Aquitaine et porté par Grand Châtelleraut. Il vise la restauration des corridors écologiques et donc de la biodiversité.

« La haie est plantée avec la société Wibaux et l'association Prom'haies. Nous avons prévu deux fois 200 mètres. Il fallait trouver un chemin assez large pour que les agriculteurs puissent continuer à passer avec leurs engins agricoles », explique Dominique Martin, le maire délégué.

La haie sera entretenue par la commune. L'association Gérépi a préparé la carte des chemins sur le territoire pour orienter les choix. Plusieurs types de tracés sont proposés. Les tracés rouges sont ceux où il est nécessaire de planter.

Vincent Lafitte, technicien agroforestier de l'association Prom'haies, a accueilli les élèves et a expliqué avec beaucoup de pédagogie la démarche et les enjeux de cette action.

Une haie nourricière

« La haie sauvage accueille plein d'animaux, des oiseaux, écureuils, mulots, chauve-souris. Les arbres et les arbustes vont leur offrir des graines à manger. Par exemple, le troène des bois a des fleurs qui ont beaucoup de nectar, les noisetiers nourrissent les écureuils... »

Puis, une fois les consignes données, deux élèves font une démonstration sous la surveillance du technicien.

Plantons l'avenir avec des haies et arbres agroforestiers

L'association Prom'Haies, en Nouvelle-Aquitaine, organise, du 27 janvier au 4 février 2023, la grande semaine Plantons l'avenir. Pendant huit jours, l'association met à l'honneur dix chantiers participatifs de plantation de haies et d'arbres agroforestiers, notamment à Sommières-du-Clain, en partenariat avec les agriculteurs et communes porteuses des projets de plantation.

Prom'Haies donne rendez-vous le samedi 28 janvier 2023 de 13 h à 17 h 30, pour prêter main-forte à Aurélia Paul, agricultrice, 6, les Grandes Brangardières à Sommières-du-Clain dans la Vienne. Ce chantier participatif, encadré et animé par Élodie Roumégou, technicienne en agroforesterie à Prom'Haies, est ouvert à tous et organisé selon les mesures sanitaires en vigueur. Merci de vous munir d'outils de plantation : pelle-bêche, fourche, pelle de jardinage... et de prévoir un équipement adapté à la météo (bottes, gants, vêtements chauds et imperméables...).

En cas de météo défavorable, n'hésitez pas à nous contacter avant de vous déplacer, pour vous assurer du maintien de l'animation. Ce projet est réalisé grâce au soutien financier de la région Nouvelle-Aquitaine.

Renseignements et inscriptions au 05.49.07.64.02.

SERS : LES COCOTTES DE MICHAEL VILLAN ONT COMMENCÉ À PONDRE



*Michael Villan est soucieux du bien-être de ses poules.
Photo CL*

Installé au lieu-dit Chapitre, avec 250 poules actuellement, le Bosquet des Cocottes produit ses premiers œufs bios.

C'est suite à un appel lancé au travers le journal (édition du 14/07/21) que Michael Villan, un trentenaire habitant Sers, a trouvé en 2021 un terrain propice à son projet de ferme de poules pondeuses. Il lui aura fallu presque deux années pour mener à bien son projet, le temps des démarches administratives, l'acquisition du terrain...

[...] ... assure Michael Villan qui vient de planter 700 arbres d'essences diverses avec le concours de l'association Prom'Haie et le lycée de l'Oisellerie.

IL VOUS RESTE 90% DE CET ARTICLE À LIRE

Second chantier participatif pour créer une microforêt

Une seconde microforêt va être plantée samedi 4 et dimanche 5 février, sur un terrain à proximité de la salle de l'Hélianthe, avec l'aide de la population.

Après le succès de la plantation de la première microforêt les 17 et 18 décembre 2022 devant le centre de première intervention des pompiers, la municipalité de La Crèche invite les habitants à un nouveau chantier participatif pour la plantation de la seconde microforêt, samedi 4 et dimanche 5 février, sur le terrain situé derrière l'Hélianthe.

Dans le cadre du programme global Nature et transition, porté par la municipalité, les deux microforêts sont plantées selon le principe Miyawaki, permettant une croissance des arbres dix fois plus rapide, et des espèces trente fois plus denses que pour une plantation d'arbres classique, et cent fois plus riches en biodiversité.

Sur plus de 1.000 m²

Le terrain adjacent à la salle de l'Hélianthe va accueillir la deuxième session, sur une surface de plus de 1.000 m². Le sol a déjà été préparé avec un déjeûné de broyeur, pour la plantation de trois arbres en moyenne par mètre carré. « Pompon », une crèche, fournira à nouveau le soutien nécessaire au prêt-à-planter. Une trentaine d'essences natives, c'est-à-dire d'essences qui pousseraient spontanément sur site sans l'intervention de l'homme, ont été sélectionnées.



La prochaine plantation d'une microforêt aura lieu le week-end des 4 et 5 février, à côté de la salle de l'Hélianthe. (Photo M)

Parmi celles-ci, des châtaignes, des érables, des noisetiers, des troënes, des cornouillers, des petits fruitiers...

Le projet est mené de concert avec l'association niortaise Yacuba et Prom'Haies pour la fourniture des plants. Pour participer au projet, les habitants peuvent prélever les dragons de leurs propres arbres afin d'enrichir les microforêts. La liste des essences acceptées et la méthode de prélèvement des dragons sont disponibles sur le

site de la ville. Pour conserver les plants prélevés, des godets sont à disposition à l'accueil de la mairie.

De plus, les plantations seront menées sous forme de chantiers participatifs durant lesquels chaque bénévole pourra apporter sa pierre à l'édifice. Des actions de sensibilisation seront proposées auprès du public scolaire. Enfin, une plantation de haie champêtre sera également organisée avec de Transitions, en lien avec la mise à disposition.

Renseignements : ville-la-crèche.fr/vivre-au-quotidien/

environnement/253-creation-d-

une-micro-foret

Plantation samedi 4 et dimanche

5 février de 9 h 30 à 12 h 30 et de

13 h 30 à 16 h 30. Inscriptions (par

deuxièmes jours), en mairie ou via le

formulaire en ligne : <http://forms.gle/5oC1A4e74W7E25AN6>

Apporter son matériel (gants,

fourche, petite pelle solide), sa tenue

Bouteilles d'eau, bûches et bennes

idéales.

Parking près de l'Hélianthe.

Deux-Sèvres – Sainte-Néomaye

25/01/2023

Une quatrième plantation participative

L'association Prom'Haies organise la grande semaine « Plantons l'avenir ! », du 27 janvier au 4 février, grâce au soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Fonds pour l'arbre.

Rendez-vous samedi

Durant ces huit jours, dix chantiers participatifs de plantation de haie et/ou d'arbres agroforestiers sont ouverts au public : une plantation est ainsi organisée au nouveau lotissement Les Fontnelles, ce samedi 28 janvier. Il s'agit de la plantation d'une haie champêtre par la commune, pour insérer un lotissement dans le paysage.

Toutes les personnes volontaires sont les bienvenues. Ces chantiers bénéficieront de la présence d'un technicien agroforestier. Les participants devront se munir d'outils de plantation : pelle-bêche, fourche... et prévoir un équipement adapté : bottes, gants, vêtements chauds...

Samedi 28 janvier, de 9 h à 12 h. Rendez-vous impasse des Coccinelles (lotissement communal).

Inscriptions auprès de la mairie, tél. 05 49 25 57 13.

Charente-Maritime – Saint-Vivien

25/01/2023

Une journée de plantation d'arbres dans une ferme à Saint-Vivien ce 28 janvier 2023

Marie-Camille Trogan, de la ferme à roulettes à Saint-Vivien organise une plantation d'arbres sur l'une des parcelles de son exploitation.



Légende : L'association Prom'Haies Nouvelle-Aquitaine organise une semaine "Plantons l'avenir". © Getty - Westend61

En partenariat avec l'association Prom'Haie Nouvelle-Aquitaine, Marie-Camille Trogan, éleveuse de chèvre organise une plantation d'arbres dans l'une des parcelles de sa ferme, ce samedi 28 janvier 2023 dès 9h30.

Tous les volontaires sont les bienvenues pour prêter main-forte. La plantation sera supervisée par Sarah Ladéon, animatrice de l'antenne de Prom'Haies en Dordogne. La ferme à roulettes est située à Saint-Vivien, mais c'est sur un terrain de Vélines que l'opération va se dérouler. Objectif, planter près de 800 arbres !



Les chèvres de Marie-Camille Trogan. - La ferme à roulettes

Cette journée est aussi l'occasion de découvrir l'activité et les chèvres de l'élevage de Marie-Camille Trogan.

Coordonnées pour participer à la plantation ce samedi 28 janvier 2023 :

- Sarah (Prom'Haies) : s.ledeon@promhaies.net / 06 49 23 05 89 / <https://www.facebook.com/PromHaies>

- Marie-Camille (La Ferme à Roulettes) contact@lafermearoulettes.fr / 0650074175 / <https://www.facebook.com/lafermearoulette>

BARBEZIEUX-SAINT-HILLAIRE

Des haies pour lutter contre la pollution de l'eau

Des écoliers et collégiens ont participé à la plantation en aval du captage de Chez Drouillard. Une nouvelle action pour améliorer la qualité de l'eau

« Les taux de nitrates relevés au niveau du captage de Chez Drouillard baissent régulièrement », se réjouit Carine Lantié-Cartier, chargée des programmes d'actions à Charente Eaux. Et si les résidus de pesticides diminuent plus lentement selon les mêmes analyses, les efforts de la commune commencent à payer. Voilà plus de dix ans que Barbezieux s'est engagée dans la démarche Re-Sources. Son objectif : reconquérir et préserver durablement la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable. Car l'aire d'alimentation de captage (AAC) de Chez Drouillard à Saint-Hilaire est sensible aux pollutions diffuses.

La commune a mis en œuvre en 2017 une stratégie foncière gratifiée fin 2021 par un prix national (1). Elle a déjà acquis une vingtaine d'hectares et en vise une quinzaine d'autres. Des parcelles qui s'étirent le long de la rivière du Trèfle pour favoriser des activités compatibles avec la reconquête de la qualité de l'eau et de la biodiversité.

Les racines absorbent

Parmi elles, le chantier d'insertion en maraîchage bio par le



Plus d'un kilomètre de haie a été planté autour d'une parcelle exploitée en bio par le CSC. DELPHINE LAMY.

centre socioculturel (CSC) du Barbezilien. C'est aux abords d'une de ses nouvelles parcelles où le CSC va déménager l'ensemble de ses serres trop proches du Trèfle, qu'une classe de l'école Sainte-Marie et une autre de SEG-PA du collège Jean-Moulin ont planté une haie sur plus d'un kilomètre. « On utilise la technique de la triple plantation en quinconce sur trois rangs pour maximiser l'effet protecteur », détaille François Condemine, technicien agroenvironnement à Charente Eaux. Des arbres dans les terres pour éviter la pollution de l'eau. L'idée peut paraître étonnante

mais elle a fait son chemin. « Les racines peuvent réduire la pollution des eaux grâce à l'absorption des éléments minéraux comme les nitrates et fixer les polluants », explique Carine Lantié-Cartier. Des essences locales sélectionnées avec soin par l'association Prom'Haies. Son technicien, Louis Boulanger, a animé la journée de plantation. Journée qui a bénéficié de subventions du Département dans le cadre du dispositif Haie'Cole et d'un financeur privé, Mytree.

(1) www.youtube.com/watch?v=UX-RA7BtkLc

Une haie bocagère prend racine à Narbonneau

Entamé depuis près de quinze ans, le programme de plantations de haies se poursuit dans le cadre du projet Pamproux terre naturelle. Après la préparation minutieuse du terrain, vendredi en début d'après-midi, David Olliveau, technicien et animateur du programme à Prom'Haies, accompagné de 18 élèves niveau Brevet professionnel de responsable d'entreprise agricole (BPREA), se sont rendus à Narbonneau, au-delà du lieu-dit Morte-fonds, pour participer à la plantation d'une haie bocagère d'une longueur d'environ 510 m, en présence de Jean-Michel Faucher, adjoint à la voirie et du propriétaire de la parcelle, Gérard Proust.

Cette haie, dans un espace très ouvert, va remplir sa fonction de



Plantation d'une haie à Narbonneau avec les élèves du lycée agricole de Venours et Prom'Haies.

Photo: CO

haie au vent et retenir, à terme, l'eau et favoriser la biodiversité.

Deux-Sèvres – Marigny
30/01/2023

Nouveau chantier de plantations



En veste rouge, Joseph Hiou, animateur du Civam Plaines et marais mouillés, avec les bénévoles et l'exploitant.

© Photo NR

Vendredi 27 janvier, Didier Guilloteau, agriculteur à Marigny, recevait sur une de ses parcelles de terre, voisins, famille et amis venus lui prêter main-forte pour mettre en terre 215 plants de haies. Sous la houlette de Joseph Hiou, animateur au Civam (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), alisiers, aubépines, cerisiers, merisiers, érables, poissetiers, camerisiers, corchouillers, troènes et viornes ont pris place sur une longueur de

145 mètres. Le prochain rendez-vous est fixé à Brûlain, ferme de la Roche Laitière, jeudi 2 février. Les plantations de haies se mettent en place grâce au soutien technique de Prom'haies et au soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Fonds Archimbaud, du plan Écophyto et de l'Office français de la biodiversité (OFB).

Renseignements : Joseph Hiou au 06.71.94.75.35 ; joseph.civam@gmail.com

300 arbres plantés lors du chantier participatif



Une trentaine de bénévoles ont participé à la plantation proposée par Prom'haies. © Crédit photo : A. B

Ils étaient une trentaine samedi matin 28 janvier sur les hauteurs de La Grange, pelle en main, chaussés de bottes et coiffés de bonnets pour affronter la froideur matinale. Une plantation d'arbres était proposée par l'association Prom'haies dans le cadre de la semaine « Plantons l'avenir », du 27 janvier au 4 février.

Le lieu de la plantation n'a pas été choisi au hasard, mais sur la base du volontariat de Samuel Caillon, agriculteur bio (Earl La Grange). « Ce n'est pas son coup d'essai », soulignait David Olliveau, technicien à Prom'haies, faisant découvrir au passage les plantations de haie et d'agroforesterie sur plusieurs centaines de mètres sur la parcelle d'à côté.

Écoliers participent à une plantation de haie



Jeudi 26 janvier, à Availles-en-Châtelleraut, les élèves de la classe de CM2 de l'école Roger-Morin ont participé à un chantier de plantation de haie.

Ce programme de plantation de haies sur les chemins ruraux est initié par la Région Nouvelle-Aquitaine et porté par Grand Châtelleraut. Il vise la restauration des corridors écologiques et donc de la biodiversité.

« Grand Châtelleraut a missionné l'association Gerépi qui est venue avec nous sur le terrain pour donner son avis sur le choix du chemin, explique Bernard Biet, maire d'Availles. Nous avons choisi de planter 300 mètres sur ce chemin du Buisson qui n'est plus utilisé. Nous ferons également 400 mètres sur le chemin des Hauts. »

La haie est plantée avec la société Wibaux et l'association Prom'haies.



8

Eau

L'été 2022 restera dans les mémoires, avec ses catastrophes (incendies, dépérissement des arbres forestiers, pertes de récoltes agricoles...) toutes liées au changement climatique. La fréquence de tels épisodes météorologiques risque malheureusement de s'accroître d'année en année. On arrive au printemps 2023 et les nappes phréatiques peinent à refaire le plein car les pluies hivernales sont encore insuffisantes. Corrélativement, les réserves d'eau très sollicitées en 2022 se situent encore à un niveau très bas. Or, la demande en eau d'irrigation pour l'agriculture est de plus en plus forte, alors que les ressources ne se renouvellent plus comme elles le devraient, du fait de l'artificialisation des territoires et des modèles agricoles conventionnels. "Les dernières analyses scientifiques montrent comment nous, les humains, poussons la ressource en eau verte au-delà des niveaux de variabilité que la Terre a expérimentés depuis des milliers d'années durant l'holocène", explique Johan Rockström, professeur au Stockholm Resilience Centre. L'humanité a encore franchi une limite planétaire, celle de la ressource en eau.

L'article ci-dessous permet de comprendre le rôle des sols dans la rétention et le stockage de l'eau, puis sa restitution à l'atmosphère.



PAS DE SOLS VIVANTS SANS EAU PAS D'EAU SANS SOLS VIVANTS

Parler des sols, c'est parler de la terre mère aux innombrables fonctions de régulation que l'homme commence à peine à comprendre... malheureusement pas encore assez pour les prendre en considération à leur juste importance. Si la connaissance des impératifs écologiques permettant de maintenir le fonctionnement du vivant dans la fine couche des sols était plus avancée, il semble évident que leur destruction (par la déforestation, les labours⁽¹⁾, les herbicides, fongicides, pesticides de toutes sortes, et qui vont tous à l'encontre du vivant en bonne santé) serait derechef interdite.

Disons-le tout de go : sans sol vivant, pas d'eau verte⁽²⁾. Sans sols vivants, l'eau bleue⁽³⁾ des rivières devient intermittente. C'est l'eau verte retenue dans les sols qui, en percolant doucement, descend jusqu'à la nappe d'accompagnement⁽⁴⁾ et régule dans le temps l'eau bleue des rivières. Sans sols vivants, il n'y a pas non plus de recyclage des matières organiques, pas de production d'azote par les mycorhizes, pas de mobilisation du phosphore, pas de remontée des indispensables oligo-éléments depuis la roche mère, pas de formation d'humus, pas de fertilité naturelle. Le fil conducteur du fonctionnement d'un sol, c'est la richesse et la densité de sa biodiversité.

Qu'est-ce qu'un sol en réalité ?

L'abondance d'une vie foisonnante et diversifiée n'existe plus dans nos paysages agricoles simplifiés, où la faune du sol a quasiment disparu et où la flore est systématiquement détruite, laissant des sols nus au soleil, ouvrant grand la voie à la désertification des sols. Le sol est pour-

tant le creuset naturel, la matrice, l'habitat, pour une myriade de vies, toutes fonctionnant en écosystèmes complexes pour maintenir les conditions de vie optimales pour tous les habitants du sol, au service de la protection des cultures et de l'augmentation de leur résilience face au stress hydrique entre deux épisodes de pluie.

Ce qu'on a oublié, c'est que les sols sont vivants et qu'ils ont donc besoin d'être alimentés. C'est pour cela que les parcelles agricoles doivent être entourées de haies arbusives épaisses qui alimentent la faune, microfaune et microflore du sol en matières organiques par les racines et les feuilles des arbres, mais aussi par le retour au sol des matières organiques excrétées par les hommes et les animaux d'élevage, en proportion de ce que le sol peut absorber par recyclage via la vie des sols, pour fertiliser et structurer nos sols agricoles. C'est ce qu'on appelle la "régénération" des sols. Démultiplier les habitats différenciés selon les espèces d'arbres et selon les strates arborées, pour y faire revenir la vie et ses fonctionnalités naturelles d'équilibre biologique.

La plupart des sols agricoles sont inertes, simple support de culture

Un sol mort, artificialisé ou imperméabilisé, est un sol sec qui chauffe le jour et refroidit la nuit. Alors qu'un sol vivant est un régulateur de températures, c'est un climatiseur géant... Pourtant, on ne le dit pas assez... mais c'est une évidence car un sol vivant est naturellement humique et humide. L'eau, en s'évaporant à partir du sol et des plantes qui transpirent, maintient le milieu en isothermie. Les vers de terre concourent également à l'isothermie du sol en bouchant les galeries qui sinon refroidiraient ou réchaufferaient leur habitat par rapport à leur température idéale de 12 degrés.

Les sols étant l'habitat de la biodiversité ordinaire, il est indispensable de les maintenir dans leur structure poreuse et aérée. C'est pourquoi, aujourd'hui, on demande à l'agriculture de ne plus labourer car le labour détruit le sol⁽¹⁾ en tant qu'habitat. C'est pour les mêmes raisons que l'on demande de ne plus utiliser d'herbicides ni d'engrais azotés de synthèse, ces derniers détournant les fonctions naturelles et réduisant la fertilité naturelle des sols.

Les sols sont un sujet tabou car l'agriculture industrielle destructrice du vivant est le vecteur sur lequel tant de parties économiques s'agrippent. Pourtant, quand on observe l'inquiétante pénurie d'eau qui s'accroît année après année depuis 2010-2013, on peut bien en déduire que quelque chose ne fonctionne plus dans le plus grand réservoir d'eau de la planète que sont les sols !

Mais qu'est-ce qu'un sol en bonne santé ?

Pour comprendre, nous pourrions nous inspirer du paradigme One Health et faire le parallèle entre les sols, qui forment les microbiotes de la planète, et nos intestins, qui sont le siège de nos propres microbiotes de défenses immuni-

taires, dont nous mesurons la bonne santé, le bon équilibre, l'immunité offerte à l'aune de la quantité de bactéries existantes et de la diversité des souches en présence.

Cette comparaison est fascinante car elle illustre le rôle majeur de la biodiversité ordinaire, qui dépend directement des habitats accueillants, nombreux et variés.

Face aux menaces de sécheresse, on entend la FNSEA, la Coordination Rurale et de nombreux élus exiger de "retenir dans des plans d'eau ou des bassines toute cette eau qui va à la mer". Cette exigence simpliste, qui reçoit depuis 70 ans un écho favorable, surtout s'il est fait référence à l'omniprésente ingénierie *technologique de l'innovation*, éblouit et séduit l'homme qui cherche à dominer la nature. En détruisant la biodiversité, il met pourtant en péril sa propre survie. La multiplication des épidémies et pandémies en est un signe avant-coureur, également la diminution régulière des rendements agricoles. Et, au bout du bout, une disponibilité de l'eau bleue réduite dans les rivières, incompatible avec des demandes de prélèvements en augmentation. Les sols sont en si mauvais état biologique que même la vigne - dont les racines sont censées aller loin chercher l'eau et les minéraux - fait appel à l'irrigation (un impensé aujourd'hui réalité !) et bénéficie depuis 2013 de dérogations à l'interdiction d'irrigation annuellement reconduites. Des volumes d'eau appelés qui dépassent les capacités des milieux "abîmés" à les produire.

Mais pourquoi toute cette eau va-t-elle à la mer ?

Pourquoi cette simple question n'est-elle pas posée ? Pourquoi perpétuer des stockages hors sols (même s'ils sont dits "de substitution"⁽⁵⁾) qui n'apportent aucune solution durable⁽⁶⁾ et de surcroît, par le maintien de l'agriculture industrielle responsable de 25 % des émissions de GES, qui amplifient le réchauffement climatique, la désertification des sols agricoles et la précarité alimentaire ? Pourquoi la question n'est-elle pas posée ? La question n'est pas posée car les réponses technicistes, hors sol, suffisent aujourd'hui encore pour perpétuer les bénéfices des industriels qui gravitent autour de nos agriculteurs. Industries fondées sur des profits maximisés d'extraction pure et simple et de destruction du vivant, dont les sols agricoles sont le premier échelon dans la systématique d'exploitation industrielle.



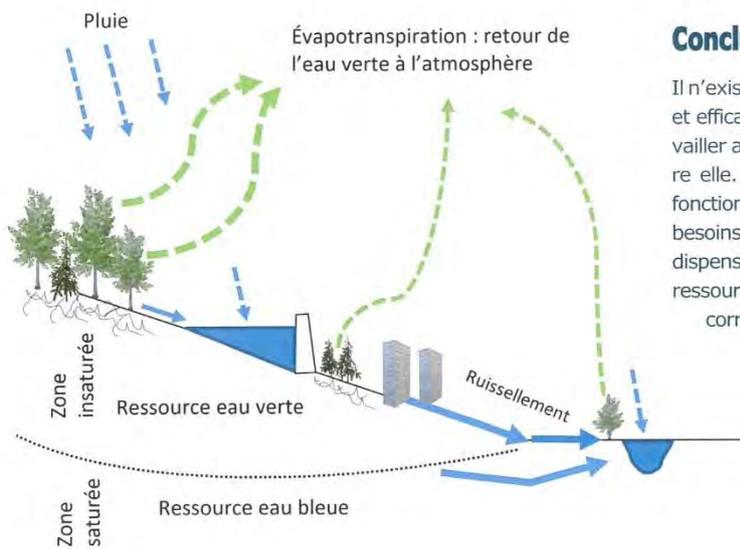
© Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine, tous droits réservés

Pourtant, si l’escamotage de la phase terrestre du cycle de l’eau verte était questionné, nous aurions la marche à suivre pour réparer le cycle de l’eau et lui donner une existence alors que seule l’eau bleue des rivières et des lacs est aujourd’hui référencée, visible et mesurée.

L’eau verte, c’est l’eau dans les sols et dans les arbres. L’eau verte naît de la présence de la biodiversité dans les sols, générée par la présence d’arbres et de haies, ainsi que par la proximité de cours d’eau qui maintiennent les sols humides et permettent à la faune du sol - par leur travail - de rendre les sols humifères et fertiles. Pour faire revenir la biodiversité ordinaire dans nos paysages, il faut restaurer les habitats et les multiplier. Toutes les réponses - bien qu’éparses - sont aujourd’hui connues : un développement économique durable, bon pour nous et pour la planète, repose sur la biodiversité !

L’incontournable levier de l’atténuation du réchauffement climatique et du vivant en bonne santé réside dans la biodiversité. La biodiversité s’est effondrée à cause de la destruction de ses habitats, et également à cause de la simplification de nos paysages, de la destruction des haies de bocage, de la rectification des cours d’eau et du drainage généralisé, qui a réduit d’autant la diversité des habitats, au fil des saisons, pour toutes les espèces, et ce durant 70 ans.

La gestion de l’eau dépend de la biodiversité dans les sols, du taux d’humus des sols, de la rugosité du sol, du nombre de points d’infiltration dans le bassin versant, du stockage dans les arbres et bosquets et de la présence de zones humides. Or, dans les paysages agricoles et urbanisés, ces éléments de contexte ont disparu.



Comment en est-on arrivé là ?

C’était le choix de la France au sortir de la guerre, quand les États-Unis ont proposé le plan Marshall, directement orienté vers l’agriculture industrialisée, lourdement mécanisée. L’abandon de “l’agriculture-élevage” a engendré la dépendance des exploitants agricoles aux fertilisants de synthèse. Nos sols agricoles se sont rapidement érodés, appauvris, détruits au même rythme que la France paysanne se décomposait pour se convertir en “exploitations agricoles”.

Le résultat ne s’est pas fait attendre. Le sol devenant simple “support de culture” a rapidement perdu son précieux complexe argilo-humique (7), réduisant ainsi la “réserve utile” d’eau disponible pour la plante. Pour compenser la perte d’eau verte dans les sols, l’agriculture industrielle “conventionnée” a demandé, dès les années 60, de pouvoir bénéficier de “retenues collinaires”. Chaque décennie a vu des nouvelles demandes de plans d’eau. La France compte des milliers de plans d’eau pour l’irrigation qui - de surcroît - ont souvent été placés dans les zones humides. Le besoin en plans d’eau est la conséquence directe du labour qui a détruit les sols en tant qu’habitat organisé capable de gérer naturellement la qualité et la quantité de l’eau par filtration et son stockage au frais dans les sols.

Pour promouvoir le labour, il a même été dit qu’un ver de terre coupé en deux par la charrue, cela en faisait deux ! (8) Symptôme criant du manque de connaissances intrinsèques sur la vie du sol et sur le rôle de ses habitants dans son fonctionnement alors que, dans le même temps, la France perdait des millions de tonnes de terres arables par érosion : capital perdu à jamais, tel dans le Gers où l’épaisseur de sol s’est tant réduite que des zones entières ne sont plus “exploitables”.

Conclusion

Il n’existe qu’une seule voie pour gérer durablement et efficacement la production agricole, c’est de travailler avec la nature et de cesser de travailler contre elle. Cela suppose de la “connaissance” sur le fonctionnement du vivant en bonne santé et sur les besoins à couvrir pour son maintien, condition indispensable pour augmenter la disponibilité de la ressource en eau. Cette connaissance complexe des corrélations et interrelations liées à la biodiversité et ses milieux de vie est aujourd’hui balbutiante auprès des exploitants qui n’y ont pas été formés. Mais c’est également le cas des élus décideurs, issus et soutenant majoritairement le “monde agricole” conventionnel. L’importance de la biodiversité et des milieux inféodés est mal connue, avec

la conséquence que les milieux de biodiversité sont encore trop souvent éradiqués, **accentuant la baisse de la disponibilité de l'eau douce.**

L'eau est dans le corps de tous les organismes vivants, végétaux et animaux. L'océan et les rivières forment le sang de la planète dans un flux ininterrompu qui apporte les nutriments aux organismes qui ont besoin d'être nourris, qui élimine les déchets des endroits d'où ils doivent être renouvelés, qui recycle et maintient le tout, grâce au soleil.

Quand nous construisons un barrage sur une rivière, c'est comme si nous coupions une artère ou une veine de cette rivière. Quand nous détruisons la capacité de la mer ou d'une rivière à se régénérer, nous diminuons la vie. Le maintien de la vie - dans sa complexité et dans une vision holistique - pourrait être abordé par les trois lois fondamentales de l'écologie qui régissent le vivant en bonne santé :

> **La première loi est la loi de la diversité** : on a besoin de la biodiversité dans un écosystème.

> **La deuxième loi est la loi de l'interdépendance de toutes les espèces au sein d'un écosystème.**

> **La troisième loi est la loi des ressources limitées : il y a une limite à la croissance et à la capacité de régénération de la nature.** En volant cette capacité de régénération à toutes les autres espèces, nous réduisons l'interdépendance et la diversité.

Aucune espèce ne peut survivre en dehors de ces trois lois fondamentales de l'écologie.

Ce que nous recherchons ici est la survie de l'humanité face aux menaces que nous créons contre nous-mêmes. Les rivières et les océans sont source de vie ! C'est grâce à l'eau - dans les rivières (eau bleue) et dans les sols (eau verte) - que la vie est maintenue. Les polluer, les détruire, nous entraîne directement à la sixième extinction.

(1) Le labour détruit la structure du sol et donc l'habitat de la précieuse biodiversité du sol qui apporte résilience au stress hydrique et fertilité naturelle.

(2) Eau verte : part de l'eau issue des précipitations atmosphériques stockée dans le sol et la biomasse, qui est ensuite évaporée au niveau du sol ou absorbée et évapotranspirée par les plantes et qui retourne ainsi directement à l'atmosphère (<https://appsoilb.nancy.inra.fr/biljou/fr/fiche/eau-verte-eau-bleue>).

(3) Eau bleue : Part de l'eau issue des précipitations atmosphériques qui s'écoule dans les cours d'eau jusqu'à la mer ou qui est recueillie dans les lacs, les aquifères ou les réservoirs.

(4) Nappe d'accompagnement : nappe ou partie de nappe souterraine qui est en forte liaison hydraulique avec un cours d'eau permanent et dont l'exploitation peut avoir un effet préjudiciable sur le débit d'étiage superficiel.

(5) On appelle "stockage de substitution" les divers stockages d'eau remplis par pompage dans la rivière ou les nappes au moment des hautes eaux d'hiver, pour une utilisation au moment des basses eaux en été.

(6) Étude collective sur l'impact cumulé des retenues sur le milieu aquatique : https://expertise-impact-cumule-retenues.inrae.fr/wp-content/uploads/2016/05/Rapport-de-synth%C3%A8se_27-05.pdf

(7) Complexe argilo-humique : structure formée d'argile et d'humus. L'humus est créé et entretenu par la décomposition de la matière organique, essentiellement sous l'action combinée des animaux, des bactéries et des champignons du sol.

(8) Un ver de terre coupé en deux ne peut en donner deux : lorsqu'il se fait couper en deux, il est possible que sa partie antérieure (qui contient les organes vitaux) parvienne à régénérer ce qui lui manque, mais c'est impossible pour la partie postérieure.

Recréons les conditions d'un mariage fécond entre les sols vivants, "socle de vie", et l'eau, et notre propre qualité de vie économique, sociale et environnementale en sera grandement améliorée. Si les fonctionnalités des sols étaient restaurées grâce à l'apport de matières organiques, et en cessant le labour, les herbicides et les fertilisants de synthèse, alors les stockages artificiels hors sol ne seraient plus à l'ordre du jour. ■

Sabine MARTIN,
Pilote du Directoire Eau
de France Nature Environnement

Pour aller plus loin



> **Pourquoi ne faisons-nous rien pendant que la maison brûle ?**
Lydia et Claude Bourguignon
Éditions d'en bas, 2022



> **L'origine du monde**
Marc-André Selosse
Éditions Actes Sud, 2021
Présentation à la librairie Moljat :
www.youtube.com/watch?v=Bu9gVsgSg

> **Quelle politique agricole commune demain ?**
Cécile Détang-Dessendre, Hervé Guyomard, coord.
Éditions Quae, 2020

> **Avis sur les besoins humains, ressources naturelles et préservation de la biosphère : cas des pratiques agricoles et de la qualité des sols**
Comité consultatif commun d'éthique
INRAE-Cirad-Ifremer-IRD, juillet 2022
[www.ird.fr/sites/ird_fr/files/2022-09/Avis_14_-_CE\[WEB\].pdf](http://www.ird.fr/sites/ird_fr/files/2022-09/Avis_14_-_CE[WEB].pdf)

RÉFÉRENCES SCIENTIFIQUES

> La qualité biologique d'un sol est définie comme sa capacité à héberger de grandes quantités et diversité d'organismes vivants impliqués dans son fonctionnement et dans les services écosystémiques qu'il rend (Karimi et al., 2020). Une biodiversité des sols satisfaisante procure de nombreux bénéfices pour la production agricole : facilitation de la dégradation des matières organiques (Baumann et al., 2012), création d'un effet barrière limitant le développement des populations de pathogènes (Vivant et al., 2013), préservation de la structure des sols (Le Guillou et al., 2012), réduction de la sensibilité des cultures à la sécheresse (Prudent et al., 2020), régulation de la pollution atmosphérique (Abis et al., 2020) et, d'une manière plus générale, préservation de la stabilité du fonctionnement des sols (Tardy et al., 2014 ; Maron et al., 2018).

Vienne : le top 10 des sorties nature en février, mars et avril

À l'occasion de la sortie du calendrier interassociatif des sorties nature et environnement 2023 dans le département, nous vous proposons une sélection de dix sorties pour les trois prochains mois.

3. Samedi 11 mars, samedi 18 mars : ateliers de greffe des arbres fruitiers avec Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine ? de 14 h 30 à 17 h (lieux à définir) ; 18 mars avec Arbrissel dans le Loudunais à partir de 9 h (lieu à définir).

La plantation de haies se poursuit



Un chantier participatif s'est déroulé samedi 28 janvier sur un terrain communal bordant le lotissement des Fontenelles. © Photo commune de Sainte-Néomaye

Dans le cadre de la grande semaine Plantons l'avenir, organisée par Prom'Haie en partenariat avec les communes, du 27 janvier au 4 février, un linéaire d'un kilomètre de haie a été planté sur le terrain communal qui jouxte le lotissement des Fontenelles de Sainte-Néomaye, samedi 28 janvier, dès 9 h.

Ce chantier participatif et multigénérationnel était encadré par les agents techniques et quelques élus. Les riverains du lotissement communal ont activement participé. Le terrain communal est désormais entièrement clos de haies et le verger, commencé l'an passé, a été complété de vingt nouveaux fruitiers.

Chantier Participatif de Plantation de l'Arborétum Trilautin le 28 janvier 2023



Le 28 janvier 2023

L'arborétum Trilautin est né d'une volonté de l'équipe municipale de lier qualité du cadre de vie et préservation de l'environnement. Planter des arbres et laisser en héritage aux futures générations un espace végétalisé était donc logique pour nous.

Suite aux orientations proposées par le CAUE, nous avons adapté le projet pour y introduire un bosquet méditerranéen. Le projet final a donc consisté à planter 360 jeunes végétaux pour créer une haie vive, un carré fruitier d'une dizaine de pieds, des arbres de hauts jets en bords de voie pour signaler à terme la présence de cette bulle verte en milieu pavillonnaire et notre bosquet méditerranéen destiné à observer le développement d'espèces méridionales comme le micocoulier, l'alisier blanc, l'olivier ou encore l'arbusier.

La commune de Triac-Lautrait étant dotée d'un captage d'eau potable, nous sommes situés en périmètre protégé et il s'agit de préserver la ressource en eau. C'est une des vocations du fonds de concours Ô Vignes qui nous accompagne pour 61 % du financement du projet en assurant le versement d'une subvention de 1622€. Le fonds amène ainsi sa contribution à la préservation de la ressource mais aussi à faciliter le développement de la biodiversité. Pour accompagner intégralement la démarche, la Société Courvoisier nous a dotés des 1023€ restants soit 39% du montant, assurant ainsi le soutien aux initiatives locales de préservation de l'environnement auxquelles elle est sensible. Le reste à charge sur la phase de plantation est donc de 0€ pour la collectivité. D'ici deux à trois ans après les premières pousses, la commune prévoit

de doter le site des bancs et tables de pique-nique, en faisant peut être muter ce site en futur QG de la Fête des voisins « Sait-on jamais ? ».

Une fois le projet calé et ficelé, l'achat des plants auprès de Promhaies réalisé, l'engagement des élus et agents, mais aussi la solidarité qui a permis de faire réaliser une partie du travail du sol par un agriculteur viticulteur Trilautin, il restait à planter.

Samedi 28 janvier fut le grand jour, la météo idéale était au RDV, la fine pluie du levé du jour étant passée, plus d'une vingtaine de planteurs bénévoles Trilautins et Trilautines armés de pelles et de fourches ont participé à l'aventure solidaire du premier chantier participatif de plantation communal. Après le café d'accueil à 8h30, chacun a pu découvrir ou redécouvrir l'art de gratter, creuser, praliner, planter, tasser, amender, tutorer, housser et pailler.

Convivialité, bonne humeur, sérieux, rigueur, solidarité et bénévoles, ont fait de cette matinée une réussite et la fierté de tous.

Après le chantier rangé et la traditionnelle photo réalisée, nous avons eu plaisir à déguster avec modération et fraternité nos traditionnels produits locaux, ceci, avant que nos estomacs creusés par le travail nous rappellent qu'il était déjà midi.

Je tiens à remercier la démarche du collectif et des financeurs, mais aussi celle de Mr François Condemine (à droite sur la photo), notre partenaire Charente Eaux qui fut notre bras armé dans la recherche de subventions et la précision du projet. Notre surprise fut grande lorsque nous avons découvert sa participation à la plantation.

Un nouvel arboretum avec 360 végétaux plantés

L'arboretum trilautin est né d'une volonté de l'équipe municipale de lier « *qualité du cadre de vie et préservation de l'environnement* ». « *Planter des arbres et laisser en héritage aux futures générations un espace végétalisé était donc logique pour nous* », confie le maire de Triac-Lautrait, Sébastien Bretau. Suite aux orientations proposées par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, l'intégration d'un bosquet méditerranéen a été validée. Ce sont finalement 360 jeunes végétaux qui ont permis de créer une haie vive, un carré fruitier d'une dizaine de pieds, des arbres de haut jet en bord de voie pour signaler à terme la présence de cette bulle verte en milieu pavillonnaire, et donc le bosquet méditerranéen destiné à observer le développement d'espèces méridionales comme le micocoulier, l'alisier blanc, l'olivier ou encore l'arbousier. La commune étant dotée d'un captage d'eau potable, situé en périmètre protégé, il s'agit de préserver la ressource en eau.

C'est une des vocations du fonds de concours « Ô Vignes » qui a accom-

pagné le projet avec 61 % du financement (subvention de 1.622 €), apportant ainsi sa contribution à la préservation de la ressource tout en facilitant le développement de la biodiversité. Autre partenaire, la société Courvoisier a versé 1.023 €, soit 39 % du montant, assurant ainsi le soutien aux initiatives locales de préservation de l'environnement auxquelles elle est sensible. D'ici deux à trois ans, après les premières pousses, la commune prévoit de doter le site, de bancs et tables de pique-nique, en faisant peut-être muter ce site en futur quartier de la fête des voisins...

Pour concrétiser ce projet, après l'achat des plants auprès de « Promhaies » et le soutien d'un agriculteur local qui a préparé le travail du sol, une vingtaine de planteurs bénévoles du village se sont retrouvés samedi matin, pour participer à l'aventure solidaire du premier chantier participatif de plantation communale, et découvrir l'art de gratter, creuser, praliner, planter, tasser, amender, tutorer, housser et pailler, dans la convivialité, la bonne humeur, la solidarité entre bénévoles.



Enfants, habitants et élus ont participé aux plantations de l'arboretum, qui comprend un bosquet méditerranéen.

Photo CL

Les enfants plantent pour l'avenir



Les enfants ont planté 300 mètres de haie champêtre. © Photo NR-CP

Dans le cadre de la grande semaine Plantons l'avenir !, qui se déroulait du 27 janvier au 4 février 2023, l'association régionale Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine avait convié, mardi 31 janvier, les enfants de CP et CE1-CE2 du groupe scolaire Les Groseilliers pour la plantation d'une haie champêtre. Trois cents mètres de haie basse fruitière dans la zone des Grands-Philambins... (Chemin Blanc entre Leroy-Merlin et Foir'Fouille).

Élodie Roumegou, technicienne de Prom'Haies, et Sébastien Equeault, du service nature et biodiversité de Grand Poitiers, ont encadré la plantation et répondu aux questions.

Vouneuil-sur-Vienne : une haie au service de la continuité écologique

Grand Châtelleraut a été lauréat de l'appel à projets régional « Nature et transitions ». Le but est de renforcer la continuité écologique en plantant des haies le long des chemins communaux. Vouneuil-sur-Vienne est impliquée dans ce programme. La commune a identifié un site pour l'implantation d'une haie. Le chantier s'est déroulé mardi dernier.

■ Guillaume de Werbler
avec Elisa Verdin

Ils sont une quinzaine de bénévoles, habitants de la commune de Vouneuil-sur-Vienne, à être venus prêter main-forte ce matin-là. Pelles et fourches en mains, ils se sont donné rendez-vous sur le chemin des Ardentes, au nord de la commune, pour planter 570 m de haie. « C'est une haie sur une ligne simple », présente Lucie Hardouineau, technicienne à Prom'haies, en charge de l'animation de la demi-journée. « On explique comment se déroule la préparation des plants, leur mise en terre, la pose des filets de protection contre le gibier... » En amont, c'est l'entreprise châtelleraudaise Wibaux reboisement qui s'est occupée du



570 m de haie ont été plantés en début de semaine par des bénévoles le long d'un chemin communal de Vouneuil-sur-Vienne.

choix des essences et de la préparation du sol. « On a fait un sous-solage en novembre, et on a décompacté en surface », explique Rémi Ango, co-gérant de l'entreprise. « On reviendra

pailler le sol courant février-mars. » La haie, constituée avant tout d'arbustes et de buissons, est composée de prunellier, d'aubépine, de cornouiller sanguin, de cornouiller mâle, de poirier...

À l'origine de cette initiative, la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut, engagé dans le programme « Reconquête des corridors écologiques pour la résilience du territoire » pour lutter contre l'érosion de la biodiversité.

Une des actions de ce dispositif porte sur la plantation de haies sur des chemins communaux.

C'est l'association de gestion de la réserve naturelle du Pinail (Gerepi) qui en est le maître d'œuvre. « On a fait un diagnostic écologique des chemins ruraux pour identifier ceux qui étaient importants pour la continuité des corridors écologiques », confie Kevin Lelarge, conservateur à la réserve du Pinail, tout en agrafant une gaine de protection autour d'un jeune plant et son tuteur. Kevin Lelarge souligne que la biodiversité propre à la réserve du Pinail n'est rien si son environnement proche n'est pas propice à son développement. Il liste les nombreux atouts des

haies. « Elles sont multi-fonctionnelles : elles sont un effet brise-vent, elles servent à créer des points d'ombre pour les troupeaux, elles sont des lieux d'abri et de nourrissage pour la faune, elles jouent un rôle dans la séquestration du carbone, ce qui répond au plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de Grand Châtelleraut, et elles agissent contre l'érosion et les phénomènes de ruissellement et facilitent l'infiltration vers les nappes. »

Élu de la commune, Bruno Dantín fait partie des bénévoles qui participent à cette plantation (1). « Cette haie va contribuer à l'embellissement de la commune sur un chemin qui est très fréquenté. C'est aussi important pour nous d'implanter cette haie qui sera au service de la continuité écologique », insiste l'élu dont le maire, Johnny Boisson, cultive la parcelle qui borde le chemin. Kevin Lelarge signale que 10 autres chantiers similaires sont en cours dans 10 communes qui se sont portées volontaires pour intégrer ce programme. Ils représentent en tout 4,3 km de haies.

(1) L'investissement pour ce chantier est entièrement pris en charge par la Région, le Département et Grand Châtelleraut.

Ils ont planté 270 mètres de haies



Les élèves de la MFR Marais- Poitevin plantent les haies de Philippe Baudouin, agriculteur à Brûlain. | CO

Jeudi, le temps était idéal pour effectuer la plantation des haies sur le site de la Roche-Laitière de Philippe Baudouin. Ce chantier collectif était organisé par le Civam Plaines et Marais mouillés avec le soutien de la Région. L'an dernier, une première plantation de 600 m avait eu lieu, cette fois le projet est de 270 m. L'association Prom'haies accompagne les personnes dans la conception du projet ainsi que sur le choix des arbres.

L'objectif de cette plantation est de protéger les bovins qui sortiront, de produire du bois et de participer à l'écosystème et à la biodiversité. La plantation a été effectuée avec une vingtaine d'élèves de la MFR Marais-Poitevin et leurs encadrants, et de Philippe Baudouin, agriculteur à qui appartient les parcelles.

Projet de plantation collège-entreprise

La concrétisation du projet de plantations, sur le site Eurial de La Crèche, a eu lieu mardi 31 janvier dernier. Sous une météo plutôt brumeuse mais sans pluie les élèves de 4^e et les éco-délégués du collège Jean-Villar, accompagnés de leurs professeurs de Sciences et vie de la Terre, Julien Frappier et Dominique Gabilly, ainsi que de deux autres professeurs, Marion Mouzin et Laurent Mousset, ont retroussé leurs manches et ont travaillé avec méthode pour creuser, planter et reboucher, ligne par ligne, pour installer les 350 plants aux racines nues.

Auparavant, un rapide briefing technique a été effectué par les techniciens de l'association Prom'Haies, qui a fourni les plants d'arbres et arbustes d'essences locales (cornouiller, viorne lantane, chêne pubescent, cormier, etc.). Le terrain avait



Plantation d'une microforêt sur le site créchois d'Eurial, par les élèves de 4^e du collège Jean-Villar. (Photo NR)

été préparé en amont par les collaborateurs d'Eurial, sous la direction de Gabriel Jardin et Anthony Venault, avec un léger labour et un nivelage au cultivateur, ainsi que le piquetage pour marquer l'emplacement des plants. Des élèves du lycée Saint-Exupé-

ry de La Rochelle, intéressés pour transposer ce projet au sein de leur établissement, sont venus interviewer et filmer les élèves.

Des membres de la branche Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) Eurial France étaient présents aussi,

afin de faire un reportage et un retour sur ce projet qui les a interpellés et qui aurait fait écho déjà chez d'autres plateformes du groupe Eurial.

Toutes les conditions étaient réunies pour que la demi-journée de plantation se déroule bien, tous les participants en sont ressortis ravis, avec en prime un vrai projet de coopération collège-entreprise autour de l'éducation au développement durable (EDD), une prise de conscience des enjeux liés à l'environnement et aussi une belle découverte des métiers autour de l'EDD.

« Mais le projet n'est pas fini, loin de là : au programme, la surveillance des plants dans un premier temps puis, pour 2023-2024, des projets d'installation de mares, d'un verger, de ruches... Encore un bouillonnement d'idées pour les élèves ! », a déclaré Julien Frappier.

LONGRÉ : L'ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY PLANTE LES FRUITIERS DE L'AVENIR



Le technicien Louis Boulenger a expliqué la méthode de travail. Photo CL

Jeudi, les écoliers de CE et CM2 se sont rendus à Longré pour planter des arbres fruitiers sur l'ancien stade de football. Ces 26 élèves et leurs enseignants ne manquaient ni de courage, ni d'outils d...

IL VOUS RESTE 90% DE CET ARTICLE À LIRE

Une haie champêtre pour la pie-grièche écorcheur



Une petite élève, aidée par Élodie, de Prom'haies. © Photo NR

Après la haie de 25 arbres fruitiers plantés par les enfants de l'école maternelle Simone-Veil sur le site de la Varenne, au parc de la Coulée, lundi 30 janvier, ce sont les élèves du CP qui ont répondu à l'invitation d'Évelyne Pasquet, déléguée à l'entretien et à la propreté des espaces publics. Accompagnés de leur professeur, ils ont participé à la plantation d'une haie champêtre le long du chemin communal, à Vauronde, dans les Vallées sèches. Aidés par les explications pédagogiques d'Élodie, technicienne animatrice de l'association Prom'haies, les enfants ont mis en terre 90 arbustes et buissons : aubépines, noisetiers, sureaux, chênes pubescents, poiriers, pommiers, pruniers et cerisiers sauvages, cornouillers, fusains, troènes, viornes, camérisiers et érables champêtres.

Refuge de la pie-grièche écorcheur

Une haie est une véritable liaison entre deux zones de refuges pour les petits mammifères mais aussi un habitat pour certaines espèces d'oiseaux, telle que la pie-grièche écorcheur qui choisit son habitat de reproduction selon deux caractéristiques indispensables : il doit être pourvu d'arbustes ou de buissons touffus favorables à la nidification et doit être assez ouvert, avec un accès au sol facile, pour la chasse. Ces conditions sont réunies dans cette zone naturelle d'intérêts écologique faunistique et floristique. Inscrite dans le plan Canopée, dont l'objectif est de promouvoir les actions en faveur d'une meilleure connaissance des arbres du territoire, cette action est financée par Grand Poitiers.

Une seconde microforêt plantée à l'Hélianthe



Samedi 4 février, un chantier participatif s'est déroulé aux abords de l'Hélianthe pour créer une seconde microforêt. Dans une couche de broyat de 40 cm, préparée par les employés communaux, les bénévoles ont planté des plants fournis par Prom'Haies. © Photo NR

Après une première plantation le week-end des 17 et 18 décembre au Centre de première intervention sur 500 m², un second chantier participatif pour une autre microforêt s'est tenu, le week-end des 4 et 5 février.

Cette fois, c'est sur un terrain de 975 m² aux abords de la salle de l'Hélianthe que les bénévoles de tous âges sont intervenus. Encadrés par les techniciens de la ville et des membres de l'association niortaise Yacaba, la fréquentation est allée crescendo avec quinze personnes le matin et quarante l'après-midi, la journée du samedi.

« À raison de trois plants au mètre carré, avec une trentaine d'essences autochtones, choisies pour leur résistance à la chaleur telles que chênes, charmes, érables, pommiers et poiriers sauvages, une forêt verra le jour selon le principe du botaniste japonais Miyawaki. Cette plantation reproduit l'écosystème forestier et consiste en l'utilisation aussi bien horizontale que verticale de l'espace disponible, ce qui permet de faire pousser des forêts denses en plusieurs couches, dans des zones restreintes et dix fois plus vite. Nous en avons déjà la preuve sur celles qui ont été plantées à Niort, avec des arbres qui atteignent trois mètres au bout de trois ans. Les arbres s'entraident les uns avec les autres et communiquent par leurs racines », a expliqué Ariane Zelinsky, l'une des coprésidentes de Yacaba.

Biodiversité et agrément

« La création de microforêts s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre le dérèglement climatique et d'effondrement de la biodiversité. Elles servent de refuge et de couloir de reproduction pour de nombreuses espèces animales. Elles améliorent nettement la qualité de l'air par la captation de CO₂, des polluants et des poussières atmosphériques. Elles participent ainsi à réduire les gaz à effet de serre. Microforêts, plantation de haies, revégétalisation des centres-bourgs et des écoles pour bénéficier d'îlots de fraîcheur, création de jardins partagés, compostage collectif font partie des projets municipaux, dans le cadre du projet régional Nature et transition auquel la Ville a candidaté. En périphérie de cette microforêt, sont plantés des petits fruitiers pour l'agrément. Une équipe de veille composée de citoyens sera chargée de surveiller le développement des plants durant les premières années », a détaillé Christian Héraud, conseiller municipal à la transition écologique.

Dordogne – Prigonrieux
09/02/2023

Des arbres plantés par les enfants

PRIGONRIEUX Plusieurs classes des écoles de la ville ont planté des arbres fruitiers vendredi 3 février, à proximité de la serre pédagogique.

Malgré les 2 degrés ambiants et le givre recouvrant le sol, les enfants de plusieurs classes (CE2, CM1 et CM2) de l'école de Peymilou étaient dehors vendredi 3 février, sur le terrain communal entre l'église de Prigonrieux et la serre pédagogique. L'objectif : planter de jeunes arbres fruitiers, de variétés anciennes. Poiriers, noyers, brugnioniers... Le tout, encadré par leurs instituteurs, des élus de la commune, des membres de la CAB et de l'association Prom' haies.

APPRENDRE LE JARDINAGE

Sur place, les enfants ont bénéficié d'une « formation accélérée » puis sont divisés en plusieurs petits groupes supervisés par un adulte, chacun avec son emplacement et ses outils. Certains enfants n'ont jamais jardiné de leur vie, ce qui peut « créer des vocations » et compléter les activités scolaires à la serre pédagogique (semis, récoltes, compost...). Les variétés plantées sont locales (noyers de Montignac par exemple), des arbres qui s'étaient un peu perdus face à des variétés génériques plus répandues. Cette année, la ville de Creysse a déjà bénéficié d'un de



Par petits groupes, les enfants ont creusé des trous et préparé le sol avec de la paille avant de planter un arbre par groupe.

ces vergers.

DES ARBRES, MAIS PAS QUE...

Pour la CAB, l'idée est de permettre aux communes de s'impliquer dans la biodiversité en permettant à la communauté d'agglomération de planter des « vergers agro-écologiques ». En parallèle, les agents de la CAB qui encadrent les

enfants lors des plantations bénéficient d'une formation sur la thématique de la biodiversité.

Par la suite, le verger sera au cœur d'animations en partenariat avec la ligue de protection des oiseaux, sur les animaux que les arbres attireront : insectes, oiseaux, rapaces, chauve-souris... Pour montrer la « vie créée autour d'un arbre ».

Anne Brivet

Plantation participative d'une haie champêtre à la Ferme à roulettes



Cette journée était encadrée par Prom'Haies Dordogne et a mobilisé 20 bénévoles. © Crédit photo : Sarah Le Déon

Dans le cadre de la semaine Plantons l'avenir, qui avait lieu du vendredi 27 janvier au samedi 4 février, c'est chez une éleveuse caprine de Saint-Vivien que s'est déroulée, samedi 28 janvier, la plantation participative d'une haie champêtre. C'était à la Ferme à roulettes, chez Marie-Camille Trogan.

La journée était animée par Sarah Le Déon, technicienne agroforestière de l'association Prom'Haies en Dordogne, qui a accompagné la conception du projet. Sous une météo clémente, environ 20 personnes se sont retrouvées pour planter 220 mètres de haie. Les bénévoles se sont relayés sur les différentes étapes du chantier : pelle-bêche, plantation, tuteurage et pose de protections contre le gibier. Ils ont pu découvrir les essences champêtres sélectionnées (noisetier, cornouiller sanguin, aubépine, sureau, cormier, tilleul...).

Les haies auront vocation à protéger les chèvres du vent et leur procurer des zones d'ombre, ainsi qu'à ramener de la biodiversité. Certains arbres pourront également servir d'affouragement pour le bétail à l'avenir. L'objectif est également de rediviser une grande parcelle en plus petits îlots et faciliter les rotations au niveau du pâturage pour l'éleveuse. Un paillage 100 % biodégradable à base de chanvre, pré-percé en quinconce, a été mis en place afin de limiter l'enherbement les premières années et garder le sol frais pendant les fortes chaleurs.

Le chantier s'est déroulé sur la journée entière, avec une pause au coin du feu à midi pour se réchauffer et discuter plus amplement des modalités techniques et financières de ce projet financé via le programme Plantons des haies en Nouvelle-Aquitaine.

450 mètres de haies plantés au parc de loisirs



Un chantier participatif dans une ambiance bon enfant, sous le soleil. © (Photo NR-CP)

Dans le cadre du programme de plantation de haies le long des chemins ruraux initié par Grand Châtelleraut, la commune de Vicq-sur-Gartempe, sous l'égide de l'adjoint aux espaces verts Jacky Neuvy et du conseiller municipal Maxime Fourmaux, a organisé samedi 11 février un chantier participatif pour la plantation d'une haie vive d'une cinquantaine de mètres le long des sentiers du parc de loisirs, sur les rives de la Gartempe ; ceci dans le prolongement de la haie déjà plantée quelques jours plus tôt, sur une longueur de 400 mètres, par une société spécialisée de Châtelleraut.

En deux petites heures et dans la bonne humeur, la vingtaine de participants – élus, citoyens, enfants – a mis en terre et paillé – avec de la paille de lin – 90 plants d'essences indigènes et mellifères : viornes, poiriers, pommiers, fusains, noisetiers, cornouillers sanguins, érables... Vincent Laffitte, de l'association Prom'haie, a pris le temps d'expliquer au groupe le rôle d'une haie.

Ces haies sont désormais sous la protection de la municipalité de Vicq-sur-Gartempe, qui s'est engagée à la protéger et à l'entretenir.

Les écoliers ont été initiés au pralinage

Pas moins de 80 enfants, issus des quatre classes de CM1 et CM2 des écoles primaires de Peymilou et du bourg de Prigonrieux, ont quitté à tour de rôle leur salle de classe douillette pour une journée ensoleillée mais frisquette (- 2° à 9 heures), vendredi 3 février.

Les institutrices ont été mobilisées ce jour-là pour implanter un verger dans la prairie, entre city-stade et serre pédagogique. « La Communauté d'agglomération bergeracoise [CAB] a répondu à un appel à projet de la Région pour développer des vergers agroécologiques constitués d'arbres de variétés anciennes : brugnon café, pêcher pavie, cerisier belliquette, noyer come du Périgord et ronde de Montignac... Ces variétés de fruitiers, précoces ou tardives, ont l'avantage d'être rustiques, c'est-à-dire adaptées aux sols et au climat d'ici, décrit Hélène Hache, de la CAB. Elles permettent une longue floraison dans le temps. Une aubaine pour les abeilles. »

21 fruitiers

Ainsi, avec l'aide d'agents municipaux motivés et ayant reçu une formation, 21 arbres fruitiers de variétés anciennes et locales venant du verger de conservation de Montesquieu (47) et une dizaine d'arbustes à fruits rouges ont été installés. On a pu voir



Les enfants des écoles ont participé à la création du nouveau verger de variétés anciennes. JACQUES BOUJOU

des mamans, des grands-pères et des élus venir en aide aux équipes des petites mains encadrées par les institutrices.

Hélène Hache a animé la journée en association avec Sarah Le Déon, chargée de mission à Prom'haies (1). Grâce à elles, le pralinage des racines d'un arbre n'a plus de secret pour les arboriculteurs en herbe. Le pralinage consiste à enrober, avant la plantation, les racines d'un arbre avec un mélange de boue.

« La CAB et Prom'haies, association accompagnant l'opération, ont travaillé en amont pour établir un diagnostic et choisir des arbres adaptés au sol, à l'orientation et la configuration du terrain mis à disposition », précise Hélène Hache qui a participé à la création des vergers de Creysse, Prigonrieux puis Fraisse.

Jacques Boujou

(1) Contact : sledeon@promhaies.net.

La plantation de haies est terminée

Dimanche, des bénévoles extérieurs sont venus prêter main-forte aux Paludéens déjà nombreux à Mazin pour terminer le chantier de plantation de haies. Le maire de Saint-Hilaire-la-Palud, François Bonnet, deux adjoints et des conseillers municipaux étaient également à pied d'œuvre. Matthieu Guillot, jardinier municipal, a dirigé les opérations. Vingt-sept essences ont été sélectionnées afin d'éviter les indésirables. La haie, ainsi terminée et surtout lorsqu'elle sera adulte, permettra à la faune de trouver refuge et deviendra une liaison écologique entre la plaine et le Marais. Cette plan-



Les bénévoles ont finalisé la plantation de haies. (Photo NR)

tation a été financée par la Région Nouvelle-Aquitaine et supervisée par la commune avec

l'aide et le conseil de Prom'haies pour le choix des essences.

CPA de Lathus : se préparer au changement climatique

Le CPA de Lathus lance une expérimentation de plantation de haies dans le cadre de « Bocage de demain ». Objectif : planter plus de 1.000 arbres sur trois ans.

Face au constat du dépérissement des grands arbres dans le bocage en raison du réchauffement climatique, le CPA de Lathus a décidé de lancer un grand programme d'étude et de plantation. « Après les ormes il y a quelques années, on s'aperçoit que les chênes commencent à dépérir, rappelle Fabrice Giraud, président du CPA (centre de plein air), nous sommes face à une disparition programmée du chêne pédonculé. »

Plus de 1.000 arbres

Pour relever ce défi, le CPA a répondu en 2021 à un appel à projet lancé par le Fonds Sud Europe Atlantique (fonds SEA) qui veut apporter son soutien à la transition écologique des territoires (1). Après une phase d'inventaire ayant permis d'évaluer les arbres pouvant être conservés, huit essences qui remontent naturellement du Sud ont été sélectionnées et vont faire l'objet d'une campagne de plantation qui va s'étaler sur trois ans. À terme, plus de 1.000 arbres devraient être plantés sur les 28 kilomètres de haies que compte le patrimoine foncier possédé par le CPA. Jeudi 16 février 2023, le coup d'envoi de cette ambitieuse opération a été donné en présence d'Antoine Sélosse, maire de Lathus, de Frédérique Métiévier, adjointe à la transition



Antoine Sélosse, maire de Lathus, a planté un arbre en compagnie de Jacqueline Ager, coprésidente de Prom'haies. (Photo NR-CP)

écologique, et de Jacqueline Ager, fondatrice et coprésidente de Prom'haies Nouvelle-Aquitaine, partenaire de l'opération.

« C'est une plantation pour l'avenir »

Cette association, créée en 1989 à Montalembert (Deux-Sèvres), travaille à promouvoir la plantation de haies et a acquis

une solide expertise en la matière.

L'après-midi a débuté par la signature de la convention qui lie le CPA de Lathus et le Fonds SEA, représentée par Lise Dauchet. Puis, conduits par Pierre Lebrun, chargé de mission au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) et responsable du pilotage du projet « Bocage de demain », élus et responsables du CPA ont procédé à la plantation des premiers arbres. « Cette action

s'inscrit dans le temps long, a rappelé Dominique Josso, directeur du CPA, c'est une plantation pour l'avenir, et nous souhaitons qu'elle ait valeur d'exemple pour tout le territoire. »

Cor. : Patrick Cuzol

(1) Le Fonds SEA est une émanation de Lisea, l'entreprise concessionnaire de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique, et de Mesea, l'entreprise qui assure la maintenance de la ligne.



Vienne – Civray
22/02/2023

50 arbres fruitiers plantés 250 élèves réunis pour l'avenir



Le 21 février, la commune de Civray a proposé une journée de plantation, en partenariat avec l'association Prom'Haies, qui a accompagné la commune dans le projet (recherche de financements, choix des arbres, animation)

Pêchers, poiriers, châtaigniers, pommiers, pruniers, cerisiers, noyers, ce sont autant d'essences d'arbres fruitiers qui ont trouvé leur nouvelle demeure.

Sur et aux abords de l'île Fouin, ce ne sont pas moins de 50 arbres fruitiers qui ont été plantés grâce à la participation très active des élèves du Pôle Educatif Simone Veil, de l'école Jeanne d'Arc et du Lycée André Theuriet tout au long de la journée.

Après les plantations, vient le temps de l'atelier greffage



En février 2022, les écoliers avaient participé à la plantation avec Prom'Haies. (Photo NR)

En février 2022, le verger communal de Mauzé-sur-le-Mignon, situé route d'Usseau s'est enrichi d'essences, notamment de variétés fruitières anciennes - poiriers, pruniers, pommiers, néfliers - venues compléter l'existant, fournies et plantées par Prom'Haies. Pour l'occasion, les écoliers de l'école élémentaire Jean-Monnet étaient conviés à l'opération. Le projet du verger communal multi-espèces se décline en deux temps, l'un portant sur la plantation et le second consacré à une initiation au greffage. Il a pu voir le jour grâce au soutien financier du Fonds Archimbaud pour l'homme et la forêt, qui a pour vocation d'accompagner les initiatives d'intérêt général renforçant les liens entre

l'homme, l'arbre et l'environnement, ainsi que de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la municipalité.

Samedi matin 4 mars, se déroulera le deuxième volet de l'opération avec Céline Lassalle. L'animatrice Prom'Haies proposera un atelier greffage de pommiers et poiriers, ouvert à tous, tant aux novices souhaitant s'initier à la technique du greffage qu'aux plus avertis pouvant faire partager leur expérience.

Animation gratuite limitée à quinze personnes avec la possibilité de repartir avec un porte-greffe au prix de 3 € l'unité. De 9 h 30 à 12 h aux ateliers municipaux, route de Jouet. Inscription obligatoire auprès de Céline Lassalle de Prom'haies au 07.50.58.00.57.

LA COURONNE : PROM'HAIES EN MISSION FORMATION À L'OISELLERIE



Faire le bon choix du porte-greffe était au programme de cette journée. Photo CL

Je suis très heureux d'accueillir ce nouveau partenariat avec Prom'haies pour animer cette journée greffage au CFAA de l'Oisellerie », se réjouit son directeur...

IL VOUS RESTE 90% DE CET ARTICLE À LIRE

Vienne – Marçay
27/02/2023

2.600 arbres plantés à l'abbaye de Bonnevaux



Une partie du groupe des planteurs. © Photo NR

Depuis lundi 20 février 2023, et pour une dizaine de jours, le Centre international de la communauté pour la méditation chrétienne du domaine de l'Abbaye de Bonnevaux accueille plus d'une vingtaine de bénévoles qui participent à la plantation d'une haie. Ces bénévoles, venus de plusieurs pays (Canada, Irlande, Royaume-Uni, Espagne, Allemagne, Suisse, Pologne), mais aussi de Bretagne et d'Aubrac, et quelques Poitevins vont ainsi planter 2.600 arbres et arbustes fournis gratuitement par Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine, avec un financement Région Europe.

Agriculteur biologique sur le domaine de Bonnevaux, Thomas Litzler coordonne les opérations avec Jean-Christophe Chauvineau, employé du domaine et Théo Guillon, planteur expérimenté. Armés de pelles et de bûches, chacun s'organise pour creuser les trous, mettre les tuteurs, praliner les racines des jeunes arbres avant de les planter. Selon les zones, des haies forestières ou des haies fruitières vont être créées avec des grands arbres tels que chênes, cerisiers, peupliers blancs, saules, noyers, sorbiers, ormes, tilleuls ou des arbres plus petits comme aubépines communes, poiriers et pommiers sauvages, érables champêtres etc. Sans oublier des petits fruitiers comme framboisiers, groseilliers, cassissiers qui viendront remplir les espaces. Les arbres seront ensuite entourés d'un manchon de protection contre les lapins, les chevreuils ou les sangliers puis seront généreusement paillés pour protéger le sol, le nourrir et limiter les déperditions d'humidité. Ces plantations augmenteront la biodiversité et protégeront certaines zones du vent, en aidant la faune et la flore tout en fournissant des fruits comestibles. En outre, ils contribueront aussi à l'isolation acoustique par rapport à la ligne LGV tout proche.

La commune plante des haies



Des planteurs motivés.
© (Photo NR-CP)

La municipalité de Colombiers a participé au projet « Plantation participative d'une haie ». Mardi 20 février, sous l'impulsion de Cécile Poyant, élue de la commune et responsable de la commission cadre de vie, une douzaine de Colombinois ont participé à la plantation d'une haie champêtre. 150 arbustes pollinisateurs et arbres fruitiers ont été plantés sur une partie du chemin des Brandes.

Ce chantier participatif, proposé par Grand Châtelleraut et encadré par l'association Prom'haies et l'entreprise Wibaux, fut l'occasion de rencontres, de partages et de conseils entre bénévoles et spécialistes, avant de repartir avec l'espoir que cette action soit la première d'une grande série.

Pourquoi il faut planter des haies



Les participants à la semaine Plantons l'avenir. © (Photo NR-CP)

La semaine Plantons l'avenir a posé pelles et outils au cœur du village durant deux jours à l'initiative de l'association Prom'Haies et de la municipalité. Au programme de ce « vendredi marathon », une formation à destination des agents de Grand Poitiers et une intervention sur la haie champêtre pour l'école communale.

Pour leur dernière journée de classe avant les vacances, les enfants des classes de maternelle et de CP ont vu leur matinée dédiée à l'écologie avec l'intervention de Lucie Hardouineau, de l'association Prom'Haies.

En compagnie de Monique Bois, élue responsable des espaces verts, et de Jean-Philippe Tribalat, membre de Savigny Vent Debout et soutien de cette initiative, la technicienne de Prom'Haies a expliqué de manière ludique aux enfants l'importance des haies dans la préservation de la nature.

En compagnie de leurs institutrices, les jardiniers d'un jour ont planté en autonomie une centaine de petits buissons et huit arbres fruitiers dans la cour de l'école.

Du lien et des économies

Chaque enfant a pu déposer au pied de son arbre une ardoise marquée à son prénom. « *C'est une opération associative, impliquant plusieurs publics et plusieurs générations et que l'on aimerait pérenniser, sans doute au niveau du réaménagement arbustif au grand étang* », s'enthousiasme le maire, Vincent Chenu.

Au même moment, salle des Grassinières, une douzaine d'agents techniques et quelques élus de la communauté urbaine ont bénéficié d'une formation (financée par GP40) à la conception de projet de plantations ainsi que sur les différentes étapes clés pour les mener à bien.

Sous la houlette d'Élodie Roumegou, technicienne de l'association Prom'Haies, ils ont pu ensuite mettre en pratique leurs nouveaux acquis en plantant une haie champêtre en bordure du cimetière municipal.

Ce travail a été finalisé le lendemain sous la forme d'une plantation participative qui a rassemblé une vingtaine de participants. En plus de recréer des liens après la crise sanitaire, cette opération de replantation d'une nouvelle haie arbustive clôturant le cimetière, financée par la Région Nouvelle-Aquitaine et soutenu par GP40, permet également des économies pour les finances de la commune.

La haie s'étoffe au rond-point de la Vigne



Le vent du nord n'a pas découragé les jeunes élus du CMJ. | CO

En janvier 2021, l'ancienne équipe du Conseil municipal des jeunes (CMJ) avait participé à la première phase du projet en donnant naissance à un linéaire de haie de 225 mètres, sur une parcelle communale en bordure du rond-point de la Vigne. Samedi 25 février, la nouvelle équipe du CMJ, encadrée par des élus et des bénévoles, a poursuivi le travail de ses prédécesseurs en mettant en terre une cinquantaine de plants : érable champêtre, charme, sorbier...

En janvier 2021, l'ancienne équipe du Conseil municipal des jeunes (CMJ) avait participé à la première phase du projet en donnant naissance à un linéaire de haie de 225 mètres, sur une parcelle communale en bordure du rond-point de la Vigne. Samedi 25 février, la nouvelle équipe du CMJ, encadrée par des élus et des bénévoles, a poursuivi le travail de ses prédécesseurs en mettant en terre une cinquantaine de plants : érable champêtre, charme, sorbier...

La parcelle est exploitée par un éleveur. D'ici quelques années, cette haie aura une fonction de coupe-vent et fournira un peu d'ombre aux bêtes, expliquent Anne Ferrer, Thierry Brossard et Philippe Chabot, élus.

La commune s'est engagée, depuis plusieurs années, dans une démarche de verdissement. A l'automne 2021, une première microforêt a vu le jour à deux pas de l'école Mélusine. Elle sera bientôt suivie par deux autres, dans les quartiers du Haras et Bizard.

A signaler également, en collaboration avec l'association Prom'haies, un ambitieux projet de plantation, à l'automne, de 700 mètres linéaires de haies le long de la RD 743, projet complété par la création d'un verger communal, à proximité du terrain de football.

Vienne – Oyré
01/03/2023

Les écoliers plantent des haies



Des écoliers à l'écoute. © Photo NR-CP

Mardi 28 février après-midi, les CM1 et CM2 de l'école de Oyré, encadrés par leur directeur Philippe Romat et plusieurs accompagnateurs, ont enfourché leur vélo pour se rendre sur le lieu de plantation d'une nouvelle haie au nord de la commune.

Sur place, ils ont été accueillis par le maire Géry Wibaux et Céline Lasalle, technicienne de l'association Prom'haies.

Sous le soleil, les 22 écoliers ont planté une centaine d'arbustes, arbres et buissons fournis par Grand Châtelleraut. Cette plantation s'inscrit dans le cadre d'un programme de plantation de haies le long de chemins ruraux, visant à renforcer les « corridors écologiques » de l'agglomération.

L'entretien de cette nouvelle haie sera assumé pendant trois ans par les entreprises Wibaux, avant de devenir la responsabilité de la commune.

Les écoliers plantent une haie

Dans la poursuite du programme d'aménagement de la commune, et après la plantation du verger communal en 2022, une haie de plus de 300 mètres a été plantée en limite d'un pré communal situé au bout du village retraite.

Arbres, arbustes et buissons

Animée par Céline Lasalle, assistante technique agroforesterie auprès de l'association Prom'haies, l'opération a été menée avec succès avec les vingt et un élèves de la classe de CE2 de Murielle Perret, des parents, des ouvriers de l'association d'insertion du Pays mellois et les agents techniques de la commune. La haie bocagère arborée double



L'assistante technique de Prom'haies, Céline Lasalle, a distribué les plants aux écoliers. (Photo NR)

comprend 490 plants : 40 arbres (chênes, merisiers, noyers communs), 285 arbustes (sureaux, aubépines, éra-

bles, noisetiers) et 165 buissons (viornes, troènes, fusains, cornouillers et prunelliers).

Les élèves font l'école buissonnière



Les écoliers ont commencé par bien écouter les consignes avant de planter les arbustes.

Photo CL

Depuis mardi 21 février, Échallat compte parmi ses champs une nouvelle haie champêtre. Aude Briand, viticultrice sur la commune, est à l'initiative de cette action. « Suite à la plantation de 2018 avec l'école maternelle d'Échallat, je désirais poursuivre ce projet avec d'autres établissements. » Pour elle, c'est important d'associer les enfants au projet afin de les initier à la connaissance de l'environnement et au respect de la nature. Accompagnée par l'association Prom'Haies « qui s'occupe de la partie technique dont le choix des végétaux, la commande ou encore des fournitures », deux classes des écoles de Saint-Saturnin et Saint-Yrieix sont venues mettre en terre

150 espèces différentes. « Nous avons planté merisier, noyer, érable champêtre, noisetier, cornouiller sanguin, sur deux rangées afin de conserver une densité importante et un aspect naturel », explique la viticultrice. La plantation entre dans le cadre du dispositif Haie-Cole financé par le Département de la Charente. « Ça permet aussi de les sensibiliser au rôle de la haie en termes de protection brise-vent, de biodiversité et de préservation de la ressource en eau », ajoute Aude Briand. 110 m linéaires de haie champêtre ont donc été plantés et chaque plantation protégée de la dent du lièvre par des protections biodégradables en carton. « Nous avons aussi paillé avec de la paille de lin tous les plants. »

Les secrets de la greffe d'arbres fruitiers



Les deux intervenants bénévoles ont expliqué aux participants tous les secrets d'une greffe réussie.

Photo: CO

Une quarantaine de personnes a participé à l'atelier greffes d'arbres fruitiers mis en place par le foyer rural samedi 25 février avec l'association Prom'Haies avec laquelle une convention a été signée.

Joël Aubin, bénévole du foyer rural, a été mandaté par la présidente Virginie Lotte pour organiser cet atelier. Prom'Haies a fourni porte-greffes et greffons, Gérard Peltreau et Hervé Bauer ont animé l'après-midi.

La multiplication des arbres fruitiers est uniquement pratiquée par le greffage. Il consiste à assembler un support, le porte-greffe et un morceau de la variété que l'on souhaite, le greffon. « Toutes les variétés fruitières sont issues de cette méthode de multiplication, connue depuis l'Antiquité. C'est ar-

des variétés depuis des siècles sans modification » a ajouté Joël Aubin.

« Avec ce procédé, on peut avoir des fruits pendant une plus large période qui s'étend par exemple pour la poire de juillet à décembre ou la pomme de septembre à janvier. Elles complètent les arbres fruitiers déjà plantés dans les vergers ».

Les participants, à l'écoute, ont appris comment préparer les greffons, les conserver, les affinités entre espèces, les saisons de greffage. Ils ont été initiés aux techniques de greffage, la fente, l'anglaise simple, compliquée, en couronne ou en écusson et sont repartis s'ils le désiraient avec leurs greffons pour un prix modique de 2 €.

« Grâce à cet atelier, nous sommes capables de faire nous-même et d'avoir un arbre fruitier que nous avons réalisé. C'est intéressant ».

Deux-Sèvres – Mauzé-sur-le-Mignon
06/03/2023

Une dizaine de personnes à l'atelier greffage de l'association Prom'haies



Dans quelques années, chaque participant goûtera le fruit des efforts fournis en cette matinée hivernale...

Photo : CC

C'est sous un soleil radieux mais un froid hivernal que se sont retrouvées une dizaine de personnes pour l'animation greffage de l'association Prom'Haies aux ateliers municipaux de Mauzé, ce samedi 4 mars.

Cet atelier ouvert aux débutants comme aux initiés offrait la possibilité de réaliser des greffons de pommiers ou poiriers de variétés anciennes et locales. Cette animation était « le second volet du programme de sauvegarde des variétés anciennes et de développement des pollinisateurs sauvages », explique Céline Lasalle, animatrice de l'événement pour Prom'haies.

La première partie s'était déroulée en février 2022 avec la plantation d'une cinquantaine d'arbres fruitiers dans le verger communal,

situé route d'Usseau.

Greffes en fente à l'anglaise

Céline Lasalle et M. Mazin, bénévole de l'association, ont accompagné tout au long de cette matinée les apprentis greffeurs pour transmettre les techniques de « greffe en fente » et de « greffe à l'anglaise » de plusieurs variétés de pommiers et poiriers. Les heureux participants sont repartis avec un ou plusieurs porte-greffe prêts à être plantés à leur emplacement définitif.

Cette action a été financée par le fonds Archimbaud, la région Nouvelle-Aquitaine, la municipalité et le Centre communal d'action sociale (CCAS). Elle participe au programme de préservation des haies et agroforesterie en Poitou-Charentes.

Participation record pour la matinée de plantations



(De gauche à droite), M. Clochard, exploitant agricole ; M. Mureau, propriétaire de la parcelle et Alain Canteau, maire de Fors, ont officialisé leur partenariat par la signature d'une convention. © Photo NR

La commune de Fors vient de démarrer les actions prévues dans le cadre du projet soutenu par la Région, Nature et transitions (Net). Multiplier les haies figure en bonne place dans ce dossier en faveur de l'environnement et du maintien de la biodiversité.

Samedi 4 mars 2023, le premier chantier participatif de plantations a donc eu lieu dans la zone des Grolettes, à Fors. Une trentaine de personnes se sont portées volontaires pour contribuer à la création d'une double haie de 150 mètres de long, située sur un terrain agricole privé.

Une telle affluence a incité les organisateurs à détailler le planning des différents chantiers de plantations programmés en 2023, dans le cadre du projet Net ou à l'initiative de la Fédération de chasse ou des Autoroutes Vinci.

Matinée biodiversité samedi 1er avril

Cette première matinée a aussi permis d'officialiser, en présence de tous les jardiniers du jour, la convention tripartite conclue entre la commune, le propriétaire de la parcelle, M. Mureau et l'exploitant du terrain, M. Clochard.

Enfin, une manifestation biodiversité multifacettes, mêlant les projets Net et Aliment'Actions, a été annoncée. Seront ainsi proposés samedi 1er avril, un atelier greffage animé par Samuel Fichet, de l'association Prom'Haies, un troc'plantes, une présentation par Cyril Bombard d'une application permettant des commandes groupées auprès des producteurs locaux et une initiation au compostage encadrée par Corinne Boutin, assistante du tri à Niort Agglo. Cette journée sera ouverte à tous et gratuite.

Programme de la matinée biodiversité du samedi 1er avril : de 9 h à 13 h, troc'plantes en présence de Cyrille Bombard, coordinateur du projet Aliment'Action, de 9 h 30 à 12 h 30, atelier greffage animé par Samuel Fichet de Prom'Haies (sur inscription, limité à 25 places), de 9 h à 13 h, animation compostage proposée par Corinne Boutin, assistante du tri à Niort Agglo.

Une haie bocagère sur la voie romaine



Les écoliers, élus, personnels du service technique et les bénévoles ont planté pas moins de 600 arbres et arbustes.
© Photo NR-CP

Dans cadre de l'appel à projet de la Région Nouvelle-Aquitaine « Trame verte et bleue » porté par Grand Poitiers communauté urbaine, la commune de Saint-Georges, a souhaité pour la deuxième année, s'engager dans la plantation de haie bocagère afin de reconnecter les continuités écologiques.

Vendredi 3 mars 2023 en matinée, l'association Prom'haies, avec Carole Malherbes, a proposé une animation en classe auprès des élèves de Marcel-Jolliet, sur les bénéfices des arbres et des haies. L'après-midi, un tronçon de 350 m de la voie romaine a été planté par les élèves de CP de M. Clérisse et de CM2 de M. Sauret. Se sont joints à eux, des parents d'élèves, les agents du service technique, des élus, des membres d'associations locales, les animateurs du centre de loisirs et quelques bénévoles.

Ce ne sont pas moins de 600 arbres et arbustes qui ont été plantés ce jour, avec des espèces champêtres adaptées au changement climatique. L'après-midi s'est terminé dans la bonne humeur autour d'un goûter. Un salut particulier a été adressé à la famille Berthonneau (propriétaire des parcelles) et à Laurent Portelance (exploitant agricole).

Un atelier greffage riche d'enseignements



L'atelier greffage a été animé par Céline Lassalle et Jean-Claude Mazin (à gauche).
© Photo NR

Samedi 4 mars, s'est déroulé l'atelier greffage sur le site des ateliers municipaux de Mauzé-sur-le-Mignon avec Céline Lassalle, animatrice, et Jean-Claude Mazin, bénévole de Prom'Haies. L'action constituait le second volet du projet du verger communal multi-espèce qui a vu le jour en 2022 grâce au soutien financier du Fonds Archimbaud pour l'homme et la forêt, la Région Nouvelle-Aquitaine et de la municipalité.

La séance d'initiation était destinée à l'apprentissage des techniques de greffage présentées avec notamment une aisée à réaliser malgré le nom de greffe à l'anglaise compliquée, et à la connaissance des essences locales adaptées aux terrains. Les participants peu nombreux, dont les élus Laurence Rey, Alain Maye et Patrick Raballand, se sont exercés à la taille des greffons poiriers et pommiers fournis par Prom'Haies –, puis à l'association au porte-greffe approprié. Parmi les intéressés, Nicolas Cognard architecte paysagiste venu de Niort, pour qui « *c'est une bonne initiative. J'envisage de planter un verger sur mon terrain. Des connaissances supplémentaires sur les techniques et sur les essences les plus propices au territoire me sont très utiles* ».

Céline Lassalle sera présente le 11 mars à Saint Symphorien et le 25 à Prin-Deyrançon pour de nouveaux ateliers greffage.

Les écoliers plantent une haie

Dans la poursuite du programme d'aménagement de la commune, et après la plantation du verger communal en 2022, une haie de plus de 300 mètres a été plantée en limite d'un pré communal situé au bout du village retraite.

Arbres, arbustes et buissons

Animée par Céline Lasalle, assistante technique agroforesterie auprès de l'association Prom'haies, l'opération a été menée avec succès avec les vingt et un élèves de la classe de CE2 de Murielle Perret, des parents, des ouvriers de l'association d'insertion du Pays mellois et les agents techniques de la commune. La haie bocagère arborée double



L'assistante technique de Prom'haies, Céline Lasalle, a distribué les plants aux écoliers. (Photo NR)

comprend 490 plants : 40 arbres (chênes, merisiers, noyers communs), 285 arbustes (sureaux, aubépines, éra-

bles, noisetiers) et 165 buissons (viornes, troènes, fusains, cornouillers et prunelliers).

Une haie arborée fruitière avec Prom'Haies



Une plantation avec Prom'Haies et la commune sous la pluie, mais dans une bonne humeur générale. | CO

Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine, basée à la maison de la forêt à Montalembert, expérimente une haie arborée fruitière à côté d'un ancien verger dont la parcelle appartient à la commune.

Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine, basée à la maison de la forêt à Montalembert, expérimente une haie arborée fruitière à côté d'un ancien verger dont la parcelle appartient à la commune.

Les techniciens et techniciennes de l'association accompagnés par des bénévoles dont le maire François Grasswill ont mis en terre, le 23 février malgré la pluie, 120 plants sur 85 mètres de long, composés d'essences différentes. « Depuis une dizaine d'années, on constate un vieillissement accéléré avec un dépérissement d'arbres de hauts jets, a expliqué Élodie Roumegou, technicienne chargée d'études au sein de Prom'Haies. Au regard des dernières études menées sur la vitesse d'adaptation du vivant au changement climatique, il apparaît que nos arbres ont du mal. Leurs vitesses naturelles de migration sont trop faibles pour assurer un changement dynamique de leur répartition en suivant le climat.

Les haies compensent l'empreinte écologique

On assiste donc à une régression forte de la strate arborée des haies. Ces constats méritent d'être précisés même s'il faut garder à l'esprit qu'il ne s'agit là que d'expérimentations et que certaines réponses scientifiques manquent encore. « Le projet est financé par l'association Vertuelle basée à Poitiers, nous souhaitons mener, en partenariat avec la commune une expérimentation à double entrée en effectuant une plantation d'essences méditerranéennes et une haie fruitière avec uniquement une strate arborée, a ajouté Élodie Roumegou. Cette dernière aura pour objectif l'acceptabilité et la capacité à produire des fruits sous couvert ombragé en tempérant l'allongement et la répétition des périodes de forte chaleur et d'ensoleillement qui peut provoquer des pertes considérables. »

L'association Prom'Haies est consciente que planter des haies permet de compenser l'empreinte écologique, mais elle sait aussi que l'utilisation de protection en plastique pour les arbres n'est pas une solution durable. « Nous en profitons donc pour tester des manchons en laine de mouton et des gaines carton, nous prévoyons également de disposer des toisons de brebis sur le site de plantation pour tester le côté répulsif à la pression du gibier », a conclu Élodie Roumegou avant de saluer la municipalité et les bénévoles.

Le collège de l'Osme se met au vert

Dans le cadre de l'enseignement au développement durable (EDD) et avec comme objectif la labellisation E3D (Établissement en démarche de développement durable) du collège de l'Osme, les élèves de 5^e, accompagnés de leurs professeurs de SVT - Mme Delhougne - et de géographie - M. Damoiseau - ont planté une haie au sein de leur collège, lundi. Louis Boulanger, technicien de l'association Prom'Haies a présenté son association puis expliqué les intérêts multiples de la haie au niveau environnemental et paysager.

s'inscrit d'ailleurs sur le long terme avec des aménagements prévus dans les années futures : nichoirs, hôtels à insectes, etc. Une exposition réalisée par les élèves permettra d'ailleurs à toute la communauté scolaire d'être informée sur l'action entreprise.

En parallèle, les éco-délégués du collège sont également à l'ouvrage avec la mise en place d'un système de réutilisation et de recyclage du papier comme première décision de leur mandat en attendant des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Après la théorie, les collégiens sont passés à la pratique. Le terrain avait été préparé en amont par les agents techniques du collège. Plantation des tuteurs en bambou, préparation des plants, plantation des essences puis paillage du sol, les enfants s'en sont donné à cœur joie sous une météo clémente !

Cette action est le point de départ de la création d'un « sanctuaire de la biodiversité » à l'intérieur du collège où de nombreux espaces verts n'attendent qu'à être mis en valeur. Ce projet



Les élèves de 5^e ont planté une haie au sein de leur collège.

Repro. CL

Les enfants ont planté une haie



Les enfants en pleines plantations.

© (Photo NR-CP)

Vendredi, à Archigny, les 37 élèves des classes de CP-CE1 et de CE1-CE2, en présence du maire, Jacky Roy, et de son adjoint, Gérard Lefèvre, dans le cadre du programme de plantation de haies le long des chemins ruraux initié par Grand Châtelleraut, ont participé avec enthousiasme à la plantation d'environ 500 mètres de haie le long du chemin de la Font-de-l'Étang, entre La Jarrie et Jolines, sur une parcelle exploitée par M. Martineau.

En matinée, l'association Prom'haie était intervenue dans les classes pour informer les élèves des différentes étapes de la plantation et les sensibiliser sur les différentes variétés d'arbres à petits fruits (poiriers, pommiers sauvages, cerisiers...) destinés à protéger et nourrir les oiseaux et l'habitat des espèces animales. Ce projet a été financé par la Région, le Département et la communauté d'agglomération.

L'atelier greffage a séduit les arboriculteurs amateurs



Démonstration de greffes par les techniciens.

Photo CL

Depuis de nombreuses années les associations de La Faye organisent avec succès un troc aux plantes. Il fallait aussi s'intéresser aux arbres fruitiers. Une vingtaine de volontaires a participé samedi 11 mars à l'atelier greffage « pommes et poiriers » organisé par Prom'Haies.

Les greffeurs autodidactes côtoyaient les débutants venus s'initier afin de reproduire des espèces locales. Certains avaient apporté des pousses de l'année et des greffons afin d'accroître leur verger. D'autres ont pu acheter sur place des porte-greffes et des greffons de pommier et poirier ou cerisier. Vincent Lafitte, technicien à Prom'Haies, a retracé l'histoire de l'association créée en 1989 et le travail de sauvegarde des espèces locales : « *Nous avons découvert il y a 10 ans des pruniers, noyers, châtaigniers, pêchers de vigne, cognassiers, amandiers et créé un verger de sauvegarde à Montalembert* ».

Louis Boulenger a expliqué la

greffe du jour : « La greffe à l'anglaise » consiste à assembler le greffon et le porte-greffe à l'aide d'une entaille en biseau ». Il s'est saisi d'un porte-greffe et d'un greffon de même diamètre. L'assemblage a été renforcé par un élastique. Puis chacun s'est essayé après avoir appris à manier le greffoir.

L'environnement mobilise la municipalité de La Faye qui a signé en 2011 la charte « Terre Saine sans pesticides ». Et obtenu le label « Village fleuri une fleur » en 2019. Elle met aussi sur pied chaque année des journées « nature et environnement » avec des ateliers destinés aux scolaires et d'autres en direction des adultes.

Le 10 décembre dernier un groupe d'enfants et d'adultes a également prélevé des plants dans les haies du village, avant de les mettre en nourrice dans le jardin de l'école. En février ces plants ont ainsi été replantés autour de l'aire de jeu Raymond-Surault.

Vienne – La Puye
21/03/2023

110 arbres plantés par les écoliers



L'équipe très efficace des enfants avec des adultes les aidant à creuser, reboucher et tasser.
© (Photo NR-CP)

Ce jeudi 16 mars après-midi, une cinquantaine d'enfants de l'école primaire de La-Puye se sont attelés à un chantier de plantations d'arbres.

Accompagnés par leurs institutrices, d'une dizaine d'adultes et d'Élodie de l'association Prom'Haies, ils ont empoigné pelles et râteaux pour installer les jeunes tiges qui formeront dans quelques années une belle haie.

Le matin même, Élodie était intervenue en classe pour leur expliquer ce qu'étaient une haie et son intérêt. Son association Prom'Haies travaille à la sensibilisation du monde agricole et des scolaires à l'importance des haies. Elle a été créée dans les Deux-Sèvres en réaction aux remembrements sévères des années 70.

Le long du fossé qui longe l'espace occupé par le Grand Étang, les employés communaux avaient préparé le terrain, dûment retourné et balisé de piquets pour que les enfants aient des repères. En moins d'une heure, ces vaillants petits ouvriers ont mené l'opération à bien, suivant sérieusement les consignes données par Élodie avant le démarrage et le trempage des racines dans un mélange d'eau et de bouses de vache compris.

Quand les tout-petits les ont rejoints après leur sieste, il restait quelques plants à mettre en place et les copeaux de bois à étaler autour des plants pour préserver la fraîcheur du sol.

Les élus, y compris le maire, étaient ravis du succès de cette animation, aussi pédagogique qu'utile pour l'environnement.

Une formation à la greffe de fruitiers

Mercredi 29 mars, les associations Deux-Sèvres Nature environnement et Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine organisent une formation à la greffe d'anciennes variétés de fruitiers sur la RNR du Bocage des Antonins. Les participants se retrouveront à 9 h 30 sur le parking communal avant de se rendre dans la réserve naturelle. Une haie plantée en 2018 permettra d'observer la réalisation de cinq greffes. Samuel Fichet, technicien agroforestier au sein de Prom'haies, enseignera la technique de la greffe en fente, la technique des anciens. Il s'agira d'acquérir le geste en pratiquant sur de jeunes plants que chacun rapportera chez lui. Les greffons de



Redécouvrir un geste ancien, le greffage d'arbres fruitiers.
(Photo Jean-Joacquin Crassous, association Vertuelle)

pommiers (pomme clochard et trogne) et de poiriers (la poire poireau ou Bergamote de Parthenay et la poire d'Aigue) sont confiés par les Cro-

queurs de pommes de Secondigny, association qui œuvre pour la sauvegarde des fruits anciens à travers la constitution d'un verger conservatoire. Outre la découverte des variétés anciennes, l'enjeu de cette

animation est de reconstituer une haie traditionnelle, caractéristique de la Gâtine. C'est une haie basse, taillée au carré, avec au-dessus, des fruitiers de hautes tiges, greffés à 1,50 m, 1,80 m. Elle s'appuie sur des porte-greffes qui donneront de gros arbres adaptés au sol, voués à vivre longtemps et à donner des fruits dans une dizaine d'années. Un habitat idéal pour certains animaux, favorable au développement de la faune et de la flore.

Contact : Alexandre Boissinot (DSNE), alexandre.boissinot@dsne.org et Samuel Fichet (Prom'haies) s.fichet@promhaies.net ou 05.49.73.37.36 ou 06.95.55.06.94.

SALLES-D'ANGLES : LES « PETITES MAINS » DE L'ÉCOLE ONT PLANTÉ DES HAIES DANS LA COMMUNE



Du soleil et beaucoup de bonne volonté, les enfants s'initient aux plantations.

Photo CL

Les élèves en cours élémentaire et cours primaire de l'école de Salles-d'Angles ont participé à...

[...] Depuis dix ans, grâce à sa collaboration avec l'association « Prom'Haies », la fédération de chasse de la Charente et l'association de chasse communale et...

IL VOUS RESTE 90% DE CET ARTICLE À LIRE

Vienne – Civray
25/03/2023

Animation greffage à Civray

CIVRAY Vienne 86400

Samedi 25 MARS 2023

De 14h30 à 17h

OUVERT À TOUS

Atelier "greffage" de pommiers et poiriers

Rendez-vous à l'espace F. Mitterrand

Vous êtes NOVICE
Vous souhaitez vous initier à la technique du greffage
⇒ C'est l'occasion idéale !

Vous êtes EXPERIMENTÉ
Vous maîtrisez les techniques de greffage
⇒ N'hésitez pas à venir partager votre expérience !

Animation gratuite !
Possibilité de repartir avec quelques arbres fruitiers greffés :
⇒ Porte-greffe : 3 € l'unité ⇒ Greffon : gratuit

N'hésitez pas à venir avec votre greffoir !
Renseignements et inscription auprès de Prom'Haies : 05 49 07 64 02

Associations reconnues après le conseil de :

Les secrets de la greffe d'arbres fruitiers



Céline Lasalle, animatrice de Prom'haies, a expliqué tous les secrets d'une greffe réussie. | CO

Grâce au soutien financier du Fonds Archimbaud et de l'association Prom'haies pour guider le chantier participatif, la commune s'est dotée en décembre d'un verger communal à proximité de l'espace des Moulins.

Dans la continuité du projet, samedi 11 mars, a eu lieu à la maison des associations, un atelier pratique, animé par Prom'Haies, autour du greffage de fruitiers.

Il était financé par la Région ainsi que par le fonds Archimbaud.

Il a accueilli 15 participants auxquels les intervenants ont fourni greffes et greffons.

Le greffage de fruitiers consiste à assembler un support, le porte-greffe, et un morceau de la variété souhaitée, le greffon.

Toutes les variétés fruitières sont issues de cette méthode de multiplication connue depuis l'antiquité.

Les participants ont été initiés à différentes techniques, greffe en fente, greffe à l'anglaise, et ravis, sont repartis avec plusieurs porte-greffe de leur choix, prêts à être plantés dans leur verger.

Biodiversité : première matinée mitigée

La nature, à l'honneur lors de la première matinée Biodiversité organisée le samedi 1^{er} avril à Fors, est venue accompagnée de ses caprices météorologiques qui ont sans doute empêché les foules de se déplacer... Néanmoins, les exposants du Troc'plantes ont beaucoup apprécié les échanges qu'ils ont eus avec les visiteurs même s'ils ont été trop peu nombreux.

Du côté d'Aurélie Banchereau, missionnée par Niort Agglo, l'atelier compost n'a pas lui non plus été très fréquenté. Cependant, les personnes intéressées se sont montrées motivées et soucieuses de mieux gérer leurs déchets végétaux.

Succès pour l'atelier greffage

En revanche, l'atelier greffage, animé par Samuel Fichet, de l'association Prom'Haies, a rencontré un franc succès en réunissant une vingtaine de participants.

Encadrés par quatre bénévoles de Prom'Haies et des Croqueurs de pommes des Deux-Sèvres, les apprentis se sont d'abord entraînés à la taille de rameaux fictifs. Quand ils ont pris suffisamment d'assurance, ils ont procédé à leurs premières greffes sur des pieds de pommiers, poiriers ou cognas-



L'atelier greffage a réuni une vingtaine de participants sous la houlette de Samuel Fichet, de Prom'Haies. (Photo NR)

des greffons issus d'une vingtaine de variétés de pommiers et de poiriers réputées pour la qualité de leurs fruits.

En parallèle, Cyrille Bombard, coordinateur du projet Aliment'Actions a présenté le site « Fors, circuits courts », un outil d'entraide, co-construit par des Forsitains, qui permet au plus grand nombre de s'approvisionner en produits locaux.

Cette matinée était organisée par la municipalité, et en particulier la commission écologie environnement développement durable et ses sous-commissions Aliment'actions et biodiversité, soutenue finan-

au projet Nature et transitions (Net) et en partenariat avec Niort Agglo.

La prochaine manifestation tournée vers la biodiversité se déroulera le samedi 20 mai et s'intitulera « Les alternatives aux pesticides ». Celle-ci s'inscrit dans le cadre des éco-animations du programme Jardin au naturel de Niort Agglo.

Atelier Les alternatives aux pesticides, animé par Dominique Brenier de l'Association terre de solidarité (ATS) le samedi 20 mai de 9 h à 12 h à Fors. Sur inscription auprès de la mairie ou dans la rubrique Eco-animations du site de Niort Agglo. Nombre de

Une vingtaine de bénévoles plantent un verger biologique



Une vingtaine de bénévoles ont participé à la plantation. © Photo NR

Dans le cadre du programme « Plantons l’avenir », organisé par l’association Prom’haies en Nouvelle-Aquitaine, une vingtaine de bénévoles ont participé à la plantation d’un verger en agriculture biologique.

Encadrés par Élodie Roumégou, technicienne en agroforesterie au sein de l’association, ils ont œuvré chez Aurélia Paul, exploitante agricole aux Grandes Brangeardières, à Sommières-du-Clain.

Abricotiers, pêchers, amandiers

Dans un terrain de 4 hectares préparé en amont, les bénévoles ont planté abricotiers, pêchers, amandiers, plaqueminiers (kaki), pistachiers et autres kiwis... mais aussi du raisin de table. Pour protéger ces jeunes plants des prédateurs (chevreuils, lapins), tuteurs, grillage et paillage ont complété ces travaux.

En prévision du changement climatique, de nouvelles espèces voient le jour dans notre région tempérée, dont la feijoa (ou goyaves ananas), ou l’asiminier (ou mangue du nord). Un kilomètre de haie sera aussi planté pour protéger un peu le verger.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine. À l’avenir, une mare de 200 m² ainsi qu’un poulailler extensible compléteront le projet et permettront aux 240 poules de l’élevage de gambader dans le verger.

Une destruction qui coûte cher

Deux agriculteurs ont été condamnés pour avoir détruit des haies bocagères d'un site inscrit et transformé une prairie en parcelle de maïs.



Les photos aériennes témoignent de la destruction des haies et de la transformation du paysage.

Photos: Mairie des CHÂTELLIERS

C'est un bras de fer judiciaire de quatre ans et demi qui vient de s'achever en Deux-Sèvres. « Et qui je l'espère fera jurisprudence. En tout cas, cela vaut toujours le coup de se battre surtout quand il s'agit de la préservation du vivant », a réagi hier, Nicolas Gamache, le maire (EELV) de la petite commune gâtinaise des Châtelliers. « Cette victoire », l'édile la tire du jugement rendu par le tribunal correctionnel de Niort le 10 mars dans l'affaire opposant la collectivité à deux agriculteurs coupables d'avoir arraché et détruit un peu plus de 1 000 mètres de haies bocagères au printemps 2018 sur un site inscrit et d'avoir transformé une prairie en parcelle de maïs tout en annexant un chemin communal en bordure du grand étang.

« C'est tout un écosystème qui a été massacré »

NICOLAS GAMACHE
Maire des Châtelliers.

Dans son délibéré sur les intérêts civils dont nous nous sommes procurés une copie, le président Igor Souchu indique qu'il « apparaît nécessaire de prévoir la remise en état du chemin par un nouveau bornage et des linéaires ainsi que la plantation de nouvelles haies bocagères de chaque côté du chemin. La redélimitation des parcelles nécessite également un bornage des parcelles concernées et la replantation des haies bocagères ». Se basant notamment sur le devis effectué par l'asso-

ciation locale Prom'Haies, la justice a condamné les exploitants – un père et son fils – à verser solidairement la somme de 23 204, 40 € à la partie civile au titre de la remise en état du chemin (5 574 €) et des parcelles (17 630, 40 €).

En revanche, la commune a été déboutée de sa demande d'indemnisation de 17 689 € formulée au titre du préjudice moral pour non-respect des règles environnementales.

« On ne gagne pas sur toute la ligne mais je ne peux que me féliciter de cette décision qui met un terme à une procédure extrêmement longue. La première plainte remonte quand même au 14 septembre 2018 », retrace Nicolas Gamache. Ce n'est que deux ans après que les deux exploitants ont été convoqués à la barre du tribunal correctionnel. Les magistrats leur avaient alors laissé un an pour « procéder à la remise en état des lieux ». En vain. Le 23 septembre 2021, ils ont été condamnés à 5 000 € avec sursis, échappant aux quatre mois de prison avec sursis requis par le ministère public.

Prévue initialement en février 2022, l'audience sur intérêts civils a finalement été reportée au 4 novembre, le délibéré n'étant rendu que quatre mois plus tard. « Quand je vois la réactivité des services de la justice pour d'autres sujets brûlants, je m'interroge. C'est quand même fou qu'on mette autant de temps pour des faits qui n'ont jamais été remis en cause et qui ont eu un impact désastreux sur la qualité du sol, la faune et flore. On a des haies anciennes avec des

arbres âgés et têtards qui ont complètement disparu du paysage. C'est tout un écosystème qui a été massacré au profit d'un mode de culture incompatible avec le réchauffement en cours. Quelle perte ! » s'indigne le conseiller régional désireux d'engager le travail de restauration le plus vite possible. « On va d'abord le faire sur le domaine public. Sur la partie privée, il va falloir qu'on échange avec les agriculteurs et qu'on soit accompagné par l'État. » Sollicités, ces derniers n'ont pas donné suite à notre appel.

Julien RENON

A SAVOIR Un site préservé depuis 1946

Si l'on se réfère au recueil des sites classés et inscrits en Deux-Sèvres édité par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), l'arrêté d'inscription du site dit du « Grand étang des Châtelliers et de ses abords » remonte à avril 1946 (62,55 hectares). L'intérêt patrimonial est à la fois paysager, pittoresque et scientifique. L'inscription de cette espace naturel implique qu'il doit être préservé.

Deux-Sèvres – Chenay
29/04/2023

Boiser, ça coule de source

Remplacer un champ de tournesol par 15 000 arbres afin de limiter les risques de pollution d'un captage d'eau potable, c'est le choix, inspirant, fait par le syndicat de Lezay il y a 13 ans.



Comme les enfants qui avaient participé à leur enracinement les pieds dans la neige, les 15 000 plants ont bien grandi depuis cet hiver 2009-2010. Aujourd'hui, leur vert printanier a complètement effacé du paysage et des mémoires le jaune des champs de tournesol. Pour le plus grand bonheur des oiseaux et de nos oreilles hundi dernier.

« Ce n'est pourtant pas pour eux qu'on a fait cet aménagement », rappelle Christian Medeau, le directeur du syndicat d'eau de Lezay, en contemplant les chênes, érables, charmes, aulnes, alisiers, tilleuls, poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers, cognassiers, figuiers, noisetiers, noyers et autres buissons sortis de terre sur plus de sept hectares à proximité du captage d'eau potable situé à la sortie du petit bourg de Chenay, dans le Mellois (500 habitants).

« Sécuriser le site pour éviter tout risque de pollution »

CHRISTIAN MÉDEAU
Président du Syndicat des eaux de Lezay

Racheté à un irrigant, remis en état et utilisé pour la consommation humaine depuis 2004, le forage dit de la Croix-Rivet est le premier en Deux-Sèvres à avoir vu son périmètre de protection faire l'objet d'une opération de boisement assortie d'une implantation de bandes enherbées et de haies pour permettre la création d'un parcours de sensibilisation. « Quand nous avons racheté ces parcelles en 2000, on



Localisé à la sortie de Chenay, le captage d'eau potable a vu fleurir 15 000 plants depuis l'hiver 2009-2010. Un site unique en Deux-Sèvres.

n'avait pas prévu ce projet. Les terres continuaient d'être cultivées avec notre accord mais on redoutait que certaines pratiques ne détériorent la qualité de la ressource prélevée à côté. La proximité avec une ancienne décharge communale nous incitait également à sécuriser le site afin de limiter tout risque de pollution. » Comment ? En misant sur les vertus dépolluantes et détoxifiantes du végétal. Une démarche entreprise avec la collaboration du Centre régional de la propriété forestière

(CRPF) et l'association Prom'haies, et grâce au soutien financier de l'ex-Région Poitou-Charentes et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Coût total de ce lifting naturel : 50 000 € HT. Un investissement « très modéré » au regard des enjeux. « L'eau que nous pompions à 120 m de profondeur a toujours été d'une excellente qualité. Les concentrations de nitrates sont très faibles (inférieures à 5 mg/L) et on ne retrouve aucun résidu de pesticides. C'est encore le cas aujourd'hui », se félicite Chris-

tian Medeau soucieux de préserver la nappe superficielle et les éventuels points de contact. « En raison de la sécheresse, les nitrates comme les intrants chimiques sont moins absorbés par les cultures. Aussi, quand les premières pluies automnales arrivent, davantage de substances peuvent s'infiltrer dans les sols et dans l'eau proche de la surface. On l'a constaté l'an passé. Face au réchauffement, le pouvoir de filtration et d'épuration des arbres prend encore plus de sens. »

Si bien qu'il devrait être dupliqué dans les prochains mois du côté de Saint-Coutant. Deux hectares ont déjà été acquis par le syndicat de la commune. Deux autres devraient suivre. Des plantations de haies pourraient « démarrer l'hiver prochain si tout va bien ». Fini également le pâturage, place aux prairies de fauche. « Sur le papier, c'est moins impactant mais l'enjeu est encore plus fort en termes de qualité de l'eau car le prélèvement se fait dans la nappe superficielle plus sensible aux polluants. »

Julien RENON

A SAVOIR

6 500 abonnés, 319 km de réseau

Avec son équipe réduite de neuf salariés (un directeur, deux administratifs et six agents techniques), le syndicat d'eau de Lezay est le plus petit du département. Il a la gestion de trois captages (Chenay, Saint-Coutant et Chey) et alimente 6 500 habitants disséminés dans dix communes (Lezay, Chey, Chenay, Sepvret, Vanzay, Rom,

Vançais, Sainte-Soline, Saint-Coutant et Melle au niveau de Saint-Léger-de-la-Martinière). « Nous sommes sur un secteur exclusivement rural marqué par une faible densité et des habitations relativement éloignées. Notre réseau s'étire sur 319 kilomètres et il peut arriver que nous n'ayons qu'un seul foyer sur un kilomètre de canalisations. »

Quand Chenay inspire Allonne

Exemplaire, le boisement du captage de Chenay est une source d'inspiration dans le département. Un projet similaire a, ainsi, débuté l'an passé en Gâtine sous l'impulsion commune du Syndicat des eaux du Centre-Ouest et de Baptiste Trény, fondateur de Créateur de forêt.

Phytoremédiation

Celui-ci concerne la réserve de Cadorie, à Allonne, située dans le périmètre de protection immédiate d'un captage d'eau potable inscrit au cœur de la zone Natura 2000 du Bassin du Thouet amont. Sous la supervision du forestier et

écologue Alain Persuy, qui avait œuvré à Chenay, 580 arbres de haut jet et arbustes issus de 14 essences locales (chênes, viornes, cornouillers, fusains, prunelliers, charmes, alisiers, érables, frênes, noisetiers, subépinés, cormiers) ont été plantés en décembre 2022 et janvier 2023 sur une parcelle d'un hectare. Ce projet de l'ordre de 50 000 €, financé par des particuliers, des entreprises et des fonds publics (Région et Agence de l'eau Loire-Bretagne), repose sur le même principe de la phytoremédiation. Autrement dit, « l'épuration par les arbres ».

LE BOISEMENT DU CAPTAGE D'EAU POTABLE DE CHENAY



27.04.2023

Source : Syndicat d'eau de Lezay

La Fête de la nature clôt le projet Inven'Terre



Les naturalistes amateurs ont exploré le Puits d'enfer lors des 24 heures de la nature. © (Photo NR)

Le week-end des 22 et 23 avril 2023, avait lieu la Fête de la nature au Puits d'enfer qui clôturait le projet Inven'terre mis en place par la communauté de communes et des associations naturalistes. « Depuis 2021, il y a eu un enchaînement d'activités, on a été dans les écoles, des élus et agents ont organisé et participé à des animations nature », indique Chloé Jean, chargée de mission environnement au CPIE 79.

Pour la première fois en Haut Val de Sèvre, ces 24 heures de la nature ont permis aux personnes inscrites de cheminer à travers ce lieu emblématique de la biodiversité, à la recherche d'espèces de faune et de flore. « Pendant une balade de 2 km environ, la mission est d'observer le monde vivant dans une ambiance nocturne et mettre les sens en éveil », explique la chargée de mission.

Accompagnés par des associations du territoire comme le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) et le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres (Gods), ils se sont mis dans la peau de naturalistes et ont observé, noté et comptabilisé ce qu'ils ont exploré dans les recoins de ce site exceptionnel. Prom'haies, Camera Natura et Beta Pî étaient également présentes.

Prom'Haies en Nouvelle Aquitaine : 34 ans après, un bilan

L'association Prom'Haies affiche son bilan après 34 ans d'activité : « Depuis 34 ans, Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine intervient auprès des collectivités, des agriculteurs, des entreprises, des habitants, des établissements d'enseignement... Cette année encore, notre investissement auprès de nos partenaires a permis la plantation de plus de 170 000 jeunes arbres durant l'hiver 2022-2023. Si nous considérons que l'année dernière était une année exceptionnelle, boostée par le Plan de Relance, nous dépassons le précédent record datant de 2019-2020. » ... « Nous avons ainsi accompagné 410 porteurs de projets et réalisé près d'une centaine d'animations pour le grand public et les scolaires. Il s'agit d'une saison encourageante, qui montre que la plantation de haies est encore sur une voie émergente. »

Et il y a du boulot car on continue d'arracher plus qu'on ne plante : 23 500 kms de haies en moins par an ces dernières années : on en avait déjà parlé sur Web86. Le rapport sur le site du ministère de l'agriculture (23 avril 2023) : <https://agriculture.gouv.fr/rapport-du-cgaer-ndeg-22114-la-haie-levier-de-la-planification-ecologique>

Page 5 du rapport, on trouve ceci : « Depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages français. Sous l'effet conjoint du remembrement agricole et du déclin de l'activité d'élevage, la surface en haies et alignements d'arbres en France métropolitaine est en constante diminution, malgré les programmes de plantations. (perte estimée à 23 500 km/an entre la période 2017 et 2021) »



Important projet de plantation de haies à Valence-en-Poitou

Réuni le 17 mai 2023 sous la présidence du maire Philippe Bellin, le conseil municipal de Valence-en-Poitou a pris les décisions suivantes :

Plantation de haies, demande de subvention. Dans le cadre de ses actions menées en faveur de la préservation et de la valorisation de son patrimoine environnemental, et notamment du programme Un arbre, un habitant, la commune souhaite lancer un engagement citoyen dans la préservation et la restauration des continuités écologiques tout en sensibilisant le public à la multifonctionnalité de l'arbre et à sa préservation. En partenariat avec l'association régionale Prom'Haies, elle propose un programme d'environ 1.800 plantations afin d'initier une dynamique de plantation territoriale. Un volet de sensibilisation et de concertation sera associé afin de favoriser l'appropriation et la concertation des enjeux de la trame verte et bleue par tous.

Afin de mener à bien ce programme, le conseil municipal décide de déposer un dossier de demande de financement dans le cadre de l'appel à projets régional « Nature et transitions ». Budget prévisionnel : 23.178,20 € TT ; subvention sollicitée : 13.906,92 €.

Redevances d'occupation du domaine public, année 2023. Par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité, 946 €, et par Orange, 9.366,64 €.

Territoires numériques éducatifs. Le conseil engage la commune dans ce dispositif porté par le Département pour améliorer les équipements numériques des écoles publiques.

Visite médicale permis E. Elle sera remboursée aux agents des services techniques (36 €).

Référent déontologue pour les élus locaux. Dominique Breillat, professeur émérite de droit public de l'université de Poitiers et doyen honoraire de la faculté de Droit et des Sciences sociales de Poitiers, est désigné en tant que référent déontologue de la collectivité à compter du 1^{er} juin 2023.

05 et 06 2023



ON PARLE DE NOUS !

Climat & biodiversité



1-2/ Les surfaces plantées, ici des haies, peuvent désimperméabiliser les parkings et apporter des bienfaits à la faune qui les habite. Elles contribuent, de plus, au bien-être des populations en créant des îlots de fraîcheur, améliorant notamment la porosité des sols...

Les haies vives, un refuge pour la biodiversité

Une haie diversifiée, correspondant à son milieu, structure le paysage et crée des corridors écologiques. En mélangeant les essences, elle apporte des bienfaits à la faune qui la peuple... et aux habitants des villes.

Le dernier rapport du GIEC confirme le déclin de la biodiversité. Cette érosion concerne de nombreuses espèces. En milieu urbain, les espaces publics paysagers sont des supports pour la biodiversité. En créant et préservant des haies, les villes et villages participent à la préservation de l'environnement. Une haie abrite mammifères, chauve-souris, oiseaux, amphibiens, insectes... Chaque strate accueille des espèces spécifiques, qui ont besoin de cet environnement pour se nourrir, se reproduire ou trouver un abri. Les haies sont aussi un atout pour les habitants, elles contribuent au bien-être des populations qui les côtoient. Elles améliorent la porosité des sols et donc l'infiltration de l'eau, désimperméabilisent les villes, jouent un rôle de coupe-vent, créent des îlots de fraîcheur... La diversité d'essences, mises au bon endroit et dans des sols qui leurs correspondent, favorise la préservation de la biodiversité et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Quelques essences

"Le choix des essences est primordial, les plantes doivent être adaptées aux conditions climatiques et aux sols de la région", souligne Anthony Perrin, chargé de mission Environnement et Développement Durable à La Motte-Servolex. En plus d'utiliser des espèces essentiellement locales, il est nécessaire de les panacher avec un maximum de variétés. Des végétaux aux ports variés permettent le développement de la haie sur plusieurs strates. Cette

diversité limite la dispersion de maladies et ravageurs. De plus, diversifier les espèces permet d'étaler la floraison et la fructification et offre ainsi de la nourriture à la faune à différentes périodes. Les haies peuvent avoir plusieurs rôles :

- **défensif** : avec l'aubépine ou l'ajonc d'Europe. Ces espèces possèdent des épines qui garantissent une sécurité aux oiseaux en éloignant les prédateurs ;
- **de brise-vent** : les clés d'une bonne haie brise-vent sont la perméabilité, l'homogénéité, la continuité et une hauteur adéquate au terrain à protéger. Ces haies sont composées, au 2/3, d'espèces caduques avec des noisetiers ou des ormes. Ainsi que des espèces persistantes, pour le tiers restant. Ce mélange filtre le vent, atténue les turbulences, conserve la chaleur, limite le dessèchement et l'érosion. Des arbustes et/ou des arbres de différentes hauteurs, plantés sur plusieurs rangs, sont efficaces ;
- **de fructification** : avec des essences variées offrant des baies et autres fruits comestibles pour la faune. La haie attirera une population diversifiée d'oiseaux, mammifères, reptiles... Les sorbiers des oiseaux, les néfliers ou encore les prunelliers correspondent à ce type de haies grâce à leur production de baies, qui restent sur l'arbre tout l'hiver. "Le *Cotoneaster*, plus exotique, peut également apporter des baies. Mais il doit pouvoir s'intégrer dans le milieu où il est inséré", commente Stéphane Château, responsable espace vert de la Ville de Boé ;



3/ Des nattes en géotextile, 100 % biodégradables, évitent l'apparition d'herbes indésirables au pied des haies nouvellement plantées. 4/ Les haies vives ont une forme libre. Elles sont taillées les premières années afin de créer la forme souhaitée. Il faut ensuite intervenir le moins possible, en taillant seulement pour maintenir l'intégrité des haies dans le paysage. 5/ Au lieux de désherber, les pieds de haies peuvent être plantés ! Courges et courgettes limitent l'apparition de plantes indésirables et fournissent du pollen à la biodiversité.

• de sauvegarde par la production de pollen et nectar : *Tetradium*, *chalefs* et *vitex* sont des arbustes parfaits pour ces haies avec leurs floraisons abondantes et en dehors du printemps, période où la nourriture est moins abondante.

Du fait de leur diversité, les haies doivent être utiles au sens agronomique et doivent sortir de cette dynamique de plantations purement décoratives.

Avant de planter

Avant de planter il faut s'assurer de respecter la réglementation. Stéphane Château explique que "tout ce qui dépasse deux mètres de haut doit être, au minimum, planté à deux mètres de distance du fond voisin". Il faut ensuite préparer le sol : "surtout ne pas le déstructurer afin de permettre aux lombrics, et autres insectes, de maintenir un sol vivant. Ce qui donnera un milieu sain et entraînera une végétation saine. Il faut ensuite désherber manuellement la surface à planter et ameublir la terre, ce qui favorisera la pénétration de l'eau en profondeur et aérera le sol afin que les racines puissent, par la suite, se développer correctement", développe Stéphane Château.

Plantation des végétaux

Pour garantir la reprise des végétaux sur leur site de plantation, il faut les préparer. L'élimination des racines desséchées et une taille propre des parties abîmées favorisent un meilleur développement du chevelu racinaire. A l'inverse, il ne faut pas tailler les parties aériennes, au risque de supprimer des parties vivantes, de dénaturer la forme de l'arbre et d'accentuer le stress lié à la plantation. Après avoir mis les arbres en terre, la terre autour des racines est tassée, et les jeunes plants peuvent être protégés avec un manchon adapté, en cas de présence d'animaux (lièvres, lapins, chevreuils...).

Entretien

Anthony Perrin explique : "Pour la première année de plantation les jeunes pieds de nos haies vives, composées de fusains, cornouillers, noisetiers, charmes ou encore d'alisiers, nous avons désherbés manuellement. Ce désherbage a abîmé certains pieds qui ont eu du mal à repartir. Nous avons donc mis en place des nattes en

géotextile, 100 % biodégradables, qui évitent l'apparition d'herbes indésirables". Pour des haies déjà en place depuis plusieurs années, d'autres solutions existent pour réduire le désherbage manuel qui blesse les pieds des arbres. "Nous avons semé de la luzerne ou de la phacélie au pied des haies afin de créer une concurrence entre les espèces semées et les adventices. Cette stratégie apporte des solutions : la présence d'indésirables est réduite et l'entomofaune est préservée. Les variétés semées sont ensuite transformées en engrais vert et apportent de l'azote assimilable aux haies", décrit Stéphane Château. Si la haie est plantée à l'automne, le travail d'entretien et les besoins en apport d'eau, sont minimes. Le paillage reste cependant un indispensable pour la survie d'une haie vive. "Le paillage organique maintient l'humidité des sols, sert d'amendement et réduit le dessèchement des haies lors des périodes de fortes chaleurs", souligne Anthony Perrin.

Taille de la haie vive

Les haies vives ont une forme libre et naturelle. "Une taille de formation est nécessaire les premières années pour permettre de conduire le végétal convenablement. Afin de préserver la faune qui occupe les haies, il est impératif d'intervenir le moins possible et de tailler à la fin de l'été quand la nidification est terminée", conclut Stéphane Château.

PROM'HAIES EN NOUVELLE-AQUITAINE

Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine est une association de terrain, créée en 1989 et issue de la mobilisation d'habitants soucieux du devenir de leur campagne. Elle informe les gestionnaires et usagers en animant des formations sur les thèmes de l'agroforesterie, l'entretien et la taille des haies, leur importance pour la biodiversité, la qualité de l'eau, la conservation des sols, le climat... Elle accompagne également les planteurs - agriculteurs et collectivités - en fournissant des conseils techniques (choix des espèces en fonction du type de sol, itinéraires techniques de plantations...). Ainsi, depuis sa création, plus de 2 600 000 arbres ont été plantés, par son intermédiaire en Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne.

Les haies de demain démarrent par une collecte de graines

Vendredi 12 mai, une réunion inédite s'est tenue dans la salle des fêtes de Cherves-Richemont sur le thème de la collecte des graines d'arbres et arbustes pour replanter des haies. Une initiative portée par Bernard Sauty, membre de l'association ANLP (Antenne-nature-loisirs-patrimoine). Des contacts ont été pris avec l'association Prom'Haies qui intervient, depuis 34 ans, dans les Deux-Sèvres, en Dordogne, Creuse, Vienne, et Charente. Grâce à Prom'Haies, 2.700.000 arbres ont été plantés, mais les plantations sont encore moins nombreuses que les abattages d'arbres.

Vendredi, Lucie Hardouineau, technicienne de Végétal local, est intervenue devant une vingtaine de participants, la plupart adhérents d'ANLP, déjà fortement sensibilisés à la défense de l'environnement. Son propos visait à faire découvrir ou préciser « la nécessité d'agir ensemble pour la haie et l'ar-

bre champêtre, au service de nos territoires ». Elle a présenté une information générale et technique, avec le rappel des objectifs de Prom'Haies et de Végétal local à savoir sensibiliser, planter, accompagner et innover auprès des collectivités territoriales, du monde agricole, du grand public, et des établissements d'enseignement et d'insertion.

De la collecte des graines à la renaissance reconnue d'une haie, il faut au moins 10 ans. De la recherche des sites adaptés à la collecte des graines (éloignés des habitations et du trafic routier, avec des arbres/arbustes sauvages, ou plantés depuis plus de 50 ans). En Poitou-Charentes, 40 espèces sont répertoriées et labellisées. Il faut ensuite des mains pour la collecte (salariés et bénévoles avertis) qui vont opérer selon des normes précises, aux dates convenables et disposer de pépinières locales spécialisées. Une tâche de longue haleine et indispensable.



Les participants à la journée de collecte de graines avec Prom'Haies, le 12 mai à Cherves.

Photo CL

SEGONZAC : LE JARDIN DES PETITES CAGUILLES INAUGURÉ



*Les élus et les jeunes ont coupé le ruban symbolique.
Photo CL.*

Une quarantaine de personnes, habitants et élus, se sont retrouvées samedi matin 17 juin, pour l'inauguration...

[...] le gros œuvre de terrassement ; Allure d'Extérieur pour l'engazonnement ; Prom'haie pour la fourniture des végétaux plantés par les services techniques.

IL VOUS RESTE 90% DE CET ARTICLE À LIRE

Respecter l'humain et le paysage

SAINT-LAURENT-DE-COGNAC La Gerbaude, domaine familial de près de 200 hectares de vignes, a été l'un des premiers à décrocher en Charente la double certification HVE et le référentiel cognaçais CEC

« Dans le cognac, on sait que l'on travaille toujours pour l'avenir et les générations suivantes, c'est sans doute la raison pour laquelle La Gerbaude respecte tout particulièrement l'humain », philosophe Élodie Miremont, qui pilote ce domaine viticole au sein de l'activité de négoce de la maison Camus. En complément de la double certification HVE et du référentiel cognaçais CEC, Camus (qui fête ses 160 ans en 2023) est également labellisé Entreprise du patrimoine vivant et RSE confirmé. « Il est également important de montrer l'exemple à nos livreurs de vins », souligne Élodie Miremont. L'entreprise a travaillé tout particulièrement sur les relations avec le voisinage. Elle orchestre des rencontres mensuelles avec les riverains afin de faciliter le relationnel. « On explique notre métier, ce que l'on fait, nos investissements, le pourquoi des nouveaux tracteurs... pour instaurer la confiance. » La replantation de plus de 3 kilomètres de haies a participé à la



biodiversité, même si le domaine est entouré de bois, et aussi à un meilleur ancrage dans le territoire, à travers les échanges réguliers avec les mairies. L'opération a aussi été l'occasion d'expliquer aux élèves de CM1-CM2 des environs les

interactions entre la terre et l'eau, l'utilité pour les oiseaux et les insectes, une reconnaissance de la faune et de la flore. Les haies ont été plantées avec des associations locales d'insertion, et les espèces endémiques choisies en collabo-

ration avec Prom'Haies, une association de défense de l'environnement des Deux-Sèvres voisines. « Nous sommes conscients de l'impact de notre activité sur l'environnement, mais nous faisons partie du paysage et nous tenons

à expliquer que nous faisons tout pour le préserver. »

Escape game pédagogique

Dans le cadre du vivre-ensemble, l'accent est mis sur la formation afin que tout le monde bénéficie de la même information, aussi bien sur la santé, l'ergonomie, la sécurité, les risques professionnels que techniques, sur les relevages, la taille, les symptômes de la flavescence dorée, pour multiplier les sentinelles du vignoble, mais aussi sur les nouveaux cognacs de la maison, pour décupler les ambassadeurs et impliquer tous les salariés de la vigne au verre. L'organisation d'une demi-journée à thème, par exemple sous la forme d'un escape game, peut participer de façon plus ludique à la sensibilisation à la discrimination au travail, à la compréhension du bilan carbone, pour mieux expliquer les modifications du travail. « Nous impliquons même les salariés dans le choix des nouveaux outils et dans les essais, car ce sont eux qui s'en servent au quotidien. »

FRÉDÉRIQUE HERMINE

Défendre les haies : un combat permanent !

Il y a 3 semaines (<https://web86.info/les-haies-on-les-arrache-toujours/>) nous évoquions le travail de recherche réalisé par trois universitaires qui insistent sur le rôle et l'importance des haies : « la haie bocagère est un remarquable outil d'aménagement pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation de l'agriculture à ce changement. »

Le 23 juin se tenait l'Assemblée Générale de Prom'Haies Nouvelle Aquitaine. Les infos complètes sur cette AG et sur l'activité de l'association d'une manière générale (« Les brèves des vérités de La Palisse ») via ce lien : https://www.promhaies.net/?wysija-page=1&controller=email&action=view&email_id=184&wysijap=subscriptions&user_id=4517

On y détaille les avancées, les inquiétudes, les perspectives d'avenir de l'association et de ses partenaires au regard des enjeux climatiques. Du travail pour le futur... très proche.

Des haies s'arrachent toujours dans les Deux-Sèvres

Les haies dont on connaît désormais l'utilité sont protégées. Pourtant, les arrachages continuent, comme récemment dans la plaine de Niort.

Sur les réseaux sociaux, il se prend en photo dans la cabine de son tracteur high-tech regardant une série Netflix, pour tromper l'ennui, explique-t-il. Autour, un paysage désertique. Lunaire. La scène se déroule dans la plaine de Niort où cet agriculteur a arraché 412 m de haie sans autre formalité l'an passé, qui plus est dans une zone Natura 2000. Les services de l'État l'ont mis en demeure de replanter une première fois sans succès, puis une deuxième fois en avril 2023.

Ce cas n'est qu'une illustration d'un phénomène d'arrachage de haies qui perdure, en dépit de la réglementation censée les protéger.

« Le problème, c'est que l'élevage est en crise »

On croyait les enseignements du remembrement acquis mais force est de constater que la pratique de suppression de haies demeure. Discrètement. « Le remembrement, c'était une opération spectaculaire, très brutale avec des arrachages énormes. Là, c'est plus continu, plus insidieux, ce sont des cas disséminés, un peu partout dans l'espace... », note Samuel Fichet, technicien de l'association Prom'Haies.



Lorsque l'élevage régresse, les terres sont souvent reprises pour y faire pousser des céréales avec la tentation de supprimer ou sérieusement attaquer les haies devenues « gênantes » pour disposer d'une « belle » parcelle d'un seul tenant, plus pratique à travailler. (Photo d'illustration NR)

Si les Deux-Sèvres sont à la 5^e place en France des départements qui comptent encore le plus de linéaire, « il est fait aujourd'hui le constat partagé d'une réduction significative du maillage des réseaux bocagers au fil des ans », note la DDT sur le site de la préfecture des Deux-Sèvres. Un solde négatif difficile à comprendre alors que la haie est protégée et qu'il s'en plante de nouvelles. Le Dé-

partement estimait ainsi en 2021 que « 35 à 40 km » de haies étaient plantés chaque année dans les Deux-Sèvres. Il suffit de jeter un coup d'œil au site internet remonterle-temps.fr pour se faire une idée de la métamorphose du paysage au fil des décennies. « Le problème, c'est que l'élevage est en crise. Il y a plein d'éleveurs qui arrêtent et on voit que beaucoup vont partir à la retraite

dans le Bocage bressuirais, dans la Gâtine, le Mellois », observe Samuel Fichet. « Souvent, c'est repris par des gens qui font des céréales et qui déplacent les haies. Les céréales payent, l'élevage peu. Tant qu'il n'y a pas de soutien à l'élevage, c'est tout l'environnement qui en pâtit. » Par « déplacement », il faut entendre un arrachage « souvent entre les parcelles » qui devrait donc être compensé par une

plantation de même longueur ailleurs.

« C'est une avancée, mais c'est très imparfait. On garantit un linéaire mais pas une qualité. On peut détruire une haie de qualité et la remplacer avec des buissons. » Qui plus est, dans la pratique, « ils ne replantent pas forcément. C'est très peu respecté ».

Une concurrente des cultures ?

Pour Samuel Fichet, « les agriculteurs ont souvent l'idée que l'arbre et les haies sont des concurrents des cultures », observe-t-il. « Il y a une perte de production au pied de la haie, c'est vrai mais plus loin dans les champs, on a une augmentation de rendement grâce à la haie qui limite le vent, l'évaporation de l'eau... Cela a été démontré scientifiquement mais la perte de production au pied de la haie est tellement spectaculaire... » que la démonstration du gain global ne convainc pas toujours.

Le représentant de Prom'Haies a toutefois espoir que les choses changent : « Si on redonne un intérêt économique à la haie, au bois, il y aura tout intérêt à la garder. Et aujourd'hui, le bois reprend de plus en plus de valeur » comme énergie ou même litière sous forme de plaquettes pour remplacer la paille.

Hélène Echassierau

••• Les bons chiffres des haies

C'est un classement duquel les Deux-Sèvres peuvent s'enorgueillir. Au petit jeu de qui a le plus long kilométrage de haies sur son territoire, en 2021, le département se classe cinquième en France, avec un linéaire de 47.577,6 kilomètres, répartis en 514.688 lignes. Et ce grâce, en grande partie, à la Gâtine et au Bocage bressuirais, où l'élevage est encore important. Seuls la Manche, le Finistère, l'Aveyron et la Vendée en comptent davantage.

La tendance repart à la hausse

C'est ce qu'il ressort de l'analyse d'un rapport sur les haies, présenté fin avril 2023, par un organe du ministère de l'Agriculture. Celui-ci s'attache à dire en quoi la haie est essentielle à la bonne vie des sols et



Début janvier 2023, Benoît Jaunet, agriculteur bio à Nueil-les-Aubiers, a convié une vingtaine de jeunes apprentis agriculteurs pour l'aider à planter 1,6 km de haie bocagère. (Photo NR)

à la biodiversité, donc à l'agriculture. En revanche, il s'évertue, aussi, à pointer ce que tout observateur des campagnes a pu noter ces dernières années : les haies disparaissent. Depuis

1950, 70 % des haies ont disparu, soit 1,4 million de kilomètres, à cause du remembrement et du déclin de l'élevage. « Dans les années 1980, le rythme d'arrachage était de 5 à 6 %

par an. Puis, il a baissé jusqu'à moins de 1 % en 2015. Mais depuis, on observe une remontée, à près de 2 % », compte Frédéric Coulon, qui a participé à ce rapport pour l'association Solagro. Entre 2017 et 2021, on estime que 23.571 kilomètres ont été arrachés chaque année en France.

Un manque de volonté dans le calcul

Face à ces mauvais chiffres, les rapporteurs préconisent de d'abord protéger les haies existantes avant de penser à replanter et de valoriser l'exploitation de celles-ci avec, entre autres, des paiements plus conséquents aux agriculteurs pour services environnementaux rendus. Tout en agissant également sur les contrôles, perçus comme mal ciblés et trop rares jusqu'ici. Or, pour bien contrô-

ler et mesurer les choses, il faut pouvoir s'appuyer sur des données plus fournies. Les chiffres par département proviennent du travail de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière). « Ce sont les premiers de cette précision. Aucune commande des pouvoirs publics ne nous a été adressée pour que l'on compare dans le temps, alors que nous avons la capacité de le faire », explique Barbara Friedman, chargée de partenariat hydrographie et agroforesterie à l'IGN.

En clair, si l'on sait que les Deux-Sèvres abritent beaucoup de haies par rapport au reste de la France, il est aujourd'hui impossible de dire si leur disparition est plus ou moins forte qu'ailleurs.

Clément Nicolas

Des haies pour restaurer le bocage

PODCAST PLUS VERTE LA VIE. Agriculteur engagé en agroécologie, Vivien Grandin essaye de restaurer le bocage sur lequel il s'est installé, à Montravers, dans le nord des Deux-Sèvres.

Derrière les haies, au milieu des chants des oiseaux, on entend le beuglement des vaches, impatientes de pouvoir aller brouter le pré d'à côté. Ici, la biodiversité se fait entendre, davantage que dans des cultures ouvertes : ce sont des études du Civam (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) qui le disent.

Vivien Grandin, agriculteur en polyculture-élevage, engagé à la Confédération paysanne, s'est implanté ici il y a une vingtaine d'années. Il y cultive des légumes, quelques céréales et y élève environ 160 vaches. Un de ses combats, c'est la reconstitution du paysage bocager, notamment via la replantation de haies.

« L'objectif, c'est d'arriver à 20 km de haies »

Ici, elles avaient été arrachées dans les années 1960, malgré l'absence de remembrement. Résultat : sur les 94 hectares dont il dispose, il n'y avait plus que 10 km de haies et « pas en bon état ». Aujourd'hui, près de vingt ans après son installation, il en compte 17 km. « L'objectif, c'est d'arriver à 20 km à la fin de ma carrière », ambitionne-t-il. Et il sait déjà plus ou moins où elles seront plantées.

Car ces alignements de végétation procurent de nombreux avantages à son exploitation. La première, c'est donc la biodiversité. Ici, les animaux bien présents per-



Vivien Grandin s'occupe de 170 vaches au milieu de ses 94 hectares. (Photo NR, S. De.)

mettent de contrôler les ravageurs : les oiseaux mangent les chenilles, les rapaces mangent les rongeurs, qui eux-mêmes régulent d'autres espèces.

Deuxième avantage de ces parcelles quadrillées de haies : finie, ou presque, l'érosion de ses sols. Ces haies en « rupture de pente » retiennent ainsi l'eau qui descend le long des collines vers la Sèvre Nantaise en contrebas, emportant avec elle terre et nutriments. Nutriments qui, piégés dans les haies, sont soit réenfouis dans le sol, soit

transformés en biomasse dans les feuilles, qui, une fois l'hiver arrivé, tombent au sol et... fertilisent la terre. Un cercle vertueux.

Une autre « fonction », celle de régulateur climatique. L'été, par l'ombrage qu'elles procurent, mais aussi l'eau qu'elles stockent et qu'elles redistribuent par l'évapotranspiration dans l'atmosphère, elles diminuent un peu les températures. L'hiver, elles brisent le vent, et permettent de diminuer les grands froids. Vivien Grandin tente aujourd'hui des plantations

d'arbres dans ses prairies pour jouer le rôle de « parasols naturels » en plein été.

Penser adaptation

Vivien Grandin en sort gagnant. Déjà, parce qu'il ne peut que constater le côté vivant de ses prairies. Mais aussi parce que, couplé à une pratique de rotation des prairies, il se passe presque totalement d'engrais : un gain économique qui lui permet de contrebalancer en partie la perte de rendement – environ 25 % par rapport à de l'agriculture avec intrants.

Tout n'est pas tout rose pour autant. Oui, cette année, le chant des oiseaux est entendant, « mais l'année dernière, ils ont souffert. On a retrouvé pas mal de cadavres dans les prés ». En cause : chaleur et sécheresse intenses. Malgré ses haies et la végétation plus que présente.

Baptiste Decharme

Écoutez le témoignage de Vivien Grandin, et les témoignages de la série Plus verte la vie, sur lanr.fr et sur toutes les plateformes d'écoute.

••• Des aides pour planter dans les Deux-Sèvres

S'il y a toujours des arrachages sauvages de haies dans les Deux-Sèvres, le département peut se réjouir d'être à la cinquième place en France en kilomètres recensés, selon un rapport. Pour garder ce maillage et ce paysage de bocage, les initiatives sont nombreuses pour, d'une part, faire changer les comportements et d'autre part, planter de nouvelles haies avec tantôt un accompagnement, tantôt un soutien financier, voire les deux. Exemples dans les Deux-Sèvres.

Prom'haies Nouvelle-Aquitaine

L'association a accompagné 410 porteurs de projets en 2022-2023 dans la région ce qui a permis l'installation de 172.300 plants et 82 km de haies. Dans le seul département des Deux-Sèvres (même saison), 113 porteurs de projets (43 agri-

culteurs, 38 collectivités, associations, écoles et 32 particuliers) ont été accompagnés. Cela a permis la plantation de 15 km de haies, 35.000 jeunes plants et 1.250 arbres isolés ou alignés. Depuis ses débuts jusqu'en 2023, Prom'haies a accompagné la plantation de 330 km de haies dans le département, près de 500.000 jeunes plants et 15.250 arbres isolés.

Le soutien du Département

En 2019, le conseil départemental avait lancé un appel à projets « Haies et plantations en Deux-Sèvres » qui a permis de planter 56 km de haies, 5,85 ha de bosquets et 4.456 arbres d'alignement ou vergers. En avril, il a lancé un nouveau programme 2023-2028 « Bocages et vergers » doté de 600.000 € pour encourager la plantation de haies et d'arbres fruitiers à vocation alimentaire et sociale. Peu-



Dans les Deux-Sèvres, les initiatives pour préserver les haies sont nombreuses. (Photo d'illustration NR, Julien Pruvost)

vent bénéficier d'une aide les agriculteurs, particuliers, entreprises, collectivités, associations œuvrant pour l'environnement, l'aide alimentaire ou l'insertion... L'aide s'élève à 60 % du montant du projet (achat des plants, tuteurs, paillage, protec-

tions) et une petite partie des dépenses d'ingénierie.

Chasseurs, pêcheurs et agriculteurs

Une nouvelle association, Nhaie'mrod, plantons en 79, a été créée en avril 2023 dans les

Deux-Sèvres pour favoriser la plantation de haies à l'initiative de la Fédération départementale des chasseurs, celle des pêcheurs et de la chambre d'agriculture. Les chasseurs plantaient déjà en autofinancement ainsi qu'avec la chambre d'agriculture. La paperasse étant parfois compliquée, leur but est de lever ce frein « en accompagnant des propriétaires, agriculteurs ou particuliers dans leur projet de plantations sur la partie administrative et technique ». Mais Nhaie'mrod va plus loin : « L'association va essayer de trouver des financements. » Un appel aux dons a été lancé sur le site de la Fondation du patrimoine, partenaire de l'opération. L'objectif du projet est de réaliser, sur trois ans (2023-2026), 100 projets de plantation représentant 35 km de haies.

Hélène Echassériaux

Des aides pour planter dans les Deux-Sèvres



Dans les Deux-Sèvres, les initiatives pour préserver les haies sont nombreuses.

© (Photo d'illustration NR, Julien Pruvost)

De nombreuses initiatives visent à planter de nouvelles haies dans les Deux-Sèvres. En voici quelques exemples.

S'il y a toujours **des arrachages sauvages** de haies dans les Deux-Sèvres, le département peut se réjouir d'être à la cinquième place en France en kilomètres recensés, **selon un rapport**. Pour garder ce maillage et ce paysage de bocage, les initiatives sont nombreuses pour, d'une part, **faire changer les comportements** et d'autre part, planter de nouvelles haies avec tantôt un accompagnement, tantôt un soutien financier, voire les deux. Exemples dans les Deux-Sèvres.

Prom'haies Nouvelle-Aquitaine. L'association a accompagné 410 porteurs de projets en 2022-2023 dans la région ce qui a permis l'installation de 172.300 plants et 82 km de haies. Dans le seul département des Deux-Sèvres (même saison), 113 porteurs de projets (43 agriculteurs, 38 collectivités, associations, écoles et 32 particuliers) ont été accompagnés. Cela a permis la plantation de 15 km de haies, 35.000 jeunes plants et 1.250 arbres isolés ou alignés. Depuis ses débuts jusqu'en 2023, **Prom'haies** a accompagné la plantation de 330 km de haies dans le département, près de 500.000 jeunes plants et 15.250 arbres isolés.

Le soutien du Département. En 2019, le conseil départemental avait lancé un appel à projets « Haies et plantations en Deux-Sèvres » qui a permis de planter 56 km de haies, 5,85 ha de bosquets et 4.456 arbres d'alignement ou vergers. En avril, il a lancé **un nouveau programme 2023-2028** « Bocages et vergers » doté de 600.000 € pour encourager la plantation de haies et d'arbres fruitiers à vocation alimentaire et sociale. Peuvent bénéficier d'une aide les agriculteurs, particuliers, entreprises, collectivités, associations œuvrant pour l'environnement, l'aide alimentaire ou l'insertion... L'aide s'élève à 60 % du montant du projet (achat des plants, tuteurs, paillage, protections) et une petite partie des dépenses d'ingénierie.

Chasseurs, pêcheurs et agriculteurs. Une nouvelle association, **Nhaie'mrod, plantons en 79**, a été créée en avril 2023 dans les Deux-Sèvres pour favoriser la plantation de haies à l'initiative de la Fédération départementale des chasseurs, celle des pêcheurs et de la chambre d'agriculture. Les



À Poitiers, des élèves ont créé des affiches sur les oiseaux locaux



Les élèves de CP de l'école Coligny-Cornet, avec leur enseignante Élodie Confait et Joseph, étudiant, ont contribué à réaliser sept affiches sur les oiseaux au parc des Dunes.

© Photo NR, Eva Proust

La classe de CP de l'école Coligny-Cornet a contribué à la création de panneaux informatifs sur les oiseaux du parc des Dunes après des séances d'observation entre avril et mai 2023.

Sur les oiseaux, les élèves de CP de l'école Coligny-Cornet, à Poitiers, sont désormais incollables. Durant plusieurs mois, ils ont participé à la création de panneaux informatifs sur les espèces qui peuplent le parc des Dunes, que la municipalité de Poitiers **souhaite sanctuariser en microforêt**.

Un collectif de parents d'élèves du quartier, d'autres classes et l'association Prom'haies ont planté plusieurs espèces d'arbres (chênes, noisetiers, érables), de haies ainsi qu'un **îlot comestible**, entre décembre 2022 et mars 2023.

« C'est un projet porté par le quartier entier, des riverains sont récemment venus pailler les jeunes arbres », souligne Élodie Confait, enseignante de la classe de CP.

Des observations au parc

Pour familiariser les élèves avec les oiseaux, six séances d'observation ont eu lieu dans le parc entre avril et mai. Ils ont étudié leur régime alimentaire, leurs caractéristiques physiques, leurs couleurs et leur chant.

Tour à tour, les élèves listent les oiseaux qu'ils ont le plus recensés : « le pigeon, le merle, la corneille, la tourterelle, la pie, le moineau et la mésange bleue ».

Aidés par Joseph, étudiant en troisième année de licence de biologie des organismes à l'université de Poitiers, les enfants ont ensuite créé sept fiches descriptives. Un QR Code sur chacune d'entre elles permet d'écouter les chants d'oiseaux sur place.

LA MONTAGNE

Creuse – Guéret

17/07/2023

En Creuse, quelle est cette agriculture qui prospère à l'ombre de ses arbres ?



Le jury du concours départemental s'est rendu sur chacune des quatre exploitations pour apprécier et évaluer les pratiques mises en place par les agriculteurs. Ici, Françoise Sire de Prom'haies aux côtés de Sylvain Brunet, éleveur du Gaec du Puy des Forges, à Saint-Christophe ©

En 2024, la Creuse participera au Concours général agricole des pratiques agroécologiques dans la catégorie agroforesterie. Une première qui espère planter l'idée, ici, comme ailleurs, que l'agroécologie est une pratique d'avenir. Dans ce département où le bocage, encore préservé, reste une richesse inestimable, quatre exploitations montrent l'exemple d'une relation fructueuse entre l'agriculture et l'arbre.

Quand on évoque l'agroforesterie, on imagine ces champs de blé et ces vignes où s'étirent au-dessus d'eux des noyers, des pommiers ou des peupliers. Une cohabitation intraparcellaire de l'arbre et de l'agriculture qui chez nous, se décline de manière périphérique aux parcelles, à travers le bocage. C'est d'ailleurs le système agroforestier le plus représenté en France.

Ce n'est donc pas un hasard si, dans le cadre du Salon de l'agriculture, la Creuse a donné quatre candidats au Concours général agricole des pratiques agroécologiques 2024 dans la catégorie agroforesterie. Une fierté pour Pascale Durudaud, vice-présidente de la Chambre d'agriculture de la Creuse et présidente du jury du concours départemental (1), qui se réjouit d'une "belle mise en valeur de notre département". D'autant qu'il s'agit d'une première fois dans cette catégorie et qu'il est le seul à représenter la grande région.

"Aujourd'hui en Creuse, on a 36.000 km de haies, c'est le second département de France en termes de linéaire, preuve que l'agriculture creusoise est vertueuse depuis longtemps, elle a maintenu ce bocage et le maintient encore."

PASCALE DURUDAUD (vice-présidente de la Chambre d'agriculture de la Creuse et présidente du jury du concours départemental)

Travailler avec l'arbre et la haie

À l'image du Gaec du Puy des Forges, à Saint-Christophe, l'un des quatre candidats au concours, où les parcelles bocagères conjuguent prairies (permanentes et temporaires) et haies. "On a énormément de haies, assez peu de grandes parcelles. C'était comme ça, on n'a jamais modifié les surfaces", explique Sylvain Brunet.

A lire aussi : [En Creuse, la haie bocagère pourrait se tailler un foisonnant avenir grâce au projet MobBiodiv' 2020](#)

Sur cette exploitation de 200 hectares, passée en bio dès 1997 et qu'il a repris il y a quinze ans (2), son associé et lui essayent de poursuivre la philosophie initiale des lieux. "On entretient forcément pour nos fils de clôture mais on essaye toujours de préserver au maximum la biodiversité", détaille l'éleveur. Même s'il concède que "les grandes parcelles, c'est forcément plus pratique pour la mécanisation", cet agriculteur est conscient des enjeux de l'agroforesterie



Sur le Gaec du Puy des Forges, à Saint-Christophe, une centaine de mètres de haie a été recépée ce début d'année pour la rajeunir et également fournir des plaquettes de bois qui servira à la litière des animaux de l'exploitation @ Bruno Barlier

Les quatre candidats : Le Gaec de Sugères à Boussac-Bourg, le Gaec de Vervialle à La Nouaille, le Gaec de Fontloup à Montboucher et le Gaec du Puy des Forges à Saint-Christophe.

Le lauréat du concours départemental des pratiques agroécologiques (catégorie agroforesterie) représentera la Creuse au concours général du Salon de l'agriculture en 2024.

Tout comme Nicolas Dupont, agriculteur en bio à la Nouaille depuis 15 ans. Sur le Gaec de Vervialle, dont les parcelles s'éparpillent sur cinq sites de 60 à 100 hectares (3), "on travaille depuis toujours avec les arbres et les haies".

"On n'est pas du tout dans la mentalité de tout couper pour ne pas être gêné. C'est plutôt l'inverse. Quand les autres coupent, moi je replante."

NICOLAS DUPONT (Gaec de la Vervialle, La Nouaille)

Ombrage pour les troupeaux, refuge pour la biodiversité, sur cette exploitation entre landes et tourbières, "on travaille tout à la main", "on fait du pâturage pour entretenir les terrains", on a banni la cisaille hydraulique "parce que c'est catastrophique" et le lamier "parce que ça mâche les bois, ça abîme les arbres". À leur pied, on "abandonne" à la nature "une zone de 4 mètres en haies" dont on s'emploie juste à limiter les débordements.

“ On a souhaité décliner ce concours à l'échelle du département avec quatre agriculteurs qui se sont engagés dans des pratiques agroécologiques", explique Marin Baudin, paysagiste-conseil du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

L'idée, c'est de mettre en valeur des pratiques agroécologiques, c'est-à-dire une agriculture qui prend en compte des pratiques en faveur des haies, des arbres, de l'environnement plus généralement.

Les quatre exploitations candidates recourent des domaines de productions très diverses, avec des pratiques agroécologiques aux motivations parfois différentes, que ce soit sur des prairies, sur des parcours ou sur des gestions agroforestières, en intraparcellaire (à l'intérieur d'une parcelle) ou sur du bocage (en périphérie de la parcelle).

”

"On travaille dans le respect de la nature, ça nous plaît énormément parce que ce sont nos principes de base", résume Nicolas Dupont qui a bien compris que les services qu'elle lui rend sont un coup de main inestimable au quotidien.



Ombrage pour les troupeaux, coupe-vent, puits de carbone et d'eau, refuge de biodiversité, fertilisants, la haie et les arbres rendent bien des services indispensables@ Bruno Barlier

"Quand on est généreux avec la nature, elle est généreuse avec nous", observe-t-il et de citer l'armée diligente de pollinisateurs qui assurent le rendement de son sarrasin, la flopée de petits oiseaux et de rapaces qui le débarrassent des ravageurs et des rats taupiers. "C'est simplement un écosystème qui fonctionne" favorisé par la présence d'arbres et de haies sur ses parcelles.

"Les haies sont multifonctionnelles. Elles sont bien évidemment un refuge pour la biodiversité, mais elles vont être aussi utiles en matière de rétention et de qualité de l'eau, de stockage du carbone, elles contribuent à nous offrir des paysages de qualité et rendent des services d'intérêt général à l'ensemble de notre société."

FRANÇOISE SIRE (représentant Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine (4) et membre du jury du concours départemental qui précède le Concours général agricole.)

Des services écosystémiques qu'il faut absolument faire perdurer, à l'heure où s'emballe le dérèglement climatique.

"On essaye de fixer un maximum de carbone avec nos haies, nos arbres, pour nous, pour le bien commun. C'est de cette façon que j'ai envie de travailler, le Gaec aussi. Quand je vois ces parcelles nues, ce n'est pas ce que j'ai envie de voir pour la suite..."

SYLVAIN BRUNET (Gaec du Puy des Forges, Saint-Christophe)

Quitte à ce que ces convictions lui imposent parfois "plus de travail ». 75 % des haies du territoire sont implantées sur des parcelles agricoles, "il faut donc qu'elles rendent service aux agriculteurs pour qu'ils en mesurent l'intérêt, les maintiennent et les gèrent correctement", explique Françoise Sire. Que, d'une "contrainte" à entretenir, elles leur apportent finalement une certaine liberté. Car outre leur intérêt écologique, les haies ont aussi un intérêt agronomique et économique.



@Bruno Barlier

La haie : un investissement d'avenir pour la planète et pour l'agriculture

Ce début d'année, Sylvain Brunet a par exemple recépé 200 mètres de haies sur la dizaine de kilomètres que compte l'exploitation, conservant quelques arbres de haut jet pour l'ombrage de ses bêtes. "On a gardé quelques troncs pour faire du bois de chauffage et on a broyé le reste pour faire de la plaquette pour la sous-couche de litière des animaux", explique l'éleveur. En tout, 80 m³ de plaquettes, soit de quoi assurer une demi-saison de litière et pour l'éleveur, autant de paille en moins à acheter.

Le Gaec va ainsi s'engager dans un plan de gestion des haies (*lire ci-dessous*) pour recenser ses linéaires, le guider sur les plus intéressants à valoriser, sur ceux qui méritent un peu plus d'attention et tendre, peu à peu, vers l'autonomie grâce aux plaquettes issues de ses haies.

Du côté de La Nouaille, la paille de blé des cultures de l'exploitation subvient aux besoins en litière. En revanche, Nicolas Dupont envisage de valoriser le bois de certaines haies pour son usage personnel. Sur un grand plateau de 20 hectares, rasé de toute bruyère et de tout arbre par le propriétaire précédent, il a planté, en début d'année, un kilomètre de haie double pour couper cette grande surface et "ramener du vivant", "de l'ombre pour les bêtes", de quoi permettre à l'eau de mieux s'infiltrer et assurer l'autonomie en chauffage de sa maison.

"Pour l'instant, ce sont des petits bouts de chou, mais quand ça aura poussé, je sais que si j'élague sur 10 % de ce kilomètre en faisant un roulement chaque année, j'aurais du bois pour chauffer une maison complète. C'est complètement durable !"

NICOLAS DUPONT (Gaec de la Vervialle, La Nouaille)



Le jury du concours départemental dévoilera le résultat en septembre prochain @Bruno Barlier

Au final, dans cette relation harmonieuse, où l'économie n'est plus l'adversaire de l'écologie, l'homme laisse simplement à la nature le temps de croître et de rendre ses services écosystémiques avant de prendre sa part au moment opportun. "La plantation d'arbres et de haies en milieu agricole n'a vraiment de légitimité que si elle accompagne un programme de conservation des haies et leur conservation passe par leur valorisation", insiste Françoise Sire, qui a été plutôt impressionnée par le travail réalisé sur les quatre exploitations qu'elle a visité en Creuse avec les autres membres du jury.

"J'ai été frappée d'abord par la modestie de ces agriculteurs. Je pense qu'ils ne se rendent pas compte que la façon dont ils travaillent et les efforts qu'ils font au quotidien sont d'intérêt général"

FRANÇOISE SIRE (représentant Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine)

Elle est également admirative de "leur attachement à leur territoire", de leur volonté "de faire les choses bien", de "leur curiosité" aussi, "de faire des choses nouvelles, de se diversifier".

"J'ai rencontré des personnes solides, heureuses, ce sont des agriculteurs qui ne sont pas dans une vision passéiste de leur métier", ajoute Françoise Sire pour qui l'objectif de ce concours, "est vraiment de valoriser des agriculteurs qui ont des pratiques vertueuses". Qu'ils en deviennent les "porte-parole" en Creuse mais aussi au-delà.

Tendre vers l'autonomie avec un plan de gestion des haies

S'engager dans des pratiques agroécologiques, c'est aussi travailler pour le long terme et entrer dans une logique de gestion plutôt que d'entretien. Pour convaincre de l'intérêt de concilier haies, arbres et agriculture et au-delà de participer simplement à l'intérêt général, il faut des arguments plus incitatifs que le bonus haies de 7€ l'hectare (5) promis par la PAC (2023-2027).

"Il faut que les agriculteurs y trouvent un intérêt particulier, qui va leur apporter un bénéfice direct", explique Françoise Sire de Prom'haies. Pourquoi pas celui de l'autonomie ? C'est ce qui a poussé Sylvain Brunet, à Saint-Christophe, à engager son Gaec dans un plan de gestion de ses haies pour mieux les valoriser, avec l'aide de l'expertise du CPIE des pays creusois et de l'appui de la Chambre d'agriculture de la Creuse.

Son objectif est de tendre vers l'autonomie totale, par souci économique mais aussi par préoccupation écologique. "La seule chose que l'on a besoin d'acheter actuellement, c'est de la paille pour compléter la litière de nos animaux (6) et ce n'est pas toujours facile d'en trouver en Creuse, donc si on peut trouver une solution avec nos haies", espère l'éleveur.



De jeunes rejets émergent de cette souche de frêne suite à un recépage @Bruno Barlier

Ce plan de gestion lui permettra de dresser un état des lieux, un diagnostic, de définir ses attentes et ses objectifs, "de savoir où, quand et comment couper" et au final de valoriser plus durablement son linéaire pour répondre à ses besoins.

Cette vision sur le long terme permet d'éviter l'écueil de couper la branche sur laquelle on est assis et de s'assurer davantage de sécurité et donc... de liberté.

"Aujourd'hui encore en Creuse, un bel arbre, on se dit que ça peut faire beaucoup de bois de chauffage sans comprendre que si on coupe juste une partie par an, cet arbre continuera de produire du bois. Il t'en faudra peut-être vingt pour obtenir la quantité de bois que tu aurais eu si tu avais abattu ce bel arbre mais par contre, au lieu d'en avoir juste sur une année, tu en auras tous les ans."

NICOLAS DUPONT (Gaec de la Vervialle, La Nouaille)

L'illustration par l'exemple des principes de l'agroforesterie et des intérêts agronomiques de l'arbre et de la haie si on les gère intelligemment.

(1) Le jury compte des représentants du Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, le CPIE des pays creusois, l'association Prom'haie en Nouvelle-Aquitaine, la DDT, la Chambre d'agriculture et le CAUE de la Creuse qui pilote cette candidature.

(2) Bovins, porcins, huile de tournesol et pommes de terre.

(3) Bovins, ovins, huiles de tournesol, chanvre, colza, sarrasin, paille de chanvre pour l'écoconstruction.

(4) L'association Prom'haies agit en faveur de la haie et de l'arbre hors forêt.

(5) Pour la Fédération nationale Afac-Agroforesteries dont Prom'haies assure la présidence, il faut raisonner davantage à l'échelle d'une exploitation et plus d'une parcelle, planifier dans le temps et non plus sur une année et surtout revaloriser le bonus haies.

(6) Constituée également d'une sous-couche de plaquettes.

Texte : Julie Ho Hoa
julie.hohoa@entrefrance.com

Photos : Bruno Barlier, Florian Salesses

L'association Prom'Haies contribue au reboisement de Saint-Junien et des communes alentours



Jusqu'en 2026, l'association va mener une politique de reboisement © Populaire du Centre

Dans le prolongement de son action quotidienne, l'association tient à renouveler son engagement pour les quatre années à venir afin de reboiser le territoire.

D'été en été, chacun constate, avec désarroi, que le réchauffement climatique est une réalité d'aujourd'hui. Face à ce nouveau paradigme, certaines associations, dont Prom'Haies, ont choisi le reboisement pour sauvegarder au mieux la biodiversité, le tout en collaborant avec la municipalité de Saint-Junien.

La manœuvre est double : promouvoir et défendre la multifonctionnalité de la haie et de l'arbre hors forêt et les formations techniques des agents municipaux à la taille-douce et à la gestion différenciée.

Une contribution verte

L'association Prom'haies travaille au reboisement de nos territoires depuis 2019 pour un total d'environ 800 mètres de plantations. Car de fait, la disparition lente, mais avérée des haies est un véritable problème qui trouve

de nombreux échos contemporains : disparition d'espèces, suppression de protection naturelle à la chaleur, appauvrissement des sols...

Pour Jacqueline Ajer, le volet plantation du programme doit s'accompagner d'un réel éveil pédagogique sur la haie : "Des balades natures sont organisées afin de comprendre en détail le rôle des haies et leur richesse : reconnaissance des essences, rôles dans le paysage... Plusieurs conférences et projections de films viennent parler au grand public. Planter des haies et des arbustes, c'est contribuer à la protection de la biodiversité. Nous sommes reconnaissants envers la mairie qui a décidé de renouveler ce programme pluriannuel pour un montant total de 35 000 euros sur 4 ans."

Lieux d'humification pour les oiseaux et véritables sanctuaires de la biodiversité, les haies sont nécessaires à l'équilibre de nos paysages. Pour le maire de Saint-Junien Pierre Allard, cette initiative contribue à la prise de conscience des enjeux environnementaux tout en montrant l'exemplarité des agriculteurs.

Alexandre Coucaud

Hennessy va aider à planter 1 000 km de haies



Une haie dans le vignoble expérimental d'Hennessy au domaine de La Bataille, à Saint-Preuil (Charente)
©Christophe Mariot pour Jas Hennessy & Co

Le négociant lance le programme « 1 000 Palisses ». Objectif : améliorer la biodiversité au cœur de l'AOC cognac et accompagner les viticulteurs dans la constitution de véritables « corridors végétaux »

Palisse. En patois charentais, le mot désigne une haie bocagère. Il a vieilli mais revient au goût du jour. Son promoteur s'appelle Hennessy. Ici, le numéro 1 du cognac n'œuvre pas qu'à la sauvegarde du « parlanje » saintongeais, il s'engage pour la biodiversité au cœur de l'AOC cognac ! Cette semaine, le négociant a en effet dévoilé son programme « 1 000 Palisses » : la plantation de 1 000 km de haies et de bosquets en dix ans, comme autant de véritables « corridors végétaux » entre les parcelles de vigne.

Le négociant lance le programme « 1 000 Palisses ». Objectif : améliorer la biodiversité au cœur de l'AOC cognac et accompagner les viticulteurs dans la constitution de véritables « corridors végétaux »

Palisse. En patois charentais, le mot désigne une haie bocagère. Il a vieilli mais revient au goût du jour. Son promoteur s'appelle Hennessy. Ici, le numéro 1 du cognac n'œuvre pas qu'à la sauvegarde du « parlanje » saintongeais, il s'engage pour la biodiversité au cœur de l'AOC cognac ! Cette semaine, le négociant a en effet dévoilé son programme « 1 000 Palisses » : la plantation de 1 000 km de haies et de bosquets en dix ans, comme autant de véritables « corridors végétaux » entre les parcelles de vigne.

L'initiative, ambitieuse, a été présentée lors de quatre réunions à Cognac, devant les 1 600 viticulteurs partenaires et les 1 200 salariés de la maison. Renaud Fillioux de Gironde, le maître assembleur, en a détaillé le principe : mise en place d'un guichet unique puis soutien technique et financier de la maison, qui s'engage à réaliser les études préalables à l'implantation et à fournir les plants et les fournitures (essences locales et paillage naturel).

L'opération s'adresse aux viticulteurs (qu'ils soient livreurs d'Hennessy ou non), aux mairies et aux collectivités locales. Les bénéficiaires n'ont aucune avance financière à prévoir mais se chargent de la préparation des sols et des plantations.

« 1 000 Palisses » fait suite à un test sur le domaine expérimental de La Bataille à Saint-Preuil (Charente). De novembre 2021 à février 2022, le négociant y a planté près de 6 000 arbres et arbustes d'une trentaine d'essences locales, certaines de haut jet, toutes adaptées au sol calcaire de Grande-Champagne. Citons le noyer, l'orme ou l'érable champêtre ; le néflier, le cornouiller, le genévrier ou le poirier sauvage. Des espèces plus méridionales (comme le chêne vert et l'amandier) avaient aussi été retenues, en prévision du réchauffement climatique.



La plantation de haies bocagères et de bosquets embellira les paysages et favorisera la biodiversité dans le vignoble charentais. ©Croquis Jas Hennessy & Co

Au total, 7 kilomètres de haies avaient été créés à La Bataille. Tout avait été pensé pour que ces plantations bocagères soient compatibles avec les pratiques viticoles charentaises (notamment les vendanges mécaniques). Aussi, on ne trouve aucun arbre au milieu des rangs, seulement en pourtour des parcelles

Le négociant lance le programme « 1 000 Palisses ». Objectif : améliorer la biodiversité au cœur de l'AOC cognac et accompagner les viticulteurs dans la constitution de véritables « corridors végétaux »



L'ÉVEIL À LA NATURE SE FAIT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Depuis 2021, Antoine Blanché est notamment chargé par la Fédération Départementale des Chasseurs de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement. Une mission importante qu'il mène sur l'ensemble du département.

Rien ne semblait destiner Antoine Blanché à devenir éducateur à l'environnement au sein de la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres : « Durant mes études, je voulais certes travailler dans l'environnement mais plutôt dans un poste de technicien », rappelle-t-il avant de poursuivre : « Il y a cinq ans, dans le cadre de mon service civique, j'ai rejoint la Fédération Départementale des Chasseurs et j'ai découvert cette mission d'éducateur. Ça m'a plu, je me suis professionnalisé en passant un Bpjeps (brevet professionnel, N.D.L.R.) avec la mention Educateur à l'Environnement vers un Développement Durable ».

Aujourd'hui, le jeune homme intervient auprès des scolaires, des primaires jusqu'aux lycéens, et des particuliers. « Les animations pour les élèves du département représentent les trois quarts de mon activité avec environ 130 animations par an. Pour les adultes, je programme au moins une fois par mois un événement (randonnées, opérations de bagage ou de comptage...) », détaille-t-il.

3 000 élèves sensibilisés chaque année

La forte demande des établissements scolaires pour ce type d'intervention est une aubaine pour l'éducateur qui tente ainsi d'éveiller la curiosité et l'esprit critique chez les plus jeunes afin qu'ils contribuent, comme il le dit : « au respect des autres et de l'environnement ». Il faut dire que l'animateur dresse un constat amer : « Je me rends compte que les enfants se désintéressent de ce qu'il y a autour de chez eux, ils ne connaissent pas leur environnement. Pendant quelques heures, je vais donc leur faire découvrir la richesse de la biodiversité qui existe sur leur territoire ». Et selon le professionnel, pas besoin d'aller bien loin : « Je repère un espace intéressant avec une particularité environnementale à proximité de leur école. Ça peut-être une berge, un

espace vert... Ensuite, nous allons sur place afin de découvrir la faune et la flore ». Grâce à ces sorties sur le terrain, Antoine Blanché arrive à sensibiliser quelque 3 000 élèves chaque année.

A signaler que les animations sont gratuites pour les participants, prises en charge par la Fédération Départementale des Chasseurs.

Renseignements :

Antoine Blanché

Tel. 05 49 25 05 00

Courriel : animation@chasse-79.com

Site Internet : www.chasse-79.com ou www.ekolien.fr



NHAIE'MROD : QUAND LE CHASSEUR DEVIENT PLANTEUR

Créée il y a quelques semaines, l'association Nhaie'mrod a pour but de promouvoir la plantation de haies et de bosquets ainsi que la protection des arbres isolés dans les Deux-Sèvres.

Depuis plus de vingt ans, la Fédération Départementale des Chasseurs travaille à replanter des haies sur le département. En mai dernier, afin de pouvoir intégrer de nouveaux partenaires et élargir son champ d'action, les acteurs cynégétiques, agricoles et halieutiques du département ont décidé de créer une association. Baptisée Nhaie'mrod, son siège est situé à La Crèche dans les locaux de la Fédération Départementale des Chasseurs. « Nous travaillons en partenariat avec la fédération de la pêche et la chambre d'agriculture », annonce le président, Pascal Baillier qui prévient : « Nous ne venons pas en concurrence des autres structures comme Prom'Haies, au contraire, nous sommes complémentaires puisque nous intervenons sur des créneaux différents ».

L'objectif de l'association est de récolter des fonds qui servent ensuite aux équipes techniques des fédérations et de la chambre d'agriculture pour mettre en œuvre des programmes de plantations. « Nous avons établi un cahier des charges à respecter notamment sur les essences à privilégier », complète le président. Dans les premières années, Nhaie'mrod envisage de replanter 12 à 15 kilomètres de haies avant de doubler ce chiffre d'ici les 5 ans. Grâce à la Fondation du Patrimoine, un appel à don est d'ailleurs lancé pour le département des Deux-Sèvres et s'intitule « Je donne pour la replantation des haies du département des Deux-Sèvres » consultable sur le lien suivant : www.fondation-patrimoine.org/87705

Un atout pour l'environnement

Après les avoir supprimées au cours du XX^e siècle, on mesure aujourd'hui l'intérêt que représentent les haies. En effet, tout en offrant un biotope accueillant aux espèces animales, des insectes au gibier, elles sont également un allié environnemental de poids. « Elles captent des volumes d'eau importants et évitent ainsi le ravinement des sols. En parallèle, elles permettent de briser les rafales de vent », détaille Pascal Baillier qui casse une idée reçue : « De nombreux agriculteurs déplorent une perte de rendement à proximité des haies. Des études ont révélé qu'à 50 mètres d'une plantation de ce type, les rendements étaient meilleurs. Ça s'explique car la haie permet à la fois de retenir l'eau dans la terre et favorise le développement des auxiliaires de culture dans les sols », conclut le président.

Renseignements :

Nhaie'mrod

Tel. 05 49 25 05 00/07 57 45 82 23

Courriel : nhaiemrod@gmail.com



Formation à la greffe de fruitiers

L'association Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine a réalisé le 29 mars une formation à la greffe d'anciennes variétés de fruitiers sur la réserve. Nous avons notamment réalisé des greffes sur des arbres fruitiers (portes greffes) plantés en 2018 en bordure du chemin pédagogique. Les variétés suivantes ont été greffées : Poire Poireau, Poire d'Aigue, Pomme Clochard, Pomme Patte de Loup, Pomme Grain d'or et Pomme Ramane. Les participants ont pu s'initier aux techniques de greffe en fente et à l'anglaise et repartir avec leurs arbres fruitiers. Une belle découverte pour les 12 participants de la matinée.



Lotissement des Grands-Bois. Le conseil approuve l'implantation d'un bosquet de 2 000 m² dans la partie sud du lotissement, afin de constituer un îlot de fraîcheur : « **Il associera arbres de haut jet, arbustes et buissons. La plantation fera l'objet d'un chantier participatif** », indique Laurent Cario, adjoint au cadre de vie. Le projet, d'un coût de 3 383 €, sera mené avec le concours de l'association Prom'Haies, et donnera lieu à une demande de subvention auprès du Département.

Le nouveau lit du ruisseau des Chevailles



*Les élus de Montembœuf devant l'aménagement réalisé pour le ruisseau de Chevailles.
Photo F. B.*

Par Frédéric BERG - f.berg@charentelibre.fr, publié le 21 septembre 2023 à 11h54.



Grâce à une aide de la Région, la commune de Montembœuf vient de réaliser un aménagement pour offrir de nouveaux méandres à un ruisseau.

C'est une opération qui porte un nom imagé : le reméandrage. Mi-septembre, des travaux réalisés sur la commune de Montembœuf, en contrebas de la chaufferie, au niveau du...

Ce projet associe aussi l'association Prom'haies et Mémoire fruitières qui vont nous aider à planter une centaine d'arbres et arbustes sur le site.

IL VOUS RESTE 90% DE CET ARTICLE À LIRE

Un repas tiré du panier pour mieux connaître le tiers-lieu



Cécile Paquet est l'animatrice du tiers-lieu « Mieux Vivre Ensemble », à Saint-Maurice-des-Lions.
Photo CL

publié le 24 septembre 2023 à 10h34.



« Pour mieux connaître le Comptoir des Lions ouvert en 2019 et le tiers-lieu “Mieux Vivre Ensemble” un an plus tard dans des locaux de la commune à Saint-Maurice-des-Lions au 2, rue...

•••

pôle agro-environnemental (permanences Civam, Confédération paysanne, Prom'Haies), pôle dédié au bien-être sur rendez-vous (1). « À compter du ...

IL VOUS RESTE 90% DE CET ARTICLE À LIRE

Boivre-la-Vallée : la formation à la reconnaissance des végétaux est lancée

La réunion publique, animée jeudi 21 septembre, salle de la Boivre, à Lavausseau, par l'association Prom' Haies, a été l'occasion pour les personnes présentes de découvrir le projet intitulé « Protégeons ensemble la biodiversité en préservant nos arbres locaux ! » et qui sera très prochainement mis en place sur la commune et s'étalera sur plusieurs mois.

L'association le porte en partenariat avec la commune de Boivre-la-Vallée et grâce au soutien de l'opération Aux arbres citoyens.



Lucie Hardouineau a animé la réunion.

(Photo NR-CP)

Apprendre à planter local

Lucie Hardouineau, l'animatrice de la réunion, technicienne en végétaux locaux, a, notamment, souligné l'intérêt de planter des espèces d'origine locale.

Dans le cadre du projet, les habitants apprendront, grâce à plusieurs formations, à connaître les espèces d'arbres, arbustes et buissons champêtres naturellement présents autour de chez eux. Ils seront ensuite invités à rechercher ces espèces sur le territoire de la commune, notamment celles particulièrement disséminées. Les fruits des individus repérés pourront ensuite être récoltés pour en récupérer les graines, à partir de l'automne 2024. Les plants obtenus grâce à celles-ci seront naturellement adaptés au territoire et climat et utilisés dans des plantations.

Les propriétaires des terrains sur lesquels seront situés les arbres repérés seront bien sûr consultés avant l'inventaire et l'autorisation de collecter les graines leur sera demandée.

Première formation : samedi 7 octobre, de 10 h à 15 h 30, à la salle des fêtes de Bennassay. Prévoir un pique-nique et une tenue adaptée à une sortie sur le terrain. Pour toute information ou inscription à cette journée, contacter Lucie Hardouineau au 07.50.58.03.97 ou à l'adresse graines.locales@promhaies.net

Vienne – Dissay
09/10/2023

Prom'Haies récolte les graines de la biodiversité



Collecte de graines sur un orme champêtre.
© (Photo NR-CP)

« J'organise la collecte de graines en milieu naturel, en recherche de végétaux locaux et champêtre sur notre territoire », expliquait Lucie Hardouineau, technicienne à Prom'Haies Nouvelle-Aquitaine lors de la journée de formation et de reconnaissance des végétaux qui s'est tenue à Dissay le 30 septembre dernier. « Nous avons besoin de volontaires motivés pour nous aider à collecter les fruits lorsqu'ils arrivent à maturité », ajoute-t-elle.

Les échanges théoriques qui se sont tenus en salle le matin portaient sur la reconnaissance des essences les plus emblématiques, sur les avantages du végétal local, sur la recherche de sites de collecte avec repérage d'une bonne fructification et sur les initiatives et rôle de Prom'Haies dans toutes ces démarches.

L'après-midi, une sortie a eu lieu sur le site du coteau des Pendants à Dissay à la recherche des espèces les plus intéressantes : cerisier, mûrier, aubépine, cornouiller sanguin, genévrier, poirier, églantier, érable, prunier, érable, sorbier, alisier torminal.

Lucie Hardouineau précise que l'année prochaine, des collectes collectives seront organisées en grand. À noter qu'une responsable du CPIE du Seuil du Poitou (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Seuil du Poitou) a ajouté que cette proposition avait été relayée à ses adhérents. Les graines obtenues après nettoyage sont confiées à des pépiniéristes. Les plants issus sont labellisés « Végétal local ». Ils iront enrichir la biodiversité sur le même territoire.

Contact : Maison de la forêt et du bois, 79190 Montalembert ; mail : graines.locales@promhaies.net

Prom'Haies prêt à s'engager dans le Pacte national en faveur de la haie

L'association qui s'es fait une spécialité dans la protection des haies bocagères, salue la décision du ministre de l'Agriculture.



Les élèves de CM2 ont participé à la plantation, | ARCHIVES CO

Le gouvernement vient d'annoncer un plan en faveur de la haie. Dans un communiqué, l'association Prom'Haies « **salue cette initiative et espère que toutes les conditions seront réunies pour atteindre les ambitions fixées »**. « **Prom'Haies a beaucoup travaillé, pour que la haie soit enfin reconnue par les autorités gouvernementales et bénéficie d'un grand plan pluri-annuel d'encouragement à la plantation. En ce domaine, les annonces faites par le Ministre de l'Agriculture et par la secrétaire d'État à la Biodiversité doivent permettre d'engager un plan d'actions national ambitieux pour préserver, reconstituer et valoriser le maillage bocage »**r. »

Prom'Haies rappelle qu'elle agit depuis près de 35 ans dans ce sens. L'association a ainsi accompagné la plantation de près de 3 millions d'arbres dans 6 départements de l'Ouest.

La répartition du linéaire de haie planté durant la saison 2022-2023 est la suivante :

Charente 30,4 km

Vienne 25,1 km

Dordogne 5,4 km

Haute-Vienne 6,5 km

Deux-Sèvres 14,6 km

Nouveau conseil d'administration

Au moment d'ouvrir une nouvelle campagne de plantation pour l'hiver 2023/2024, des changements s'opèrent au sein de l'association régionale Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine mais l'engagement au profit de la haie et de l'arbre champêtre se poursuit dans le même état d'esprit. Ainsi, dans la continuité de son Assemblée générale qui a eu lieu le 23 juin dernier, les membres du bureau de l'association ont été élus lors du conseil d'administration du lundi 11

septembre.

Voici la composition du nouveau bureau :

- Daniel BARILLOT (79) : président
- Michèle BETIN (86) : vice-présidente
- Maxime BLANCHET (16) : vice-président
- Jacqueline AJER (79) : secrétaire
- Laurent LELEU (16) : trésorier
- Denis BOULENGER – Lycée agricole de Melle (79) : membre du bureau
- Grégoire MASSE (86) : membre du bureau

Alors que Françoise SIRE, directrice de Prom'Haies depuis 1993 a fait valoir ses droits à la retraite en janvier dernier, une nouvelle équipe se met également en place au sein du pôle direction : Pierre-Marie MOREAU, prend la fonction de directeur et Aurélie CROMBEZ occupe le poste de responsable des ressources humaines.

Prom'Haies, qui fêtera ses 35 ans l'an prochain, a été fondée par quelques personnes décidées à préserver les haies et les arbres, alors que les remembrements consécutifs aux aménagements routiers avaient tendance à créer le désert. De la petite équipe de pionniers de la haie à aujourd'hui, Prom'Haies a grandi. L'association est devenue une référence dans son domaine en Nouvelle-Aquitaine et compte 16 salariés, opérationnels sur le terrain pour expertiser et préparer les chantiers de plantations, former aux questions d'arbres champêtres, élaborer les plans de gestion des haies, conseiller sur l'entretien et la valorisation des haies.

Prom'Haies est membre fondateur de l'Afac Agroforesteries et de l'Afac Nouvelle-Aquitaine.

Le bois de l’Espèr, à Jaure : un îlot de biodiversité unique en Dordogne



De gauche à droite : Élise Girard directrice générale de Créateur de Forêt, Philippe de Séverac, maire de Jaure, et Jean-Claude Nouard, co-président de SOS Forêt Dordogne. ©BEP

ENVIRONNEMENT. BIODIVERSITÉ. *Dimanche 1er octobre, citoyens, partenaires, contributeurs, élus, amoureux de la nature, bénévoles, étaient au rendez-vous initié dans la Forêt de Jaure par SOS Forêts Dordogne qui faisait ce jour-là sa rentrée, pour notamment présenter le projet de reboisement alternatif et participatif, mis en place sur la commune de Jaure, le “Bois de l’Espèr” (Espoir en occitan).*

L’association, représentée par ses deux coprésidents Xavier Svahn et Jean Claude Nouart (ancien forestier, militant et également auteur), proposait un temps d’échange pédagogique sur la parcelle de six hectares, propriété de la commune, qui accueillera la mosaïque de biodiversité. Les partenaires et représentants de l’entreprise “Créateur de Forêt” et de la municipalité étaient à leurs côtés pour communiquer sur ce projet vital et enthousiasmant dédié au vivant.

Lutter contre des pratiques sylvicoles nuisibles

“ Depuis la nuit des temps, les arbres nous donnent tout ; protection, chaleur, habitat, fraîcheur, respiration, médecine et cette journée était là pour nous le rappeler ainsi que notre devoir de les protéger. ”

Jean-Claude Nouard dresse un bilan de santé alarmant de la forêt périgourdine qui paye un lourd tribut pour le bois énergie, et en particulier les châtaigniers, et décline les missions de l’association SOS Forêts Dordogne ; Préserver la forêt périgourdine abîmée par des pratiques sylvicoles nuisibles, sensibiliser tous les publics sur la nécessité de mieux gérer les forêts, informer sur les alternatives forestières préservant la biodiversité, influencer sur les politiques et réglementations forestières (locales, régionales ou nationales), en proposant des alternatives vertueuses, garantissant la pérennité des peuplements traditionnels diversifiés, dans le respect des écosystèmes et de la biodiversité.

“ Ce sont ces missions qui animent les 250 adhérents de l’association, dont les bénévoles exercent une veille territoriale, en identifiant les pratiques forestières dommageables, notamment les coupes rases, et les zones à protéger sur lesquelles il serait possible de faire appliquer une réglementation de protection. ”

3000 arbres plantés en fin d'année

“ *« Depuis trois ans, nous sommes propriétaires de cette parcelle, explique Philippe de Séverac, maire de la commune de 180 habitants. Il n'était pas question de la laisser en friche ou de planter des pins. J'ai alors fait la connaissance de "Créateur de Forêt" ; l'idée d'en faire un site protégé d'étude et d'éducation a germé, et aujourd'hui, tout est prêt grâce aux conseils éclairés de nos partenaires, et au soutien de tous, pour que la nature reprenne ses droits ».*

”

Déjà bien avancé, ce futur espace de biodiversité naîtra en place d'une coupe rase, une parcelle surexploitée avec de grosses ornières. Un projet au financement participatif qui se présente en trois parties : libre évolution, enrichissement en essences locales, et reboisement en plein avec aménagement d'un point d'eau et création d'un arboretum. Entre décembre et janvier prochain, ce sont plus de 3000 arbres qui seront plantés et tous les contributeurs seront invités à y participer. Au cœur de cet important chantier de plantation, des élèves du Lycée agricole et du CFA de la Brie à Monbazillac ; des élèves du Lycée CFA La Peyrouse ainsi que des équipes de l'association d'insertion ASPPI 24.

Une mosaïque de biodiversité et d'humanité

“ *4,7 ha seront reboisés avec vingt essences différentes, 1,2 ha de régénérescence naturelle où la nature sera souveraine; une zone humide sera sauvegardée grâce à l'agrandissement d'une mare existante, déjà réalisé par la Communauté de communes Isle-Vern-Salembre (CCIVS) laquelle permettra de diversifier l'écosystème ; elle servira d'habitat, de lieu de reproduction et de point d'eau pour la flore et la faune sauvage ; un parcours de sensibilisation sera créé avec la conception d'un arboretum à visée pédagogique.*

”

Trois principales essences composeront cet espace; Le cornouiller sanguin (*Cornus sanguineum*), la bourdaine (*Rhamnus frangula*) et le chêne pédonculé (*Quercus robur*). Les trois chantiers d'insertion Ricochets, ASPPI 24 et l'association Pour les Enfants du Pays de Beleyme, sont à l'origine de la création de haies sèches, réalisées à partir des végétaux présents sur la parcelle du Bois de l'Espèr.

Les 2 948 jeunes plants seront fournis par Les Compagnons du Végétal (Charente) ainsi que par l'association Prom'Haies (Dordogne). Les tuteurs maintenant les poches ostréicoles seront apportés par Bernier Probis (Dordogne), entreprise spécialisée notamment dans la fabrication des cercueils. Les matériaux utilisés proviennent de chutes de bois accumulés lors de la confection de leurs produits.

L'Espèr protégé pour un siècle

« Engagée pour la nature avec pour objectif la sauvegarde de la biodiversité sur le très long terme, on s'assure que ce projet soit préservé pour un siècle, précise Élise Girard, Directrice générale de la jeune entreprise Niortaise, "Créateur de forêt". Pour ce faire une signature de l'Obligation Réelle Environnementale (ORE) a été réalisée avec la commune de Jaure ; un acte notarié qui permettra de protéger durant 99 ans, le terrain dont la commune reste propriétaire, à des fins de protection de la biodiversité ».

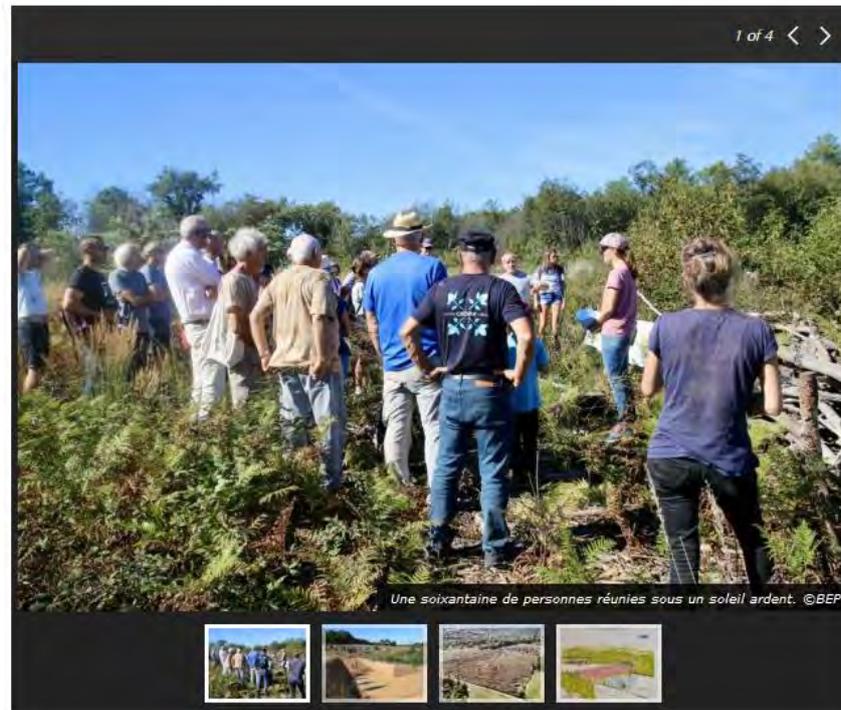
“ *Une telle action de protection est une première en Dordogne et une condition essentielle pour pouvoir recréer un domaine forestier bénéfique pour la faune, la flore et l'humain, comme la Dordogne en comptait jadis. L'Espèr aura ainsi un peu de temps devant lui pour se développer, avec l'espoir que son exemple puisse inspirer de plus en plus d'actions en ce sens. Le budget, qui s'élève à 300 000 €, est financé aujourd'hui à 62% par des particuliers et des entreprises, petits colibris soucieux de l'état de santé des forêts.*

”

La conception du projet et la sélection des espèces ont été effectuées bénévolement par Jean-Claude Nouard. Le suivi scientifique sera assuré pendant cinq ans par son association et la Ligue de Protection des oiseaux (LPO). Une marraine d'exception s'est penchée sur le berceau de *L'Espèr*, en la personne de Monique Marie Robin autrice de «La fabrique des pandémies».

Un très beau projet qui nous donne des raisons d'espérer un monde meilleur

Marylin BERNET



Tout le monde peut participer

Pour suivre le projet, développer un partenariat, en savoir plus ou participer à son financement rendez-vous sur le site <https://www.createurdeforet.fr/creations/jaure/>.

La cagnotte destinée aux particuliers qui veulent participer: <https://www.createurdeforet.fr/participer/?projet=jaure>

La vidéo de présentation : <https://youtu.be/4yDoK2OizGM>

Des soutiens institutionnels forts

Le projet est soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Programme d'Animation des Initiatives de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) en Nouvelle-Aquitaine, édition 2023. Cette année, le projet de Jaure intègre la thématique « One Health, une seule santé » proposée par le dispositif. Il a également reçu un soutien du programme d'action national porté par le CDC Biodiversité. Il vise à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique, ainsi qu'à préserver et restaurer leur biodiversité par la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature à horizon 2050. *Créateur de forêt* adhère aux valeurs du programme régional Néo Terra pour accompagner et accélérer la transition écologique, énergétique, économique et sociale en Nouvelle-Aquitaine. Le bois de *L'Espèr* a obtenu cette labellisation au mois d'août 2023.

Un autre projet va voir le jour sur la commune indépendamment de celui-ci : un parcours sportif de santé sur deux kilomètres à partir du bourg, initié cette fois par le Comité des fêtes et soumis au [budget participatif de la Dordogne](#). À vos votes !

Une haie de 700 m et un verger communal aménagés



Les volontaires étaient réunis en amont de la plantation et du verger communal.
© (Photo NR)

La commune d'Échiré a candidaté en 2022 à l'appel à projet Nature et transition de la Région Nouvelle-Aquitaine pour planter une haie des 700 mètres et un verger communal. Ces aménagements permettront de créer une cohérence dans la continuité des haies champêtres et de leur lien avec les haies du bourg. Ces corridors écologiques permettront d'améliorer la circulation de la faune sur ce secteur et d'augmenter les habitats disponibles.

La commune a sollicité Prom'Haies comme maître d'œuvre de ce projet. Cette association est un récolteur historique de graines champêtres, actuellement référent régional du label Végétal Local.

Avant les plantations de la haie et du verger, qui auront lieu samedi 16 décembre, une animation autour de la multiplication des végétaux ligneux et un accompagnement à la mise en place d'une micropépinière citoyenne étaient organisés samedi matin 23 septembre, conjointement par la commune et Prom'Haies.

Ce fut l'occasion pour la vingtaine de volontaires de la commune d'en apprendre davantage sur la reconnaissance des espèces et de participer à une récolte de graines et fruits sur les chemins ou terrains de la commune qui le permettaient.

Au préalable, certains propriétaires de terrain dont les haies n'avaient pas été taillées leur ont permis de venir récolter pas moins d'une quinzaine de variétés locales différentes.

Les volontaires ont ensuite pu, sur les conseils de Samuel Fichet de Prom'Haies, stratifier les graines et fruits récoltés pour les préparer à l'hivernage. Cette récolte sera plantée et semée dans la micropépinière communale le 10 février 2024.

La commission développement durable est à la recherche de volontaires pour planter la haie et le verger communal le samedi matin 16 décembre 2023. Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de la mairie par mail : mairie@echire.fr ou par téléphone au 05.49.25.70.08.

Deux-Sèvres – Échiré
13/10/2023

Un verger communal en projet

Afin de répondre à l'appel à projet Nature et transition de la Région, la commune va planter une haie de 700 mètres et un verger communal.

Dans le cadre de l'appel à projet Nature et transition de la région Nouvelle-Aquitaine, la commune s'apprête à planter une haie de 700 mètres et un verger communal. Objectifs : créer une cohérence dans la continuité des haies champêtres en améliorant leurs liens avec les haies du bourg, et faciliter la circulation de la faune en lui fournissant de nouveaux habitats.

L'association Prom'Haies, récolteur historique de graines champêtres et référent régional du label Végétal local, a été choisie comme maître d'œuvre du projet.

Les volontaires ont rendez-vous le 16 décembre

En prélude à la plantation de la haie et du verger, programmée le 16 décembre, la commune et Prom'Haies ont organisé, le 23 septembre dernier, une animation sur le thème de la multiplication des végétaux ligneux, ainsi qu'un accompagnement à la mise en place d'une micropépinière citoyenne. Ce fut l'occasion, pour une vingtaine de volontaires de la commune, d'en apprendre davantage sur l'identification des espèces, et de participer à une récolte de graines et fruits sur les chemins ou terrains communaux. Plusieurs propriétaires privés, dont les haies n'avaient pas été



Samuel Fichet (à droite, en bleu) a animé une matinée consacrée à la multiplication des ligneux.

PHOTO : MANONNEVILLE

taillées, ont également permis aux participants de venir récolter pas moins d'une quinzaine de variétés locales.

Grâce aux conseils de Samuel Fichet (Prom'Haies), les graines et fruits récoltés ont ensuite été stratifiés afin de les préparer à l'hivernage. Cette récolte sera plantée et semée

dans la micropépinière communale le 10 février 2024.

La commission développement durable recherche des volontaires pour planter la haie et le verger, samedi 16 décembre en matinée. Renseignements auprès de la mairie, par mail à mairie@echire.fr ou par téléphone au 05 49 25 70 08.

Des sites pour protéger la campagne de demain



Dans le cadre du projet regroupant les réservoirs biologiques de Ribérac et Villeteureix, d'autres initiatives sont en cours de réalisation, notamment à Lisle où un site similaire devrait bientôt être inauguré. (Ph. M. Schilt)

Deux espaces dédiés à la biodiversité ont été inaugurés, mercredi 11 octobre à Ribérac et Villeteureix, à l'occasion de la transhumance d'un troupeau de 310 moutons entre les deux sites.

● Défilé improbable : 310 moutons suivis d'un cortège de curieux se sont fauflés dans les rues de Ribérac, mercredi 11 octobre. La transhumance du troupeau de Didier Pernet a marqué l'inauguration de deux agro-vergers. Le premier se situe non loin de l'église, sur les hauteurs de Ribérac, et le second le long de la Dronne à Villeteureix. Avant le départ de la transhumance, Nicolas Platon, maire de Ribérac, a expliqué : « La mise en place de ces sites, commencée il y a quelques années, se fait dans la logique du Plan climat-air-énergie territorial pour lutter, à notre échelle, contre le réchauffement climatique. Ils participent à la préservation et à la restauration de la biodiversité. » Les projets sont issus de la collaboration des deux communes, leurs écoles et d'associations locales qui ont, ensemble, pensé et créé ces espaces. Alain Tricoire, vice-président en charge du développement durable et de la transition énergétique de la Communauté de communes Périgord Ribérais (CCPR), ajoute : « Les inaugurations du jour s'inscrivent dans l'appel à projets Nature et transitions pour la création de sites similaires dans toute la Nouvelle-Aquitaine, dont Ribérac est lauréate 2022 ». La Région a subventionné le tout à une hauteur de 70 % dans le cadre de Néo Terra, la feuille de route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique lancée en 2019.

Ribérac était déjà investie dans des démarches similaires. Par exemple, depuis 2022, chaque élève de CM2

de la commune plante un arbre. « La commune a aussi obtenu le label "Ton énergie positive" en 2014 », continue Didier Bazinet, président de la CCPR, qui conclut ensuite : « Notre génération a fait beaucoup d'erreurs. Il faut désormais agir pour protéger cette nature fragile et transmettre une terre propre à nos enfants. »

Mêler nature et ville

Les deux agro-vergers servent de réservoirs biologiques pour raviver des zones laissées jusque-là en friche. Ils sont entretenus en écopâturage par le troupeau de Didier Pernet. « L'écopastoralisme est une pierre angulaire du projet. Plus besoin de faire appel à des machines polluantes, l'association Alaije installe des barrières puis le troupeau se charge du reste », précise Nicolas Platon.

À Villeteureix, l'objectif est de créer une séparation naturelle entre zone industrielle et habitations. On trouve dans l'éco-verger les plants de différents arbres fruitiers mais aussi tout un ensemble de foyers pour insectes et chauve-souris afin de dynamiser la biodiversité. Le site sur les hauteurs semble avoir une importance sentimentale particulière, selon le maire, Patrick Lachaud : « Ce coteau est très cher aux Ribérais. Il s'y élevait le château, aujourd'hui disparu, autour duquel s'est construit la commune. Sans âme depuis 1789, il trouve un nouveau souffle de vie. » Pour cela, les moutons côtoient les abeilles de

l'association 1001 Abeilles, dont les ruches sont installées dans un jardin pédagogique adjacent. Le coteau est lui aussi semé de plants du futur verger, de haies plantées par Prom'haies et de panneaux explicatifs. Ces panneaux renseignent les curieux sur les différentes pratiques d'entretien responsable, l'histoire du site ou encore les enjeux environnementaux des campagnes. Nicolas Platon finit par résumer la démarche : « Nous avons invité la nature dans la ville ; libre désormais à chacun de profiter de ces parenthèses vertes de détente et de sensibilisation ».

Maxime Schilt

ET AILLEURS

En juin 2023, l'ensemble des établissements scolaires de la Zone d'animation pédagogique nord Dordogne s'est vu labelliser "Territoire éducatif en démarche de développement durable". Ce label, d'une durée de trois ans, est une récompense mais aussi un engagement des établissements à continuer la mise en place d'actions pédagogiques pour le développement durable.



Il faut désormais agir pour protéger cette nature fragile et transmettre une terre propre à nos enfants.



Dordogne : Deux expositions sur le rôle des haies et des arbres



En 2021, des plantations de haies ont été réalisées sur la commune. Photo Anthony Chaumette

Engagée dans le label Villes et villages fleuris depuis 2014, la commune mène régulièrement des actions contribuant à la préservation de son environnement.

En décembre 2021, des plantations de haies ont été réalisées sur la commune alors que d'autres sont programmées d'ici la fin de l'année 2023, grâce à un partenariat avec la Fédération départementale de chasse de la Dordogne et le soutien technique de la Société de chasse communale.

« Les haies et les arbres forment nos paysages et accompagnent notre quotidien : ils participent à la qualité du cadre de vie et jouent des rôles fondamentaux, explique Muriel Morlion, première adjointe au maire. Ces végétaux jouent de nombreux rôles qui relèvent de l'intérêt général : protection des sols, brise-vent, régulation du climat, accueil de la biodiversité, amélioration de la qualité et de l'écoulement de l'eau, diversification des paysages' »

Des expositions en mairie

Deux sujets d'intérêt, les haies et les arbres, auxquels la commune souhaite aujourd'hui sensibiliser ses habitants en proposant l'accueil de deux expositions en mairie, du 13 au 24 novembre, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. La première exposition, intitulée « Les rôles de la haie et de l'arbre champêtre », prêtée par l'association Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine, présentera dans la salle du conseil municipal et au fil d'une douzaine de panneaux les nombreux avantages de ces éléments structurants dans notre environnement. Parallèlement, la deuxième exposition, intitulée « Comme un arbre », et prêtée par la Bibliothèque départementale de prêt de la Dordogne, prendra ses quartiers dans l'espace Jean-Berger à la mairie. Des panneaux illustrés en couleurs et près de 70 livres, DVD et jeux pour enfants et adultes, dévoileront quelques facettes de l'arbre à travers des textes scientifiques et poétiques accompagnés par d'immenses photographies. Ces mêmes documents pourront faire l'objet d'un emprunt à domicile pendant la durée de l'exposition.

Inauguration le 10 novembre

Une inauguration, prévue le vendredi 10 novembre à 18h à la mairie et ouverte à tous, introduira le propos sur ces deux sujets avec les interventions annoncées de Daniel Barillot et Pierre-Marie Moreau, respectivement président et directeur de Prom'Haies Nouvelle-Aquitaine, Michel Amblard, président de la Fédération départementale des chasseurs de la Dordogne et Maryline Joubert, administratrice du secteur Périgord vert, et Arnaud Barbeyron, référent arbres et paysages au conseil départemental de la Dordogne.

Expositions à découvrir du 13 au 24 novembre à la mairie de Villeteureix.
Inauguration le vendredi 10 novembre à 18h.

Vienne – Montamisé
14/11/2023

Une proposition de loi pour préserver les sols ?

Elisabeth Hersand
ehersand@vienne-rurale.fr

Certes, la France s'est fixé comme objectif d'atteindre zéro artificialisation des sols d'ici 2050, mais dans les faits, en 2021, ce sont plus de 20 000 ha de terres à caractère agricole, naturel ou forestier qui ont été aménagés. Pour Lisa Belluco, le texte Zéro Artificialisation Nette voté cet été, « ne pourra pas être réalisé tant que d'autres politiques resteront en contradiction avec lui, et notamment la politique fiscale ». La députée de la 1^{re} circonscription de la Vienne regrette notamment que la fiscalité encourage la construction. Du côté des élus, entre la volonté de préserver ces espaces et la mise en place de services ou de solutions immobilières, le grand écart est particulièrement difficile à réaliser. « On essaie de privilégier les projets sur des friches, ou des champs non cultivés, mais l'équilibre est compliqué » explique Corine Sauvage, maire de Montamisé. Dans sa commune située aux portes de Poitiers, l'élue reconnaît que trouver un logement est com-



Lisa Belluco a visité avec la maire de Montamisé un chantier de plantation de haies réalisé par Prom'Haies.
Elisabeth Hersand

pliqué. « Nous (NDLR : le groupe Nupes) avons demandé un rapport sur la fiscalité, pour voir justement si c'est ce qui incite à construire, plus que les réels besoins » ajoute Lisa Belluco. Dans le cadre du projet de loi de finance, la parlementaire avait fait plusieurs propositions d'amendement pour généraliser et surtaxer l'artificialisation des sols pour la construction; ne plus permettre à l'AFIT de financer des projets autoroutiers et des lignes LGV inutiles; exonérer d'impôts les chemins, sentiers et zones humides; supprimer les niches fis-

cales favorables aux routes et autoroutes; rétablir le versement pour sous-densité pour densifier le bâti; taxer fortement les surfaces commerciales en périphérie et moins fortement les petits commerces de centre bourg; inciter, au travers des dotations, les communes à moins artificialiser et financer la renaturation d'espaces artificialisés. Aucune de ces propositions n'a été retenue. « Le 49.3 est venu tout balayer » regrette-t-elle. Lisa Belluco travaille donc désormais à une proposition de loi, qui pourrait se faire rapidement ou lors de la

prochaine loi de finances. Et c'est dans ce cadre qu'elle consulte actuellement des acteurs locaux. Lundi dernier, c'est à Montamisé que la députée s'est rendue pour visiter un chantier de plantation de haies réalisé par l'association Prom'haies. « L'accès aux espaces naturels pour tous est important, et le premier moyen, c'est de donner accès à des chemins ruraux ». Des voies de promenade qui sont selon elle plus protégées lorsqu'elles sont bordées d'une haie. « Il y a parfois un travail de négociation à réaliser avec les agriculteurs » explique-t-elle en regrettant que les intérêts de ces plantations ne soient pas plus connus. « Pour les élevages, les haies sont des brise-vent, offrent un point d'ombre et participent à la préservation, leur bois peut être valorisé ou utilisé en litière pour les animaux, ajoute Pierre-Marie Moreau, directeur de Prom'Haies. Et elles sont fixatrices de carbone. Nous aimerions que leur présence soit sanctuarisée dans le Pac. Actuellement, ce n'est pas assez incitatif car seulement dans le 2^e pilier, et les crédits arrivent au compte-gouttes. »

avec plusieurs parts
grand Châtelleraut
cole, le jardin bio.
RDV dimanche 12 m
10 heures à 17 h 30
de Thuré. Entrée : 2
de 13 ans. Réserve
06 59 23 93 66

Reprise de pay

À Chalais, Rép
son de pays
nomme dés
Le restauran
gérant sou
(tourisme d

Av supp

À Chiré-
automé
spéciali
sécurité
mer T
tout);
poss
Sein
soit

À
d
P
t

Des aides pour la plantation de haies

Pour tenter d'enrayer la disparition des haies en Charente, le Département augmente son dispositif d'aides à leur plantation en partenariat avec Prom'haies. L'association a déjà multiplié son activité par deux en cinq ans.

Thomas GABRION
t.gabrimon@charentelibre.fr

La terre est spongieuse et ça sent le pétrichor, cette odeur d'après la pluie. À Bernac, bottes au pied, des membres de l'association Prom'haies et des agents du Département ont contrôlé ce mardi les plantations de haies réalisées en décembre 2022 chez Laurent Leleu. « Il s'agit de vérifier que le linéaire, et donc le nombre d'arbres que j'avais annoncé dans mon projet, a bien été respecté au niveau de la plantation », explique le propriétaire et secrétaire de l'association.

Deux fois plus de haies plantées en cinq ans

« C'est aussi l'occasion de contrôler le taux de reprise, c'est-à-dire le nombre d'arbres qui ont bien pris racine », reprend Nathalie Magret, du service Environnement, agriculture et aménagement durable au département de la Charente. « S'il est au moins de 80 %, la subvention pourra être versée ». Aidés jusqu'à présent à hauteur de 40 %, les projets de plantation de haies via l'association Prom'haies, qui se chiffrent en moyenne entre 2 000 et 3 000 euros, pourront désormais être subventionnés à hauteur de 80 %.

« C'est un engagement fort du Département », reprend Nathalie Magret. Récemment annoncé par le



Nathalie Magret contrôle la reprise des arbres chez Laurent Leleu (à droite), sous les yeux du président de Prom'haies.

Photo CL

gouvernement, le pacte national en faveur de la haie s'attaque à une tendance lourde : 70 % des haies ont disparu des bocages français depuis 1950, selon un rapport du ministère de l'agriculture d'avril 2023. Cette tendance se serait même accélérée depuis 2017, avec plus de 23 000 kilomètres détruits chaque année.

Depuis 1989, l'association Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine accompagne professionnels, col-

lectivités et particuliers sur leurs démarches de boisement : projet d'agroforesterie, implantation de verger, végétalisation urbaine. Avec un budget annuel d'un million d'euros, l'association monte en puissance et emploie désormais 16 salariés. L'an dernier, ce sont 82 kilomètres de haies qui ont été plantés via l'association, dont une majorité en Charente. « Nous avons multiplié le nombre de haies plantées par deux en cinq ans », annonce

Daniel Barillot, président de l'association. « Et nous avons des partenariats avec des grandes agglomérations, dont Poitiers et Angoulême, qui souhaitent remettre des arbres en ville. »

Car, à l'heure du changement climatique, les haies retrouvent l'intérêt qui mérite de leur être porté. Véritables éponges à carbone, elles jouent également un rôle important dans la lutte contre l'érosion des sols, participent à une

meilleure retenue d'eau et à la protection de la biodiversité. Sans compter les avantages quantitatifs privés, comme la production de fruits ou de bois de chauffage, dont peuvent profiter les propriétaires.

518 km plantés en Charente

En Charente, la campagne de plantations pour cet hiver s'annonce prometteuse, grâce à l'appel d'air créé par la hausse de l'aide départementale. « Nous avons 120 projets enregistrés pour cet hiver », annonce Louis Boulenger, technicien à Prom'haies. Les plantations risquent d'être retardées car les porteurs de projet n'ont pas pu préparer les sols à cause des fortes pluies. Mais ils ont jusqu'à la mi-mars pour planter. »

Aubépines, cornouillers, érables, merisiers. Depuis la création de l'association, 518 km ont été plantés en Charente. « Ce sont des essences champêtres et non ornementales, adaptées au terroir », éclaire Daniel Barillot. Une mise en valeur des variétés locales rendue possible grâce aux activités de récoltes de graines effectuées par les bénévoles. « Nous souhaitons aussi aider à l'implantation de pépiniéristes, pour pouvoir anticiper une future hausse de la demande. Et puis j'aimerais lancer un atelier de travail sur le marché du carbone, qui va bien finir par grossir et auquel il faudra que nous prenions notre part. »

Charente – Plantation
15/11/2023

Honneur à la plantation de haies

Laurent Leleu a planté des haies autour de ses champs à Bernac, avec l'aide financière du Département et technique de Prom'Haies.

Étienne Sautereau

Châtaignier, chêne merisier, tilleul, alisier, églantier, prunellier, troène... 345 plants ont été mis en terre en décembre 2022 chez Laurent Leleu, aux Gouges, à Bernac. « J'avais déjà planté des haies il y a quelques années. J'ai monté un dossier avec l'association Prom'Haies (dont il est le trésorier), qui a été transmis au Département. J'ai pris cette initiative pour trois raisons. Quand j'étais jeune, j'ai vu le remembrement massacrer notre beau paysage bocager et je veux le réhabiliter. Je veux favoriser la biodiversité et... cacher la vue des éoliennes qui poussent dans le Nord Charente ! » Cette double haie champêtre apportera plus de diversité. La plupart des plants sont locaux. Ils sont protégés des animaux par des gaines en carton biodégradable. Ils ont été paillés avec du lin.

Haies subventionnées. Ce 14 novembre, Nathalie Magret et Thierry Jubert, du Service environnement, agriculture et aménagement

durable (SEAAD) du Département de la Charente, viennent contrôler que la haie de Laurent Leleu a bien été plantée dans les règles. Leur validation enclenchera le paiement des aides départementales. La réception est conforme dès lors que la plantation réalisée correspond au descriptif du projet approuvé par un comité technique. Elle doit présenter un taux de reprise d'au moins 80 % sans trouées de plus de 10 mètres, un linéaire conforme au projet, avec une tolérance de 5 % et un entretien suffisant pour permettre à la haie de se développer. « Dans le cas de cette haie, le coût a été de 2 305 euros. L'aide se monte à 42,55 % du montant. Mais

un nouveau dispositif mis en place par le conseil départemental va jusqu'à 80 %, plafonnés à 3 000 euros, détaille Nathalie Magret. Nous n'irons pas plus loin car c'est important qu'il y ait un reste à charge pour que le planteur se sente concerné ». Les représentants du Département mesurent 282 mètres de haie (sur un projet de 250 mètres initialement) et 334 plants sur 345 semblent avoir tenu bon après pratiquement un an. « Le pari est gagné ». Laurent Leleu va poursuivre cette dynamique. Il doit planter 180 mètres supplémentaires cet hiver.

Les demandes de subventions sont accessibles via le site lacharente.fr, rubrique « Vos démarches ».



Nathalie Magret (au premier plan) est venue vérifier la conformité de la haie avant de valider les aides départementales. (© ES)

À Chabanais, l'éleveur bovin multiplie les plantations

■ Eric Germond, adepte de l'agroforesterie, va planter 940 arbres supplémentaires sur ses terres ■ Il bénéficie d'une aide de 9.000€ de la Région.

Ludivine DUCELLIER
l.ducellier@charentelibre.fr

La préservation de la biodiversité, Eric Germond, éleveur bovin basé à Chabanais, en a fait son cheval de bataille. Ce fervent défenseur de l'environnement, président de l'association Chabanais défense environnement, va encore le prouver avec la future plantation de 940 arbres sur ses parcelles. Une action pour laquelle l'adepte d'agroforesterie va bénéficier d'une aide de 9.000€ de la région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations.

Ces haies, elles seront plantées entre les différentes parcelles de ses 90 hectares de terrain. Un maillage bocager aux objectifs multiples. « Elles protègent du vent, de l'érosion et ramènent de l'humus », liste l'éleveur. Avec et surtout, la préservation de l'eau dans les sols. « Avec la pluie qui est tombée ces derniers temps, j'ai stocké des mètres cubes d'eau. Il a fallu à peu près dix jours avant qu'elle parte à la rivière, poursuit-il. Cela permet aussi à l'herbe de mieux pousser à l'ombre. » Non négligeable lorsque l'on engraisse ses bêtes à l'aide de ce végétal.

”

Même si on y met beaucoup de moyens et d'énergie, ce n'est que du bénéfice.

Et l'éleveur n'en est pas à son coup d'essai. « Ceux-là ont 28 ans », dit-il fièrement en pointant du doigt les chênes derrière son hangar. 28 ans et quelque huit kilomètres de haies plantées plus tard, il récolte les fruits de ce qu'il a semé.



Eric Germond devant une haie plantée en 2015.

Photo CL

« Mes collègues ont commencé à donner à manger à leurs bêtes dans les champs à partir du 14 juillet. Pour moi, c'était le 1^{er} septembre », se félicite-t-il.

Rien ne se perd, tout se transforme

Sur ce projet, Eric Germond n'aura qu'à gérer la préparation du terrain avant la plantation des haies. Prom'haies, association de défense de l'environnement, s'est chargée du montage du dossier de financement et du choix des essences. Exclusivement locales et adaptées au sol. « Ici, nous sommes sur les coteaux donc il ne faut pas les

mêmes arbres que dans la vallée », développe l'éleveur. Pour le reste, il accueillera les membres du chantier d'insertion de la Croix-Rouge, Maia & Charente, pour la plantation avec qui il a déjà travaillé à plusieurs reprises. « Ils mettent aussi la paille et les gaines de protection pour le gibier », poursuit Eric Germond. Une intervention programmée en mars prochain lorsque les sols seront moins gorgés d'eau.

La suite, ce sera un entretien régulier à l'aide de sécateur et broyeur dans lesquels il a investi. Peut-être le seul inconvénient qu'il trouve à ces plantations. Avec l'achat des clôtures. Des contraintes suffisan-

tes pour freiner d'autres éleveurs. Au plus grand regret d'Eric Germond. Pour rappel, la Charente limousine a perdu 70 % de ses bocages depuis les années 50. Lui persiste : « Même si on y met beaucoup de moyens et d'énergie, ce n'est que du bénéfice ». Son credo : rien ne se perd, tout se transforme. « La haie sert aussi d'arbre fourrager et les branches de copeaux pour remplacer la paille. Et lorsque mes arbres plus que centaines vont disparaître, ils feront du bois de chauffage ou d'œuvre », prévient-il. À l'image de ceux utilisés pour construire son hangar. « On utilise toutes les ressources, il n'y a pas de déchets. »

Charente – Bernac
23/11/2023

De l'aide pour les replantations de haies

Mardi 14 novembre a eu lieu la réception d'une jeune haie d'un an au lieu-dit les Gouges sur la commune de Bernac. Depuis plusieurs années, on replante des haies avec les aides de différents organismes, dont le Département : ce dernier se rend sur le chantier pour contrôler, si un an après, les plants sont en voie d'une bonne pousse.



Contrôle de la bonne pousse des arbres par Nathalie Magret, Daniel Barillot et Laurent Leleu.

Laurent Leleu, le propriétaire du terrain, était présent ce jour-là ainsi que Daniel Barillot, président de Prom'Haies,

Jacqueline Ajer, secrétaire et ancienne présidente, Louis Boulenger technicien, de Nathalie Magret du service SEAD au

Département 16 chargée du dispositif haies, ainsi que Thierry Jubert, cartographe au Département. En 2021, Laurent Leleu



Contrôle des dernières plantations.

avait déjà préparé le terrain en plantant en famille 347 arbres et arbustes sur 260 mètres ; au pied ils ont mis en place 6 tonnes de paille de lin, posé 344 tuteurs et autant de gaines biodégradables de protection contre la faune sauvage. Depuis, une deuxième haie de 255 mètres sur deux rangs a été plantée en février 2022 et chacun des experts de Prom'Haies et du Département sont venus constater, faire le comptage de mortalité, s'assurer que le paillage a été réalisé dans de bonnes conditions et aux normes. Une troisième haie située à l'opposé de la dernière parcelle se réalisera en début 2024 sur une longueur de 180 mètres sur deux rangs.

Pourquoi ce comptage et cette vérification ?

C'est l'assurance d'une bonne plantation, d'un bon entretien, car il en dépend des aides et particulièrement de la part du Département. Si la mortalité excède 20 % de la totalité des plantations, aucune aide ne sera

accordée puisque cela provient tout simplement d'une mauvaise plantation. Le taux général des pertes avoisine 8 % sur l'ensemble des plantations. Ici, sur les dernières plantations des Gouges, la perte varie entre 3 et 5,5 %. Le terrain a été bien préparé, les plants mis à profondeur suffisante, protégés par un fourreau maintenu par un piquet contre les animaux sauvages, lapins, chevreuils, un paillage correctement posé et suffisamment épais. Ce contrôle opéré par le Département, il en découle l'attribution d'une subvention de l'ordre de 30 à 60 %.

L'intervention de Prom'Haies

L'association Prom'Haies a 33 ans d'existence. Elle emploie actuellement 16 salariés qui interviennent sur six départements limitrophes au département du siège social de Montalembert dans le 79. Ce ne sont pas des pépiniéristes, mais ils mettent en place une chaîne en récoltant les graines de plantes et d'arbres locaux en les proposant aux pé-

piniéristes qui sèment récoltent et renvoient vers Prom'Haies. Ce sont des plants labellisés « végétal local ». Prom'Haies a participé à la plantation de 518 km de haies depuis sa création, dont 31 lors de la dernière saison et près de 190 000 plantations vont être effectuées en 2023.

Pour les particuliers qui veulent planter une haie, il est privilégié la haie double ou triple. Une étude a été faite suite à l'expérience du terrain sur l'aide apportée au paillage, à la plantation initiale, les différents frais de mise en place. Ces critères sont maintenant pris en compte. Sur ce chantier des Gouges, le financement est de 42 à 70 %. Les particuliers qui ne passent par aucune structure, mais demandent l'aide au Département sont indemnisés à l'unité de plant. Le Département de la Charente a mis en place ce dispositif d'aides depuis 30 ans et le fait évoluer chaque année.

MICHEL HÉNOT, CLP



Des plantations dans leur lycée

Mardi 22 novembre, une quarantaine d'élèves (3PM et IEPC) du lycée professionnel Jean-François-Cail, pioches et pelles à la main, se sont retrouvés sur les pelouses de l'établissement. C'était la dernière journée d'un projet initié il y a deux ans par le lycée, accompagné par l'association Prom'Haies.

Dix essences d'arbres et arbustes

Ce projet, financé à 80 % par le dispositif Sciences grandeur nature de la Région Nouvelle-Aquitaine, visait à sensibiliser les élèves au changement climatique et à l'adaptation des arbustes et arbres face à ce phénomène. Il s'inscrit également dans le cadre de l'Éducation au développement dura-

ble (EDD), qui vise à faire des écoles et des établissements scolaires des espaces d'engagement collectif pour la transition écologique.

Accompagnés de leurs professeurs, Elodie Auzanne, Catherine Merle et Blandine Vaast, les élèves ont travaillé d'arrache-pied toute la journée.

« Le travail des vers c'est passionnant »

« Aujourd'hui, nous avons planté plus de dix essences d'arbres et d'arbustes, sur 126 mètres sur les pelouses du lycée, explique Mme Lasalle, technicienne agroforestière à Prom'Haies. Parmi elles, du chêne pubescent, de l'érable de Montpellier, du prunellier et du cornouiller mâle. Soren et

Killian ont beaucoup appris au cours de ce projet. « Nous avons découvert beaucoup d'espèces d'arbres et d'arbustes autour de Chef-Boutonne. Nous les avons ensuite choisis pour les planter au lycée. Et puis, creuser des trous dans la terre et découvrir le travail formidable des vers, c'est passionnant ! »

Anne-Laure Tapin, documentaliste : « En parallèle à ce projet, le CDI du lycée a également organisé une exposition de photos sur la biodiversité. »

Une belle réussite qui a permis aux élèves de découvrir l'importance des haies pour la biodiversité et le climat. Le projet a également contribué à les sensibiliser aux métiers liés à l'environnement et à l'aménagement paysager.



Une quarantaine d'élèves se sont retrouvés sur les pelouses de l'établissement, pioches et pelles à la main. (Photo NR)

Deux-Sèvres – Fors
25/11/2023

fors

La commune a besoin de bras pour planter

La commune de Fors poursuit son engagement en faveur de l'environnement en proposant de nouvelles journées de plantations ouvertes à toutes les bonnes volontés. Inscrites dans le projet Nature et Transitions soutenu par la Région, ces actions permettent la création d'espaces favorisant le développement et le bien-être de la biodiversité.

Samedi 2 décembre, à partir de 8 h 30, il s'agira de planter une double haie dans la zone des Grolettes. Les personnes intéressées par ce chantier participatif sont invitées à s'équiper de bottes, gants, pelles, bêches, arrosoirs et plantoirs. Elles seront accompagnées d'élus et de l'association experte dans ce domaine, Prom'Haies. Désireuse

de remercier les bénévoles et créer un moment de convivialité, la municipalité servira un repas chaud dans les ateliers communaux en fin de matinée aux volontaires qui se seront inscrits en mairie avant le 30 novembre. Jeudi 7 décembre, ce sont les écoliers qui mettront leurs boîtes pour planter un arbre par classe le long d'un chemin blanc. Enfin, samedi 9 décembre, un deuxième chantier participatif est planifié afin d'étoffer le verger dispersé en cours de création. Le point de rendez-vous est fixé devant l'Espace des arts à 9 h, pour des plantations dans trois sites de la commune. Il n'est nullement nécessaire d'être disponible toute la matinée, chacun offre le temps dont il dispose.



L'un des précédents chantiers participatifs avait réuni des bénévoles de tous âges.
© (Photo NR)

Confirmer la place de l'arbre dans l'agriculture

Le Civam et Prom'Haies ont proposé jeudi 23 novembre 2023 une journée de sensibilisation et de formation à l'agroforesterie.

Le Civam propose régulièrement des temps de formation à ses adhérents.

L'association a cette fois ouvert plus largement ses portes à tous ceux désirant en savoir plus sur l'agroforesterie. Elle a pour cela fait appel à l'association Prom'Haies, qui accompagne des projets sur six départements.

Qu'est-ce que l'agroforesterie ?

Samuel Fichet, chargé d'étude et référent Deux-Sèvres de Prom'haies : « C'est le fait de mélanger sur une même parcelle, arbres et productions agricoles. Le bocage en est un exemple. Il y a aussi des plantations dans une parcelle pour bénéficier d'un ombrage, ou encore les prés vergers avec des fruitiers, au milieu de pâturages. L'arbre n'est pas obligatoirement productif, il peut par exemple être là pour protéger de l'érosion des sols ou pour améliorer la fertilité. Il facilite



La première des trois journées proposées par le Civam était consacrée aux bienfaits de l'agroforesterie. (Photo NR)

la présence des animaux auxiliaires. »

Quels sont les objectifs de cette première journée ?

« L'objectif aujourd'hui est de montrer l'intérêt de l'agroforesterie, on sait qu'il y a des

tensions. Certains pensent que l'arbre prend de la place et qu'il va concurrencer les cultures. C'est vrai qu'il y a une vraie concurrence, sur trois ou quatre mètres. L'arbre va empêcher la lumière et l'eau de parvenir sur le sol. Par contre, il est bénéfique plus loin avec par exemple l'effet brise-vent. En limitant la vitesse du vent, une haie va augmenter la productivité de la parcelle. Des céréaliers l'ont constaté, notamment lors des années de sécheresse. Par contre ça n'est pas encore passé dans les mentalités car on voit surtout ce qu'on perd au pied de l'arbre. »

Planter, ça signifie aussi gérer. C'est un autre frein ?

« La problématique actuelle c'est le temps. La solution passe par des machines équipées de grappins et de tronçonneuses. Malheureusement, les prestataires n'en font pas tou-

jours une très bonne utilisation. L'idée est pour nous de mettre l'accent sur l'utilisation de ces engins sans abîmer la haie. Bien utilisées, ces machines sont très intéressantes. Aujourd'hui, on monte moins dans les arbres têtards avec la tronçonneuse à la main, c'est trop dangereux. Les engins peuvent couper à deux mètres du sol et l'arbre va repartir, en formant davantage de branches. C'est intéressant à la fois pour le bois de chauffage et la biodiversité. Dans une haie on ne peut pas laisser vieillir les arbres, elles sont le long des voies de circulation. »

Propos recueillis par cor. NR : Didier Darrigrand

Civam Seuil du Poitou, centre Saint Joseph, 12 bis, rue Saint-Pierre à Melle. Contact au 06.49.01.87.47 ou à emeline.civamsdp@gmail.com

en savoir plus

Un après-midi pour apprendre la taille

Après une matinée théorique, l'après-midi était consacrée à la taille d'arbres vieux de 5 et 10 ans, sur une exploitation de Sompt.

« Nous avons prévu de voir la taille forestière qui permet d'avoir des arbres droits et hauts avec un beau tronc, explique Samule Fichet, ils ne gênent pas la circulation des engins et ils peuvent même produire du bois d'œuvre. Les arbres ont une multifonctionnalité, ils sont

utiles aux cultures et peuvent être valorisés commercialement. Nous, on préconise l'exploitation des haies pour le bois de chauffage. Ça paraît brutal parce qu'on a perdu l'habitude, mais s'il y a eu beaucoup de haies, c'est parce qu'elles étaient exploitées. Si c'est bien fait, ça n'est pas mauvais pour la haie, au contraire. » Deux autres journées sont programmées, la première pour les fruitiers, la seconde pour le greffage.

Divers. Le 16 décembre aura lieu la plantation « Des arbres, des naissances » (trois arbres fruitiers) à 11 h 30, derrière la mairie, en présence du conseil municipal des jeunes et des services techniques du SIC.

Suite à l'accord de la subvention du conseil départemental concernant la création d'un bosquet dans le lotissement des Grands-Bois, la plantation des arbres se réalisera le 10 février prochain avec le concours de Prom'haies.

Près de 500 mètres de haies plantés



De nombreux bénévoles ont répondu à l'appel de la municipalité. (Photo NR)

Dans le cadre du projet Nature et Transitions initié et financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, la commune de Fors a invité ses habitants à venir se joindre à un chantier participatif de plantations, samedi dernier 2 décembre. Il s'agissait de créer une double haie de 480 mètres, dans la zone artisanale Les Grolettes, sur deux parcelles privées.

Près d'une cinquantaine de bénévoles se sont mobilisés, toutes générations confondues. Divisés en deux équipes encadrées par Samuel Fichet, de l'association Prom'Haies, ou de Jean-Pierre Magneron, agent com-

munal présent sur son temps personnel, les volontaires ont planté des buissons, des arbustes et des arbres, de manière à créer un ensemble harmonieux mêlant différentes essences résistant à la sécheresse : chênes, amandiers, noisetiers, érables champêtres, cerisiers, cornouillers, cormiers, aubépines, etc.

Choix des essences et plants en motte

La veille et le matin même, des bénévoles avaient déjà préparé le sol et piqueté l'espace, afin de faciliter le travail des jardiniers. Malgré le soleil bien présent, la

pause en milieu de matinée a permis à tous de se réchauffer autour d'une boisson chaude.

Ce moment a aussi été l'occasion pour Samuel Fichet de justifier le choix des essences et des plants en motte et d'expliquer la technique du paillage avec du lin. De son côté, Émilie Thorin, conseillère municipale, a rappelé les enjeux du projet Nature et Transitions. Le chantier s'est terminé aux alentours de midi, et s'est conclu autour d'un repas convivial préparé par des bénévoles.

Les enfants des écoles ont quant à eux planté un arbre fruitier par classe, ce jeudi 7 décembre.

Deux-Sèvres – Saint-Maixent-l'École
09/12/2023

Saint-Maixent-l'École. L'Inven'terre du patrimoine naturel

Dans un livret bientôt disponible, le bilan du projet Inven'terre, dédié à une meilleure prise en compte de la biodiversité locale, est présenté.



Guillaume Michel, Didier Proust, Estelle Drillaud Gauvin et Clara Schnapper, de Deux-Sèvres natureenvironnement. | CO

De 2021 à 2023, la communauté de communes Haut-Val-de-Sèvre a porté le projet Inven'terre. Un livret intitulé « A la découverte du patrimoine naturel en Haut Val de Sèvre » permet de présenter un bilan de la diversité des milieux du territoire, leur biodiversité, ainsi que certaines actions menées dans le cadre du projet.

« **Le projet Inven'terre a trois ambitions principales : mieux connaître la biodiversité en menant des actions avec des scolaires et les habitants, accompagner les acteurs économiques vers une meilleure prise en compte de la biodiversité dans leurs activités et sensibiliser les habitants et les élus** » explique Guillaume Michel, chargé de développement économique agricole.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Office français de la biodiversité et de France Relance, et mis en œuvre des associations locales : CPIE de Gâtine poitevine, Deux-Sèvres nature environnement, Prom'Haies et Camera Natura.

Une diversité de paysages et d'espèces

« Sur le territoire, nous avons une diversité des paysages. Et donc de nombreuses espèces, comme l'emblématique salamandre. Entretien et aménager les lavoirs, les haies, les sources et mares permettent cette biodiversité. »

Pour Didier Proust, vice-président Agriculture, **« les éleveurs ont à cœur la terre et de ce qui vit dessus. Faire l'inventaire de la faune et de la flore sur les exploitations agricoles est très important. Il y a une multitude de pratiques agricoles et il faut valoriser celles qui favorisent l'environnement. En parallèle, élus et agents ont pu bénéficier de journées d'animations animées par le CPIE avec notamment des visites de terrains. »**

Les résultats du projet Inven'terre sont donc présentés dans le livret **« À la découverte du patrimoine naturel en Haut Val de Sèvre »**. **« Ce livret pourra être consulté ces prochaines semaines à l'office de tourisme, dans les médiathèques, mairies. Il sera distribué aux élus et aux entreprises qui ont participé au projet, comme les agriculteurs ou les gîtes touristiques. »**

« Le patrimoine naturel de notre territoire est riche : habitants comme touristes pourront le découvrir avec lui » conclut Estelle Drillaud Gauvin, vice-présidente Tourisme.

De l'aide pour la replantation des haies

BERNAC

Mardi 14 novembre, a eu lieu la réception d'une jeune haie d'un an, au lieu-dit les Gougues. Laurent Leleu, le propriétaire, était présent ainsi que Daniel Barillot, président de Prom'Haies, Jacqueline Ajer secrétaire et ancienne présidente, Louis Boulenger technicien, Nathalie Magret du service Environnement, agriculture et aménagement durable au Département, chargée du dispositif haies, Thierry Jubert, cartographe au Département. En 2021, Laurent Leleu a

planté 347 arbres et arbustes sur 260 mètres. À leur pied, avec l'aide de sa famille, ils ont mis six tonnes de paille de lin, posé 344 tuteurs et autant de gaines biodégradables de protection contre la faune sauvage.

Une deuxième haie de 255 mètres sur deux rangs a été plantée en février 2022. Les experts de Prom'Haies et du Département sont venus constater, faire le comptage de mortalité, s'assurer que le paillage a été réalisé dans de bonnes conditions et aux normes. Une troisième haie située à l'opposé de la dernière parcelle sera plantée début

2024 sur une longueur de 180 mètres sur deux rangs.

Le comptage et la vérification permettent l'assurance d'une bonne plantation, d'un bon entretien, car il en dépend des aides et particulièrement de la part du Département. Si la mortalité excède 20 % de la totalité des plantations, aucune aide ne sera accordée car cela impliquerait une mauvaise plantation. Le pourcentage général des pertes avoisine 8 % sur l'ensemble des plantations. Ici sur les dernières plantations des Gougues, la perte varie entre 3 et 5,5 %. Le terrain a été bien préparé, les plants mis à profondeur suffisante, protégés par un fourreau maintenu par un piquet contre les animaux sauvages, lapins, chevreuils, un paillage correctement posé et suffisamment épais. Ce contrôle opéré par le Département, il en découle l'attribution d'une subvention de l'ordre de 30 à 60 %.

Prom'Haies

L'association Prom'Haies existe depuis 33 ans. Elle emploie 16 salariés. Ils interviennent sur six départements limitrophes au département du siège social de Montalembert dans le 79. Ce ne sont pas des pépiniéristes,



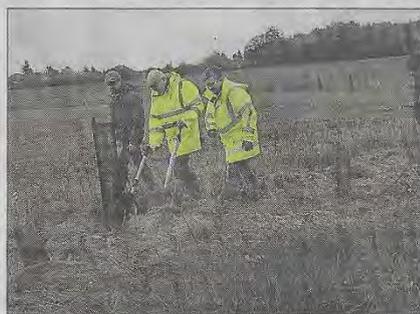
Contrôle de la bonne pousse des arbres par Nathalie Magret, Daniel Barillot et Laurent Leleu. Michel HÉNOT (cjp)

mais ils mettent en place une chaîne en récoltant les graines de plantes et d'arbres locaux en les proposant aux pépiniéristes qui sèment, récoltent et renvoient vers Prom'Haies. Ce sont des plants labellisés "végétal local". En 2023, Prom'Haies a planté plus de 190.000 plants. L'association a participé à la plantation de 518 km de haies depuis sa création. La longueur de 31 km est celle de la

dernière saison de plantation de haies. Le Département aide Prom'Haies comme l'aide octroyée à toute autre association. Pour les particuliers qui veulent planter une haie, il est privilégié la haie double ou triple. Une étude a été faite suite à l'expérience du terrain sur l'aide apportée au paillage, à la plantation initiative, les différents frais de mise en place. Ces critères sont main-

tenant pris en compte. Sur ce chantier des Gougues le financement est de 42 à 70 %. Les particuliers qui ne passent par aucune structure, mais demandent l'aide au Département sont indemnisés à l'unité de plant. Le Département a mis en place ce dispositif d'aides depuis 30 ans et le fait évoluer chaque année.

Michel HÉNOT (cjp)



Contrôle des dernières plantations. Michel HÉNOT (cjp)

Les haies sont dans toutes les têtes

Jeudi 30 novembre, le syndicat des eaux du Sertad et l'association Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine ont organisé à Vouhé une formation sur la gestion des haies et la présentation du « Label haie » à destination des agriculteurs engagés dans le PSE Gâtine, des élus et agents communaux.

Le Sertad coordonne le programme de protection de la qualité de l'eau sur le bassin-versant de la Touche Poupard, une ressource cruciale pour la production d'eau potable en Sud-Deux-Sèvres.

Une tradition du bocage

Sur ce territoire bocager historiquement dédié à la polyculture et l'élevage, les haies ont un rôle primordial pour la préservation d'une bonne qualité d'eau mais également au niveau paysager. Afin de préserver ce patrimoine et valoriser les bonnes pratiques d'exploitation, depuis 2021 la Sertad, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, anime le programme de Paiements



Agriculteurs et élus ont échangé au plus près du terrain. (Photo NR)

pour services environnementaux (PSE gâtine), dispositif porté par le conseil départemental des Deux-Sèvres.

Dans ce cadre, cinq exploitations agricoles du bassin-versant de la Touche Poupard se sont engagées dans le « Label haie », une certification nationale qui garantit une gestion respectueuse et durable des haies. La journée de formation,

animée par Samuel Fichet, technicien forestier de l'association Prom'haies, a été l'occasion de revenir sur les différentes techniques d'entretien selon les typologies d'arbres présents dans les haies.

Les agents communaux, élus et agriculteurs ont pu notamment échanger sur le terrain au pied d'une haie exploitée récemment.

Exploiter durablement ses haies et les valoriser

Le lycée agricole lance une opération nettoyage de ses haies. L'occasion de rappeler que leur exploitation fait partie de leur cycle de vie. Et peut être source de revenu.

Après des années de destruction, on voit régulièrement des plantations de haies. Un travail à vocations multiples, et qui doit être accompagné dans le temps. Explications avec Denis Boulenger, directeur d'exploitation, à l'occasion d'une opération de nettoyage de haies lancée le 13 décembre par le lycée agricole de Melle, avec l'association Prom'Haies.

Quelle est la place des haies au sein du lycée ?

« Nous avons plus de 30 kilomètres de haies et nous plantons chaque année entre 300 et 500 mètres de nouvelles haies. Cela implique une gestion, qui va jusqu'à l'exploitation et qui permet de renouveler la haie. »

« Ici, on montre qu'il est possible de structurer une filière »

« Pour la biodiversité, ce qui est intéressant dans une haie, c'est d'avoir plusieurs strates. Des arbres plutôt âgés et hauts, une strate arbustive, plus dense, et enfin la strate herbacée. Si on veut conserver ces trois strates, il faut exploiter. »

Exploiter ne signifie pas détruire ?



Le lycée agricole de Melle et Prom'haies veulent montrer que les haies ont aussi une utilité commerciale. (Photo NR)

« Les haies font partie du patrimoine paysager et on sent bien que les réactions sont facilement négatives. Une coupe à blanc, qui est une méthode, passe souvent pour de la destruction. Nous avons choisi de travailler avec une entreprise spécialement équipée et l'association Prom'Haies, pour avoir une gestion durable. À l'issue du chantier, la haie aura conservé ses trois strates. Le bois coupé peut être vendu comme bois de chauffage ou pour faire de la litière. L'exploitation est différente de l'élagage et du débroussaillage qui, eux, permettent de contenir la haie. »

Est-ce également une

opération pédagogique ?

« Ici, tout est pédagogique. Donc, à chaque étape de la vie d'une haie, les élèves sont associés. Au plan de gestion, au choix et au repérage des arbres. Aujourd'hui, ils voient comment travaille une entreprise. Ils seront aussi associés aux travaux de bûcheronnage. »

Pourquoi faire appel à une entreprise extérieure ?

« Nous avons les compétences et sans doute le matériel, mais ça nous demanderait beaucoup plus de temps. Par ailleurs, notre rôle est aussi de tester des choses. Les haies disparaissent en raison de la mécanisation ou

de l'empiètement, mais aussi parce que les agriculteurs n'ont pas le temps de s'en occuper. Le temps où trois ou quatre générations travaillaient sur la ferme est terminé. Les agriculteurs veulent désormais une vie en dehors de la ferme. Ici, on montre qu'il est possible de structurer une filière. En collaboration avec Prom'haies, on veut montrer qu'il faut amener des dispositifs complets aux agriculteurs. La haie est aussi un placement qui doit amener un revenu complémentaire aux exploitations, même après avoir payé les prestataires. »

Propos recueillis par
cor. NR : Didier Darrigrand

Une haie de 700 m a été plantée

Une bonne trentaine de bénévoles ont œuvré samedi 16 décembre de 9 h 30 à 12 h 30 derrière la plaine des sports, non pas pour « planter des choux », mais des arbres, arbustes et buissons (1.030) pour répondre au projet régional de la Nouvelle-Aquitaine « Nature et transition » auquel la commune avait répondu en 2022.

Le cahier des charges se déclinait de la façon suivante : utilisation d'espèces champêtres et de plants issus de la filière Végétal local ; plantation sur deux lignes espacées d'au moins 60 cm avec une densité minimale de 133 plants sur 100 m ; utilisation de paillage biodégradable issu de filières locales (paille de blé, de lin ou copeaux bois) ; protection des plants contre la faune sauvage pour assurer la réussite de la plantation.

L'objectif de la commune est de poursuivre les aménagements qui vont permettre de créer une cohérence dans la



Les bénévoles en pleine plantation. (Photo NR)

continuité des haies champêtres et de leur lien avec les haies du bourg. Ces corridors écologiques amélioreront la circulation de la faune sur ce secteur et augmenteront les habitats disponibles. La plantation a été structurée en trois strates ; la première constituée de prunelliers et de cornouillers, la deuxième d'aubépines et d'érables champêtres

et enfin la troisième de corniers, de chênes verts et d'ormes.

À la mi-mars, une bande enherbée sera semée pour compléter les bienfaits de la haie. Ces opérations ont été pilotées par l'expérimenté Samuel Fichet, technicien Prom'Haies, et Cyril Reuillon, le Monsieur plantation de l'équipe municipale.

Deux-Sèvres – Melle
27/12/2023

« Remettre des arbres, c'est remettre de la vie »

Mercredi après-midi, une dizaine de jeunes, et leurs animateurs, sont venus prêter main-forte à un agriculteur de Fontivillié. Au programme, plantation d'une haie.

Hervé Bouchaud est à la tête d'une exploitation de 33 hectares, en bio, à Pied-Chétif, petit hameau situé juste au-dessus du site de La Barquette à Fontivillié. Il a souhaité planter une haie dans l'une de ses parcelles. « C'est une parcelle où il y a déjà de l'agroforesterie, explique-t-il. Cette fois, je veux planter une haie pour délimiter la parcelle et la protéger de mes voisins qui, eux, sont en agriculture conventionnelle. Une haie m'évitera d'avoir à broyer. Quand mes voisins épandent de l'engrais, ça envoie sur six ou sept mètres sur ma parcelle. J'aime bien associer des jeunes à cette plantation car c'est aussi leur avenir. »



Les jeunes, tous volontaires, sont venus donner un coup de main à Hervé Bouchaud. (Photo NR)

« L'objectif premier de l'agroforesterie, c'est la biodiversité »

Le lien avec les jeunes s'est fait très facilement, par Romain Gautler, ancien de Prom'Haies devenu animateur jeunesse. « Chaque année, on frappe à la porte de Prom'Haies, à la recherche d'un chantier de plantation en hiver. Ça nous permet de donner un coup de main et de proposer

aux jeunes une activité de plein air. »

C'est lui qui pilote les jeunes, venus de Brioux, Celle, Lezay et Sauzé-Vaussais. Avant la plantation, il donne quelques explications techniques au groupe.

Hervé Bouchaud présente aux jeunes l'intérêt des arbres et haies. « L'objectif premier de l'agroforesterie, qu'il s'agisse d'arbres au milieu d'une parcelle ou qu'il s'agisse d'une haie, c'est la biodiversité. La haie, avec ses racines, va pomper des éléments en profondeur pour les ramener en surface. En con-

ventionnel on met des produits, moi, en bio, je veux utiliser le sous-sol. J'ai fait un carottage sur cette parcelle, il y a dix centimètres de terre arable, puis de la terre rouge et enfin de la pierre à partir de 20 mètres. On a l'impression qu'on va s'enfoncer mais ça n'est jamais arrivé. »

Installé ici depuis des décennies, l'agriculteur se souvient de l'évolution du paysage et des pratiques agricoles. « Avant 1976 et le remembrement, cette parcelle était divisée en sept parties. C'était trop mais on est passé du bocage à

la plaine. Il y avait trop de haies, mais il y a eu de l'exagération. Il y avait des haies en bord de chemin, elles ne gênaient personne. Pas de haie, ça veut dire un vent renforcé et donc une plus grande sécheresse. Remettre des arbres, c'est remettre de la vie. »

Il va maintenant falloir attendre quatre ou cinq ans pour que la haie commence à abriter de la biodiversité. Mais en guise de bienvenue, ou de remerciement anticipé, un chevreuil a traversé le champ au moment où le groupe empoignait les outils.

La commune de Nanteuil souhaite valoriser ses espaces naturels

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal de Nanteuil a pris les décisions suivantes.

Espaces naturels. La municipalité souhaite valoriser ses espaces naturels. Pour cela, l'association Prom'Haies a accompagné les élus chargés de ce dossier.

Un terrain va être transformé en verger et un bosquet va être agrémenté de nouvelles plantations.

Au total, pas moins de 108 arbres vont être plantés sur le territoire de la commune. Le conseil municipal a validé l'adhésion à l'association Prom'Haies, forte de ses propositions, conseils et accompagnements aux collectivités. L'association propose aussi des végétaux à prix raisonnables.

Partenariat et convention au menu

Espaces naturels.

Alain Bordage explique que la municipalité souhaite valoriser ses espaces naturels. Pour cela, l'association Prom'haies a accompagné les élus en charge de ce dossier. Un terrain va être transformé en verger et un bosquet va être agrémenté de nouvelles plantations, de nombreux arbres vont voir le jour. Au total, plus de 108 arbres qui vont être plantés dans la commune.

Le conseil municipal a donc validé l'adhésion à l'association Prom'haies, forte de ses propositions, conseils et accompagnements aux collectivités. L'association propose aussi des végétaux à prix raisonnables.